

L'APOLOGÉTIQUE

ET

LES PRESCRIPTIONS DE TERTULLIEN.

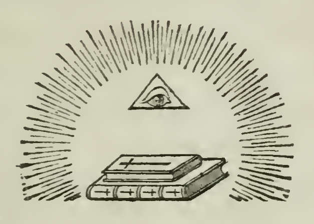
TRADUCTION DE Mr. L'ABBÉ DE GOURCY,

VICAIRE GÉNÉRAL DU DIOCÈSE DE BORDEAUX, DE L'ACADÉMIE ROYALE DE NANCY.

Bibliothèque Catholique de la Belgique.

3me OUVRAGE POUR 1825.

Prix : Fr 1 « 25.



A LOUVAIN,

CHEZ VANLINTHOUT ET VANDENZANDE.

Et chez les Libraires désignés ci-après.

1825.

Imprimatur

Mechliniæ 12 *Aprilis* 1825. *J. FORGEUR*, *Vic. gen.*



PRÉFACE.

Parmi le grand nombre d'ouvrages des Pères et des anciens écrivains ecclésiastiques, que l'ignorance, la barbarie, les révolutions physiques et morales de notre globe ont laissé passer jusqu'à nous, il n'en est point qui soient plus dignes, et qui tout ensemble aient plus besoin d'interprète et d'éditeur que l'Apologétique et les Prescriptions de Tertullien. Ce sont, de l'aveu de tous les savans, les deux chefs-d'œuvre du génie le plus mâle peut-être et le plus vigoureux, dont l'antiquité sainte puisse se glorifier.

Le premier, monument immortel de dialectique et d'éloquence, déposera dans tous les siècles de la doctrine pure et sublime de l'Evangile, des vertus héroïques et divines des disciples et des imitateurs de Jésus-Christ; en même temps qu'il confond tous les calomniateurs anciens et modernes de la Religion, tous les philosophes païens, tous leurs copistes ou leurs émules. Le Christianisme y est représenté dans toute sa dignité, dans toute la pureté de ses beaux jours trop tôt écoulés. Le paganisme avec ses dérèglemens et ses extravagances y est peint avec au-

tant d'énergie que de vérité. Le second, bouclier impénétrable à tous les traits de l'erreur et de l'hérésie, sous quelque forme qu'elle se produise, sous quelques drapeaux qu'elle ose combattre, renferme la méthode tout à la fois la plus simple, la plus tranchante et la plus victorieuse contre toutes les sectes séparées de l'Eglise, qui ont paru jusqu'ici, ou qui pourront s'élever jusqu'à la fin des temps.

Tertullien, dans ce divin ouvrage des Prescriptions, s'écrie l'homme le plus capable de le juger, ce sublime controversiste, Bossuet. *L'Apologétique est la plus ample et la plus fameuse de toutes les apologies des Chrétiens, et le livre des Prescriptions est un des plus utiles de Tertullien*, dit le savant et judicieux abbé Fleury.

Hist. Eccles. tom. 2.

C'est dans l'Apologétique que respire le génie de Tertullien tout entier, ce génie hardi, enflammé, pressant et toujours invincible, parce qu'il y combat toujours pour la vérité. Ce serait un ouvrage achevé, s'il y eût autant de correction et de goût, qu'il y a de force et de chaleur. Le style, quoiqu'il passe pour moins défectueux que celui de la plupart des ouvrages de Tertullien, n'est rien moins qu'un modèle. *Le style de Tertullien est de fer*, disait Balzac : *mais avouons que de ce fer il a forgé d'excellentes armes.*

Lettre à Rigault.

L'utilité dont devait être le texte épuré et éclairci de Tertullien ne pouvait échapper au

clergé de France, à cette illustre et savante portion de l'Eglise. Aussi a-t-il témoigné depuis longtemps dans ses assemblées combien il avait à cœur de faciliter l'intelligence de ce Père aux ministres de la Religion, et aux fidèles curieux de consulter les premiers et vénérables témoins de nos dogmes. Il avait donné des ordres précis pour procurer une édition exacte de Tertullien, accompagnée des éclaircissemens nécessaires. Il avait nommé des personnes, qu'il crut dignes de seconder son zèle dans un objet si important.

Parmi les différentes méthodes que le clergé, assemblé en 1682, recommanda d'employer pour la conversion des Protestans, nous remarquons celle de Tertullien dans son traité des Prescriptions. « Les Prescriptions de Tertullien avec les » avertissemens de Vincent de Lérins peuvent » suffire, dit cette assemblée, à qui voudra les » lire sans prévention, pour faire le juste dis- » cernement de la véritable Eglise de Jésus-Christ » d'avec toutes les sociétés qui veulent en usur- » per le nom. »

Des vues si dignes, sont restées jusqu'ici sans exécution. Des anciens auteurs latins sacrés et profanes, il n'en est peut-être point de plus obscur par lui-même que Tertullien, et qui ait été plus maltraité par l'injure des temps, et par l'ignorance des copistes. Malgré les veilles de plusieurs savans, à la tête desquels on doit mettre le docte et laborieux Rigault, il faut convenir que le texte

de notre auteur a besoin d'être corrigé ou éclairci dans une foule d'endroits. Les meilleures éditions sont fort défectueuses. Les commentaires nous laissent trop souvent dans le doute et les ténèbres.

Pour les traductions de l'Apologétique et des Prescriptions, elles ne méritent pas même les regards de la critique : ne parlons que de celles de l'Apologétique. La première de Giry, imprimée il y a cent quarante ans, n'est guère intelligible à présent, et pouvait être proposée pour modèle d'un style tout-à-fait vicieux, dans le temps où elle parut, quoique l'auteur fût membre de l'Académie française alors naissante. Il écrivait vingt ans avant Pascal, et ces deux écrivains paraissent éloignés de plusieurs siècles. L'abbé Vassoult a donné dans ce siècle une traduction de l'Apologétique, qui lui a valu un éloge pompeux du Censeur. Mais si on a la patience de le rapprocher de son original, on voit que souvent il ne l'entend pas, et que quelquefois il ne paraît pas s'entendre lui-même. Pour ce qui est du caractère de Tertullien, de son génie, de sa hardiesse, de sa précision, de sa profondeur, de son énergie, on croira aisément que ces traducteurs, ainsi que ceux des prescriptions, n'en ont eu aucun soupçon. Ils sont plus propres en un mot à induire en erreur qu'à faciliter l'intelligence de leur auteur.

Il est vrai cependant que Tertullien ne peut se passer d'interprète. Pour la foule des autres

auteurs, une traduction n'est nécessaire qu'à ceux qui n'entendent point la langue originale : pour Tertullien, elle l'est presque également à ceux qui la savent, et à ceux qui l'ignorent. On va juger si j'exagère. Outre que Tertullien par sa manière est un des écrivains les plus difficiles à saisir, qu'il a à peu près le laconisme, la force, les ellipses et la profondeur de Tacite, il présente encore des difficultés particulières. Ce génie libre et audacieux, impatient de tout joug, ne peut même souffrir d'être resserré par les entraves de la langue : il s'est fait en quelque sorte une langue qui lui est propre. Il a des constructions et des termes qu'on chercherait en vain dans les écrivains de Rome; et pour les termes qui lui sont communs avec eux, souvent il leur attribue des sens tout particuliers. On sent combien le travail d'un traducteur qui a fait une étude pénible et assidue de ce Père, peut servir à ses lecteurs. Ce n'est que par une lecture réfléchie et comparée des différens ouvrages de Tertullien qu'on peut parvenir à l'entendre sûrement, et à rendre au texte, autant qu'il est possible, sa pureté primitive.

Nos premiers soins et nos premiers efforts ont eu pour objet cette correction et ce rétablissement du texte, sans quoi on espérait vainement atteindre le sens et l'esprit de Tertullien. Nous n'avons pu, dans la disette de manuscrits, parvenir à nous contenter pleinement, à restituer et à fixer

tous les endroits contestés, ou susceptibles de difficultés; mais nous nous flattons du moins d'avoir approché de la correction plus près qu'on ne l'avait fait jusqu'à présent. *Les deux Livres aux Nations*, qu'on peut regarder comme l'esquisse de l'Apologétique, tout mutilés qu'ils soient, nous ont été d'un grand secours, pour nous décider sûrement dans plusieurs occasions, et corriger un grand nombre d'endroits corrompus. Quelle autorité peut inspirer autant de confiance que Tertullien lui-même, qui se corrige ou s'explique dans cet ouvrage? Nous avons fait aussi usage, mais avec bien de la circonspection, de l'édition de l'Apologétique par Havercamp, et sur-tout de ses manuscrits. Ce commentateur nous eût épargné bien de la peine, si son goût eût égalé son érudition.

Quand à la traduction, voici les principes qui nous ont dirigés. Nous croyons qu'une bonne traduction doit rendre non-seulement le sens principal et accessoire avec une religieuse exactitude, mais représenter encore l'esprit et la manière de l'original, en copier fidèlement l'ordonnance, le dessein, le coloris même avec des couleurs semblables, quoiqu'elles ne puissent être les mêmes. Nous nous sommes sans doute attachés principalement à la valeur des termes : nous pensons néanmoins qu'il est aussi à propos, si l'on vise à la perfection, de n'en multiplier le nombre qu'autant que le prescrit la différence des idio-

mes. On jugera si cette règle est praticable à la rigueur, dans la traduction d'un écrivain tel que le nôtre.

Nous croyons en un mot qu'il faut qu'une traduction réunisse à la fidélité d'une copie l'aisance et la liberté d'un original. Nous concluons de là que si une excellente traduction d'un excellent auteur n'est pas un ouvrage de génie, c'est du moins un chef-d'œuvre de goût, de patience et de connaissance de deux langues. Nous sommes bien éloignés de nous flatter d'avoir atteint un but si élevé : nous avons fait tous nos efforts pour en approcher. Dans la vue de retracer exactement le caractère original de notre auteur, nous avons rendu notre version la plus littérale qu'il nous a été possible : nous y avons fait passer des tours et des figures qu'on applaudit dans l'original, et qui peut-être ne plairont pas dans la copie : le public nous jugera. Nous nous ferons un plaisir et un devoir d'attendre sa décision, et d'en profiter, pour corriger ce faible essai, si peu digne de Tertullien et de l'auguste corps qui m'a déterminé à le tenter et à le livrer à l'impression. Pénétré du sentiment de ma faiblesse et de la difficulté de l'entreprise, jamais de moi-même je n'aurais conçu un projet qui m'eût paru trop téméraire. Ma satisfaction est, en travaillant selon mon état, de seconder, autant qu'il est en moi, les vues de l'Église gallicane. Ce n'est ici qu'une très-petite partie du grand projet, qu'elle a for-

tement recommandé dans son assemblée générale en 1770. Comme cet ouvrage, auquel j'ai travaillé avec l'application et le zèle qu'il mérite, est nécessairement un ouvrage de longue haleine, et que l'état de ma santé m'a obligé de le suspendre; on a jugé que l'édition et la traduction des deux traités les plus utiles et les plus parfaits de Tertullien, méritaient d'être donnés à part et d'avance.

Nous avons grossi notre ouvrage le moins qu'il ait été possible. Nous n'avons eu garde d'offrir un étalage d'érudition, qui coûte peu à l'auteur, mais qui ne peut qu'être à charge au lecteur. Nous n'avons pas cru devoir multiplier des éclaircissemens qu'on trouve partout : nous ne nous sommes permis qu'un très-petit nombre de notes, qui nous ont paru comme indispensables.

Nous allons discuter avec quelque soin des questions intéressantes pour l'Apologétique et les Prescriptions, parce qu'elles n'ont pas été suffisamment éclaircies; qu'elles ont partagé les commentateurs et les auteurs ecclésiastiques, et que la plupart ont été dans l'erreur.

Date de l'Apologétique. Apologét. c. 35.

Le texte de l'Apologétique détermine le temps auquel il fut écrit. On y voit que Tertullien écrivait sous le règne de Sévère, et durant la persécution, après que le parti d'Albin et de Niger eut été entièrement abattu, et lorsqu'on faisait la plus rigoureuse recherche de tous leurs partisans. Or Albin fut tué en 197, Niger l'avait été

en 195 ; et nous apprenons par l'histoire que Sévère déshonorait ses victoires encore quelques années après, par les cruautés qu'il exerçait contre les restes malheureux du parti d'Albin et de Niger. La persécution commença l'an 200 en Afrique, où Tertullien composa son Apologie ; mais Sévère ne publia d'édit contre les Chrétiens qu'en 202. C'est incontestablement dans cet intervalle, pendant la persécution d'Afrique et avant l'édit de Sévère, que Tertullien publia son Apologie. Car en même temps qu'il fait l'éloge de Sévère, il dépeint des plus odieuses couleurs tous les Empereurs, qui avaient porté des lois contre les Chrétiens. Toutes les circonstances indiquées par Tertullien se réunissent à cette époque.

A qui l'Apologétique est adressé.

Tertullien adresse son ouvrage *aux magistrats de l'Empire Romain, qui rendaient leurs jugemens dans le lieu le plus éminent de la cité.* Il paraît qu'il entend les magistrats de Carthage sa patrie, plutôt que de Rome. C'est le sentiment de Dupin et de Tillemont. Il parle à des magistrats persécuteurs ; or la persécution était alors allumée à Carthage, et non à Rome. Il ne nomme jamais le Sénat, ni les dignités de Rome. Il se sert des termes de *præsides* et *proconsul*, qui distinguaient les magistrats ou gouverneurs des provinces. Le mot *civitas* qu'il emploie plusieurs fois pour désigner la ville où il demeurait, convient à Carthage, mais point du tout à Rome. Le terme *urbs* était consacré pour Rome ; et Ter-

tullien qui le lui donne dans le chapitre neuvième, y parle de Rome comme d'une ville, où il n'était point : *in illa religiosissima urbe Æneadum.*

Il revient un peu plus bas à ce qui se passa à Rome dans la conjuration de Catilina, et aux usages des Scythes ; après quoi il se reproche d'aller chercher ses exemples trop loin. *Ici même où vous êtes*, continue-t-il, *quelles horreurs ne commet-on pas pour honorer Bellone ?* Et plus haut, après avoir parlé de Rome, comme d'une ville éloignée : *combien*, dit-il, *je vois ici de gens altérés de notre sang ! Combien je pourrais confondre de vos juges, impitoyables à notre égard !* Sans doute il entend Carthage, où il était alors, dit l'historien de l'Eglise, M. Fleury, et où résidait l'an 200 le proconsul Saturnin, le premier qui tirât le glaive en Afrique contre les Chrétiens, selon Tertullien *à scapula,* chapitre troisième.

Date du livre des Prescriptions. Hist. eccl. liv. 5.

« Au commencement de l'ouvrage contre Marcion, dit encore l'abbé Fleury, Tertullien renvoie à son traité des Prescriptions en des termes qui semblent le promettre, comme un livre qu'il n'avait pas encore publié. » En examinant attentivement ce texte de Tertullien, il nous semble au contraire qu'il parle de ce traité, comme d'un ouvrage qui avait déjà paru. Je dois mettre le texte entier sous les yeux du lecteur, qui jugera entre l'autorité de ce célèbre écrivain et ma conjecture.

Non negabunt discipuli ejus (Marcionis) primam illius fidem nobiscum fuisse, ipsius litteris testibus ; ut hinc jam destinari possit hæreticus, qui deserto quod prius fuerat, id postea sibi elegerit quod retro non erat. In tantum enim hæresis deputabitur, quod postea inducitur, in quantum veritas habetur, quod retro et à primordio traditum est. Sed alius libellus hunc gradum sustinebit adversus hæreticos, etiam sine retractatu doctrinarum revincendos, quod hoc sint de præscriptione novitatis. Nunc quatenus admittenda congressio est interdum, ne compendium præscriptionis ubique advocatum diffidentiæ deputetur; regulam adversarii prius prætexam, ne cui lateat in qua principalis quæstio dimicatura est. Adv. Marc. l. 1, c. 1.

Tertullien préjuge d'abord que Marcion est hérétique par cela seul qu'il « a déserté la foi an-
» cienne de l'Église qu'il confessait, pour embras-
» ser une nouvelle doctrine. Car ce qui a été en-
» seigné anciennement et dès le commencement
» est la vérité ; ce qu'on a voulu introduire depuis
» est l'hérésie. Un autre de mes petits ouvrages,
» continue-t-il, écartera et confondra tous les
» hérétiques par cette prescription de la nouveau-
» té, sans qu'il soit besoin de discuter le fond
» de la doctrine. Il est cependant à propos d'enga-
» ger quelquefois le combat avec nos adversai-
» res, de peur qu'en opposant par-tout ce moyen
» abrégé de prescription, nous ne paraissions nous
» défier de notre cause. »

Tertullien ne semble-t-il pas dire qu'il s'est déjà servi de l'argument de prescription, et que pour qu'on ne lui reproche pas de l'employer en toute occasion, il va réfuter directement les erreurs de Marcion? Le traité des Prescriptions était donc déjà connu. Tertullien dit bien à la vérité que cet ouvrage seul confondra toujours les novateurs; mais cela signifie-t-il qu'*il ne l'avait pas encore publié, comme l'entend l'abbé Fleury?*

La conclusion du traité des Prescriptions annonce assez clairement, si je ne me trompe, qu'il est antérieur à tous les traités particuliers de Tertullien, contre l'erreur. « Nous avons employé » généralement, contre toutes les hérésies, l'ar- » gument solide et invincible des Prescriptions. » Dans la suite, avec la grâce de Dieu, nous ré- » pondrons encore en particulier à quelques- » unes ».

Tom. 2. Hist. des aut. Eccl.

Nous pensons, comme Fleury et Dom Ceillier, qu'il n'est pas croyable que notre auteur ait écrit, dans le schisme et dans l'hérésie, un ouvrage qui détruit par des raisons si fortes et si puissantes, toutes les hérésies et tous les schismes.

Les Prescriptions sont donc antérieures au traité contre Marcion; puisque Tertullien, lorsqu'il le composa, s'était laissé séduire par l'hérésie de Montan, comme il nous l'apprend lui-même, livre I, contre Marcion, chap. 29, liv. 4, chap. 22. D'ailleurs, on n'aperçoit dans les Prescriptions

aucune trace des erreurs de Tertullien ; au contraire il se fait gloire d'être dans la communion de toutes les Églises apostoliques, et sur-tout de l'Église de Rome, dont il fait un magnifique éloge. L'eût-t-il fait après sa chûte, dont la jalousie du clergé de Rome fut l'occasion ou le principe, selon S. Jérôme ? Nous n'avons rien de plus précis sur le temps de la composition de cet ouvrage.

Le grand nombre d'hérésies qui combattaient la foi de l'Église du temps de Tertullien, l'engagèrent à les réfuter toutes par cet unique argument des Prescriptions. Le terme de *prescription* est, comme on sait, tiré de la jurisprudence, et signifie une fin de non recevoir, une exception péremptoire que le défendeur oppose au demandeur ; et en vertu de laquelle celui-ci est déclaré non recevable à intenter une action, sans qu'on entre dans le fond de ses raisons et de ses moyens. Ainsi notre auteur écarte à la fois et convainc d'erreur toutes les sectes ennemies de l'Église, sans réfuter aucun de leurs argumens, sans examiner même aucun de leurs dogmes.

Il faut remarquer que Tertullien prend ici le terme de *prescription* dans le sens le plus étendu, que nous venons d'expliquer, et non pas précisément pour la prescription fondée sur le laps de temps et sur la possession. Il ne néglige point cette dernière espèce de prescription, qu'il appelle prescription de la nouveauté, *præscriptio novitatis*, et qu'il oppose victorieusement aux novateurs ;

mais il ne s'y borne pas. Aussi traite-t-il dans cet ouvrage non pas *de la prescription*, mais *des prescriptions*; et il en compte jusqu'à dix.

Le langage de Tertullien est conforme à celui des anciens jurisconsultes, qui distinguent différentes sortes de prescriptions; telles que la prescription du dol, la prescription du temps, la prescription de la chose jugée : *prescriptio doli, temporis, fori, rei judicatæ.* Les jurisconsultes romains appelaient *prescription*, toute exception péremptoire; et ce que nous appelons prescription, ils l'appelaient *usucapio.*

On a cru faire plaisir aux lecteurs, et répandre un nouveau jour sur ces deux traités, en traçant une analyse exacte et suffisamment détaillée de l'Apologétique et des Prescriptions, où il y a sans doute de l'ordre, mais où il pourrait y en avoir davantage; où du moins, il n'est pas assez marqué pour être aperçu sans une forte application, qui coûte trop au grand nombre des lecteurs.

Toute la force de l'ouvrage des Prescriptions en particulier, consiste dans le plan aussi heureusement conçu que vigoureusement rempli. Rien n'était donc plus important que de le développer; et c'est à quoi n'a pensé aucun des traducteurs, éditeurs, ou commentateurs : j'excepte Lacerda, qui ne m'est tombé entre les mains que lorsqu'on imprimait mon ouvrage.

Nous avons marqué à la marge, et vérifié avec soin toutes les citations de l'Ecriture. Nous avons

rapproché notre version du texte sacré, lorsqu'elle s'en écartait trop, ou nous en avons averti. Ce n'est pas une liberté, c'est un devoir dans un interprête. Nous sommes entrés par-là dans l'esprit de notre auteur, trompé par sa mémoire ou par sa vivacité.

Cet ouvrage, entrepris sous les auspices et d'après l'invitation du Clergé du France, a été examiné et approuvé dans sa dernière assemblée générale, avec d'autres manuscrits de l'auteur, comme le porte le procès-verbal de l'assemblée de l'année 1775, chez Guillaume Deprez, etc.

SOMMAIRES DES CHAPITRES

DE

L'APOLOGÉTIQUE.

Pag.

APOLOGÉTIQUE
DE
TERTULLIEN,
OU
DÉFENSE DES CHRÉTIENS
CONTRE LES GENTILS.

I. S'il ne vous est pas libre, souverains Magistrats de l'Empire Romain, qui rendez vos jugemens en public, et dans le lieu le plus éminent de cette capitale; s'il ne vous est pas libre, sous les yeux de la multitude, de faire des informations exactes sur la cause des Chrétiens; si la crainte ou le respect humain vous portent à vous écarter, en cette seule occasion, des règles étroites de la justice; si la haine du nom Chrétien, comme il arriva dernièrement, trop disposée à recevoir les délations domestiques, ferme les oreilles à toute défense judiciaire; que la vérité puisse du moins, par le canal secret de nos lettres, parvenir jusques à vous.

Elle ne demande point de grâce, parce que la persécution ne l'étonne point. Etrangère sur

la terre, elle s'attend bien à y trouver des ennemis. Fille du ciel, c'est là qu'elle a son trône, ses espérances, son crédit et sa gloire. Elle ne souhaite qu'une chose ici, c'est de ne pas être condamnée, sans avoir été entendue. Qu'avez-vous à craindre pour vos lois, en permettant à la vérité de se défendre dans le siége de leur empire? Est-ce que leur puissance se montrerait avec plus d'éclat, en condamnant la vérité sans l'entendre? Mais outre la haine que vous attire une injustice si criante, vous faites soupçonner que vous ne refusez de l'entendre, que parce que vous savez que vous ne pourriez plus la condamner, si vous l'aviez entendue.

Voilà notre premier grief, cette haine injuste pour le nom Chrétien.

Votre ignorance même, qui semblerait devoir l'excuser, est précisément ce qui prouve cette injustice, et la rend encore plus criminelle. Quoi de plus injuste en effet que de haïr ce qu'on ne connaît pas, quand même ce qu'on ne connaît pas, serait par hasard haïssable! Sans doute ce n'est pas le hasard, mais la connaissance du crime qui peut fonder votre haine et la rendre légitime. Sans cette connaissance, comment justifier votre haine? Puis donc que vous haïssez parce que vous ne connaissez point, pourquoi ne vous arriverait-il pas de haïr ce qui ne mérite point d'être haï?

De là nous concluons, et que vous ne nous connaissez pas, tant que vous nous haïssez, et que

vous nous haïssez injustement, tant que vous ne nous connaissez pas. Votre ignorance est un témoin qui vous condamne, en déposant pour vous.

Tous ceux qui nous haïssaient autrefois, faute de savoir ce que nous étions, cessent de nous haïr dès qu'ils le savent. Bientôt ils deviennent Chrétiens; et vous conviendrez que c'est avec connaissance de cause. Ils commencent à détester ce qu'ils étaient, et à professer ce qu'ils détestaient. Leur nombre est à présent innombrable. Aussi se plaint-on amèrement que la ville est assiégée, que les campagnes, les îles, les châteaux, sont remplis de Chrétiens, que tout âge, tout sexe, toute condition, courent en foule s'enrôler parmi eux.

Et vous n'en concluez pas qu'il y a quelque bien caché dans notre Religion? Vous ne voulez ni renoncer à d'injurieux soupçons, ni vous assurer par vous-mêmes de la vérité : dans cette occasion seule la curiosité est morte. Vous vous plaisez à ignorer ce que d'autres sont ravis de connaître, et vous prétendez les juger! Vous méritez bien plus la censure d'Anacharsis que ceux qui jugeaient des musiciens sans l'être eux-mêmes. Vous vous plaisez à ignorer, parce que c'est pour vous un parti pris de haïr. Vous préjugez donc que ce que vous ignorez est tel, que si vous le saviez, vous ne pourriez plus le haïr. Cependant, en approfondissant la vérité, ou vous trouverez qu'il n'y a pas de motifs de haine; en ce cas sans doute

il faut cesser de haïr injustement : ou vous en découvrirez de raisonnables; alors loin d'éteindre votre haine vous la rendrez plus durable, en la rendant légitime.

Mais enfin, dites-vous, de ce qu'un grand nombre d'hommes embrassent le Christianisme, il ne s'ensuit pas que ce soit un bien. Que de gens embrassent tous les jours le vice! Que de transfuges de la vertu! Personne ne le nie. Mais cependant, parmi ceux même que le vice entraîne, il n'en est point qui osent le faire passer pour la vertu. La nature a puni le mal ou par la crainte ou par la honte. Les méchans cherchent à se cacher, tremblent, s'ils sont découverts, nient, s'ils sont accusés; ils n'avouent qu'à peine à la torture, ou même ils n'avouent point : condamnés enfin, ils se font à eux-mêmes les plus vifs reproches, ils se désespèrent; ou ne voulant pas se reconnaître pour les auteurs du mal qu'ils avouent, ils attribuent au destin, à leur étoile, et les emportemens et les égaremens de leurs passions.

A-t-on jamais rien vu de semblable parmi les Chrétiens? Jamais un Chrétien ne rougit, ne se repent, si ce n'est de n'avoir pas toujours été Chrétien. Si on le dénonce comme tel, il en fait gloire; si on l'accuse, il ne se défend pas; interrogé, il confesse hautement; condamné, il rend grâces. Quelle étrange sorte de mal, qui n'a aucun des caractères du mal, ni crainte, ni honte, ni détours, ni repentir, ni regret! Quel mal dont le

prétendu coupable se réjouit, dont l'accusation est l'objet de ses vœux, dont le châtiment fait son bonheur ! Vous ne sauriez taxer de fanatisme ce que vous êtes convaincus d'ignorer.

II. Enfin, s'il est certain que nous sommes criminels et très-criminels, pourquoi donc ne sommes-nous pas traités comme les autres criminels ? Aux mêmes crimes le même traitement n'est-il pas dû ? Les autres accusés peuvent se défendre, et par eux-mêmes, et par le ministère vénal des avocats. Ils ont toute liberté de contester et de répliquer, parce que la loi défend de condamner personne sans l'avoir entendu. Les Chrétiens sont les seuls à qui il n'est point permis de parler, pour prouver leur innocence, pour défendre la vérité, pour empêcher un jugement inique. On n'attend qu'une chose pour les condamner, (elle est nécessaire à la haine publique) c'est qu'ils confessent leur nom. Pour leur crime, on ne pense pas seulement à en informer. Au lieu que s'il s'agit de tout autre criminel, il ne suffit pas qu'il s'avoue homicide, sacrilége, incestueux, ennemi de l'Etat (voilà les qualifications dont on nous honore). Vous interrogez encore, avant de juger, sur toutes les circonstances, la qualité du fait, le lieu, le temps, la manière, les témoins, les complices. Cependant il faudrait également arracher des Chrétiens l'aveu des crimes qu'on leur impose ; de combien d'enfans égor-

gés ils auraient goûté (1); combien d'incestes ils auraient commis à la faveur des ténèbres; quels cuisiniers, quels chiens auraient été complices. Quelle gloire en effet pour un magistrat de déterrer un Chrétien qui aurait mangé de cent enfans!

Nous trouvons qu'on a même défendu d'informer contre les Chrétiens. Pline le Jeune, gouverneur de Bithynie, après avoir condamné à mort quelques Chrétiens, en avoir privé d'autres de leurs places, effrayé de leur multitude, consulta l'Empereur Trajan sur ce qu'il avait à faire dans la suite. Il expose dans sa lettre, que tout ce qu'il a découvert des mystères des Chrétiens, outre leur entêtement à ne pas sacrifier, se réduit à ceci : Qu'ils s'assemblent avant le jour pour chanter les louanges de Christ, leur Dieu, et pour entretenir parmi eux une exacte discipline; qu'ils défendent l'homicide, l'adultère, la fraude, la trahison, et généralement tous les crimes. Trajan répondit, qu'il ne fallait pas les rechercher, mais

---

(1) On a critiqué ce terme. Ma réponse est dans le texte : *Quot quisque infanticidia degustasset.* Employer un autre terme, ce ne seroit plus traduire. M. Fleury n'a point connu cette prétendue délicatesse, ou il l'a méprisée. Il traduit aussi : *Il faudrait vérifier de combien d'enfans chacun aurait goûté.* Cette note peut avoir son application à quelques autres endroits où, pour conserver le caractère et la nuance de l'original, je me suis attaché à être littéral, autant que la différence des idiomes pouvait le permettre.

les punir quand ils seraient dénoncés. Etrange et insoutenable arrêt ! Trajan défend de rechercher les Chrétiens, parce qu'ils sont innocens, et il ordonne de les punir comme coupables. Il épargne et il sévit. Il dissimule et il condamne. Pourquoi vous contredire si grossièrement ? Si vous condamnez les Chrétiens, pourquoi ne pas les rechercher? Et si vous ne les recherchez point, pourquoi ne pas les absoudre ? il y a dans toutes les provinces des détachemens de soldats pour donner la chasse aux voleurs. Contre les criminels de lèze-majesté, contre les ennemis de l'Etat, tout homme est soldat ; et la recherche doit s'étendre à tous les complices, à tous les confidens. Les Chrétiens sont les seuls qu'il n'est pas permis de rechercher, et qu'il est en même temps permis de dénoncer; comme si la recherche pouvait produire autre chose que la dénonciation. Vous condamnez un Chrétien dénoncé, et vous défendez de le rechercher. Il est donc punissable, non parce qu'il est coupable, mais parce qu'il a été découvert. Vous violez toutes les formes dans le jugement des Chrétiens. Vous mettez les autres à la question, pour les faire avouer, et les Chrétiens, pour les faire nier. Assurément, si le nom de Chrétien était un crime, nous le nierions, et vous employeriez les tourmens pour nous forcer à l'avouer.

Ne dites pas qu'il serait inutile de tirer des Chrétiens l'aveu de leurs crimes, parce que le

nom de Chrétien emporte et prouve tous ces crimes. Car vous-même, quand un homicide avoue son crime, vous le forcez encore à en déclarer les circonstances, quoique vous n'ignoriez pas ce que c'est qu'un homicide. Votre injustice est encore plus criante, dès que vous avez une pareille idée des Chrétiens, de les obliger par la violence des tourmens à nier qu'ils soient Chrétiens, pour leur faire nier avec leur nom, tous les crimes que selon vous ce nom fait présumer.

Serait-ce que vous ne voudriez pas voir périr des hommes que vous regardez comme des scélérats? Vous dites à ce Chrétien homicide et sacrilége : *Niez.* Persiste-t-il à confesser qu'il est Chrétien ? Vous le faites déchirer. Si vous en usez d'une façon tout opposée à l'égard des criminels, vous nous jugez donc innocens, et par cette raison vous ne voulez pas que nous persistions dans une déclaration que vous vous croyez obligés de condamner, quoiqu'injustement. Un homme crie : *Je suis Chrétien.* Il dit ce qu'il est, et vous voulez entendre ce qu'il n'est pas. Assis sur vos tribunaux pour tirer la vérité de la bouche des accusés, nous sommes les seuls que vous voulez forcer au mensonge. Vous demandez si je suis Chrétien. Je réponds que je le suis, et vous me faites tourmenter. C'est donc pour me corrompre. J'avoue, et vous ordonnez la question. Que feriez-vous donc, si je niais ? Vous ne croyez pas facilement les autres quand ils nient; pour nous, vous nous croyez aussitôt.

Un tel renversement de l'ordre doit vous faire craindre qu'il n'y ait quelque force secrète qui vous fasse agir contre toutes les formes, contre la nature même des jugemens, contre les lois. Car, si je ne me trompe, les lois ordonnent de découvrir les coupables, et non point de les cacher, de les condamner quand ils ont avoué, et non point de les absoudre. C'est ce que portent expressément les décrets du Sénat et les édits des Empereurs.

Le pouvoir dont vous êtes les dépositaires n'est point tyrannique. Il est réglé par les lois. Il n'appartient qu'aux tyrans d'employer les tortures comme peines. La loi ne les ordonne chez vous que pour découvrir la vérité. Servez-vous-en donc, si vous voulez, mais jusqu'à la confession seulement. Quand la confession les a prévenues, elles deviennent inutiles. Il ne reste qu'à prononcer, à faire subir au coupable la peine qu'il a méritée, et non point à l'y soustraire.

Et quel est le juge qui pense à absoudre un coupable? il sait que cela ne lui est pas permis. Aussi n'entreprend-il pas de le forcer à nier pour le trouver innocent. Et un Chrétien coupable selon vous de tous les crimes, ennemi des Dieux, des Empereurs, des lois, des mœurs, de toute la nature, vous le forcez à nier pour pouvoir l'absoudre. C'est une manifeste prévarication. Vous voulez qu'il nie ce qui fait son crime, pour le déclarer innocent malgré lui, malgré ce qui s'est passé.

Quel étrange aveuglement de ne pas voir qu'il faut en croire plutôt un Chrétien, lorsqu'il avoue de lui-même ce qu'il est, que lorsque la violence des tourmens le contraint à le nier! Pouvez-vous compter sur un désaveu arraché de la sorte; et n'avez-vous pas lieu de craindre que ce Chrétien, après avoir été renvoyé absous, ne se moque de vous, et ne redevienne Chrétien comme auparavant ?

Puis donc que vous en usez à notre égard tout autrement qu'avec les autres coupables; que vous n'exigez de nous qu'une chose, à savoir que nous renoncions au nom de Chrétien ; (nous y renonçons, quand nous nous permettons ce qui est défendu aux Chrétiens) vous voyez clairement qu'on ne nous charge d'aucun crime ; qu'on n'a à nous imputer que notre nom. La rivalité de religion le poursuit avec acharnement. Elle commence par vous empêcher d'approfondir ce que vous êtes certains d'ignorer. C'est pourquoi vous croyez sur notre compte ce qui n'a jamais été prouvé : et vous ne voulez pas faire de recherches, de peur de trouver des preuves du contraire. Vous aimez à conserver vos préjugés, pour pouvoir, sur notre seule confession, condamner un nom odieux. C'est pour cela qu'on nous met à la torture, si nous confessons ; qu'on nous condamne au supplice, si nous persévérons ; qu'on nous absout, si nous nions ; parce qu'on ne fait la guerre qu'à notre nom.

Enfin, pourquoi dans vos arrêts de mort ne nous condamnez-vous que comme Chrétiens, et non pas comme homicides, comme incestueux, comme coupables en un mot de tous les crimes que vous nous imputez ? Nous sommes les seuls dont vous n'osiez, dont vous rougiriez en nous condamnant, de nommer les crimes. Mais si le nom Chrétien n'est celui d'aucun crime, n'est-ce pas le comble de la déraison et de la fureur, qu'il suffise cependant pour nous rendre criminels?

III. Que dis-je! la haine du nom Chrétien est si aveugle dans la plupart, que même en louant un Chrétien, ils lui font un crime de son nom. C'est un homme vertueux, dit-on, que Caius Seius, mais il est Chrétien. Il est fort étonnant, dit un autre, qu'un homme aussi sage que Lucius se soit tout-d'un-coup fait Chrétien.

Personne ne remarque que Caius n'est vertueux, ni Lucius un sage, que parce qu'ils sont Chrétiens, ou qu'ils ne sont devenus Chrétiens, que parce qu'ils étaient sages et vertueux. Nos ennemis louent ce qu'ils connaissent, blâment ce qu'ils ne connaissent pas, et corrompent ce qu'ils savent, par ce qu'ils ignorent. Au lieu de juger de ce qu'ils ne connaissent point par ce qu'ils connaissent, ils condamnent ce qu'ils connaissent par ce qu'ils ne connaissent pas.

D'autres, croyant décrier des Chrétiens, qu'ils connaissaient avant leur conversion pour des gens

perdus de réputation, font leur éloge, tant la passion les aveugle. Quoi! dit-on, cette femme qui était si libre, si galante; ce jeune homme autrefois si débauché, les voilà Chrétiens! On fait honneur au nom Chrétien de leur changement.

Quelques-uns, pour satisfaire leur haine, sacrifient leurs propres intérêts. Un mari, quoique forcé de n'être plus jaloux, répudie une femme devenue chaste, en devenant Chrétienne. De même, un père déshérite un fils soumis, dont il souffrait auparavant les désordres. Un maître chasse un esclave fidèle, qu'il avait traité jusque-là avec douceur. Tout homme qui se corrige en devenant Chrétien, se rend par-là même odieux; tant la haine du nom Chrétien l'emporte sur tout le bien dont il est le principe. Mais quel crime peut-on reprocher à un nom, si ce n'est peut-être de choquer l'oreille par quelque son barbare, de présenter à l'esprit des idées sinistres, des images impures? Rien de tout cela dans le mot *Christianus*, tiré d'un mot grec qui signifie *onction* (1). Il signifie *douceur*, lorsqu'il est prononcé peu correctement par un *e*. Il est donc vrai qu'on hait un nom innocent, dans des hommes irréprochables.

C'est la secte, dit-on, qu'on hait dans le nom de son auteur. Mais qu'y a-t-il de nouveau, que les disciples prennent le nom de leur maître?

(1) χριϛὸς, signifie Oint, et χρηϛὸς, doux, agréable, utile, etc.

D'où vient le nom des Platoniciens, des Epicuriens, des Pythagoriciens? Les Stoïciens et les Académiciens ont emprunté le leur du lieu de leurs assemblées; les médecins d'Erasistrate; les grammairiens, d'Aristarque; les cuisiniers, d'Apicius. S'est-on avisé de leur en faire un crime? Sans doute si on prouve qu'une secte est mauvaise, que l'auteur est un séducteur; on prouvera que le nom est mauvais, mais à cause de la secte et de l'auteur. C'est pour cela qu'avant de prendre en aversion le nom de Chrétien, il fallait s'attacher à connaître la secte par l'auteur, ou l'auteur par la secte. Mais ici, sans information, sans éclaircissement ni sur la secte, ni sur l'auteur, on accuse, on persécute le nom de Chrétien; on condamne la Religion des Chrétiens et son auteur, sans les connaître, sur leur nom seul.

IV. Après ces observations préliminaires, qui m'ont paru indispensables pour combattre le plus injuste préjugé contre le nom Chrétien, j'entreprends de prouver directement notre innocence, non-seulement en nous justifiant de ce qu'on nous impute; mais en confondant nos calomniateurs, en montrant qu'ils font en public les mêmes choses qu'ils nous accusent de faire en secret, et pour lesquelles ils nous regardent comme les plus méprisables, les plus insensés, les plus punissables et les plus corrompus des hommes. Souillés de

crimes eux-mêmes, qu'ils rougissent, je pourrais dire d'accuser les hommes les plus vertueux, du moins d'accuser ceux qu'ils prétendent leur ressembler. Mais en vain la vérité aura-t-elle répondu à tout par ma bouche. Vous nous opposez l'autorité suprême de vos lois, après lesquelles, dites-vous, il n'est pas permis d'examiner, et que vous êtes obligés de préférer à la vérité. Commençons donc par discuter ce qui regarde ces lois dont vous êtes les ministres.

Lorsqu'après avoir prononcé durement : *Il ne vous est pas permis d'être Chrétiens*, vous vous montrez inflexibles ; vous annoncez du haut de votre forteresse la violence et la tyrannie ; si vous prétendez que cela ne nous est pas permis, parce que telle est votre volonté, et non parce qu'en effet cela ne doit pas l'être. Si c'est par la raison que cela ne doit pas être permis, sans doute le mal seul ne peut l'être, et tout ce qui est bien, par-là même est permis. Si donc je réussis à prouver que la Religion que votre loi défend est un bien, j'aurai prouvé que cette loi n'a pu la défendre, comme elle aurait droit de le faire si c'était un mal. Si votre loi s'est trompée, c'est qu'elle est l'ouvrage d'un homme, et qu'elle ne tire pas son origine du Ciel. Qu'y a-t-il de surprenant qu'un législateur se soit trompé, et qu'il se soit réformé lui-même? Lycurgue fut si affligé des changemens que les Lacédémoniens firent à ses lois, qu'il se condamna à mourir de faim dans

le lieu de sa retraite. Vous-mêmes, à la faveur du flambeau de l'expérience, qui a dissipé les ténèbres de l'antiquité, n'éclaircissez-vous pas tous les jours, par des rescrits et par des édits, l'immense et confuse forêt de vos lois? L'Empereur Sévère, tout ennemi qu'il est des innovations, n'a-t-il pas dernièrement abrogé une loi peu réfléchie, quoique vénérable par son antiquité, la loi Papia, qui ordonnait d'avoir des enfans avant le temps fixé par la loi Julie, pour le mariage? Cette loi barbare qui permettait au créancier de mettre en pièces un débiteur insolvable (1), a été abolie par les suffrages unanimes du peuple romain : la peine de mort a été commuée en une peine infamante. Au lieu de répandre le sang, on a voulu qu'il servît à tracer sur le front la honte du banqueroutier, que la loi punit par la confiscation de ses biens.

Quelle réforme il vous reste à faire dans vos lois, s'il est vrai, que ce n'est ni leur ancienneté, ni la dignité de leurs auteurs, mais leur équité seule qui les rend respectables! Mais dès qu'elles sont injustes, on a droit de les condam-

---

(1) Fidèles à la loi que nous nous sommes imposée d'écarter toute érudition superflue, toutes recherches étrangères à notre objet, nous ne nous arrêterons pas à discuter le véritable sens de la fameuse loi des douze Tables, contre les débiteurs. Nous renvoyons aux historiens et aux commentateurs, qui sont très-partagés.

ner, ces mêmes lois qui nous condamnent. Je dis injustes : je devrais dire insensées, si elles punissent le nom seul de Chrétien. Si ce sont les actions qu'elles punissent, pourquoi donc nous punissent-elles sur la seule confession de notre nom, tandis que tous les autres, elles ne les punissent que sur la preuve du crime? Je suis incestueux, pourquoi n'informe-t-on pas contre moi? infanticide, que ne me met-on à la question? coupable envers les Dieux, envers les Empereurs, pourquoi ne pas entendre ma justification? Il n'y a point de loi qui défende d'examiner les preuves du crime qu'elle condamne. Il n'y a point de juge en droit de punir, s'il ne sait que le crime a été commis. Il n'y a point de citoyen qui puisse observer la loi, s'il ne sait ce qu'elle punit.

Ce n'est pas assez que la loi se rende, pour ainsi dire, à elle-même témoignage de son équité, Il faut qu'elle la fasse connaître à ceux dont elle exige l'obéissance. Elle devient suspecte, quand elle ne veut pas qu'on l'examine. Elle est tyrannique, quand elle commande une obéissance aveugle.

Pour remonter à l'origine des lois qui nous concernent, il y avait un ancien décret qui défendait aux Empereurs de consacrer aucun Dieu sans l'approbation du Sénat. M. Æmilius sait ce qui arriva à ce sujet à son Dieu Alburnus. Il n'est pas indifférent pour notre cause de remar-

quer que c'est le caprice de l'homme qui décide de la Divinité. Si le Dieu ne plaît pas à l'homme, il ne sera point Dieu. C'est au Dieu à rechercher la faveur de l'homme. Tibère, sous le règne de qui le nom Chrétien commença à être connu dans le monde, rendit compte au Sénat des preuves de la divinité de Jésus-Christ, qu'il avait reçues de Palestine, et les appuya de son suffrage. Le Sénat les rejeta, parce qu'elles n'avaient pas été soumises à son examen. Mais l'Empereur persista dans son sentiment, et menaça des plus grands châtimens les accusateurs des Chrétiens.

Consultez vos annales, vous verrez que Néron est le premier qui a tiré le glaive contre la secte des Chrétiens. Nous faisons gloire de le nommer pour l'auteur de notre condamnation. On ne saurait douter que ce que Néron a condamné ne soit un grand bien. Domitien qui avait hérité d'une partie de la cruauté de Néron, avait commencé aussi à persécuter les Chrétiens. Mais comme il n'avait pas dépouillé tout sentiment d'humanité, il s'arrêta bientôt, et rappela même ceux qu'il avait exilés.

Voilà quels ont été nos persécuteurs, des hommes injustes, impies, infames : vous-même vous les condamnez, et vous rétablissez ceux qu'ils ont condamnés. De tous les princes qui ont connu et respecté le droit divin et le droit humain, nommez-en un seul qui ait persécuté les Chrétiens. Nous pouvons en nommer un qui s'est déclaré

leur protecteur, c'est le sage Marc-Aurèle. Qu'on lise la lettre où il atteste que la soif cruelle qui désolait son armée en Germanie, fut apaisée par la pluie que le Ciel accorda aux prières des soldats Chrétiens. S'il ne révoqua pas expressément les édits contre les Chrétiens, du moins les rendit-il sans effet, en portant des lois encore plus rigoureuses contre leurs accusateurs.

Quelles sont donc ces lois contre les Chrétiens qui ne sont exécutées que par des princes impies, injustes, infames, cruels, insensés; que Trajan a éludées en partie, en défendant de rechercher les Chrétiens; que n'ont jamais autorisées ni Adrien, si curieux en tout genre, ni Vespasien le destructeur des Juifs, ni Antonin, ni Verus? Cependant c'était à des princes vertueux à exterminer une secte de scélérats, et non pas à d'autres scélérats.

VI. Que ces grands zélateurs des lois et des usages de leurs pères me disent maintenant, s'ils les ont respectés tous, s'ils les ont toujours observés scrupuleusement, s'ils n'ont pas entièrement oublié et comme aboli les réglemens les plus sages et les plus nécessaires pour la pureté des mœurs. Que sont devenues ces lois somptuaires, ces lois si sévères contre l'ambition; qui fixaient à une somme modique la dépense d'un repas, qui défendaient d'y servir plus d'une volaille, encore n'était-il pas permis de l'engraisser; qui chassaient

du Sénat un patricien possesseur de dix livres d'argent, comme convaincu par là d'une ambition démésurée; qui faisaient raser les théâtres à peine élevés, comme n'étant propres qu'à corrompre les mœurs; qui ne souffraient pas qu'on usurpât impunément les marques des dignités et de la noblesse?

Je vois à présent donner des repas nommés *centenaires*, parce qu'ils coutent cent mille sesterces. Je vois l'argent des mines converti en vaisselle, je ne dis pas pour l'usage des sénateurs, mais des affranchis, des esclaves qui a peine ont rompu leurs fers. Je vois qu'on multiplie les théâtres, qu'on les met à couvert des injures de l'air. Et sans doute c'est pour garantir du froid ces voluptueux et délicats spectateurs que les Lacédémoniens inventèrent leurs manteaux.

Je vois les dames romaines parées comme les courtisanes, et confondues avec elles. Ces anciennes coutumes, si favorables pour conserver la modestie et la tempérance, sont abolies. Autrefois les femmes ne portaient point d'or, à l'exception de l'anneau nuptial que leurs maris leur avaient mis au doigt. L'usage du vin leur était si rigoureusement interdit, qu'on fit mourir de faim une femme, pour avoir ouvert un cellier. Et sous Romulus, Mécénius tua impunément sa femme, qui n'avait fait que goûter du vin. Les femmes étaient obligées d'embrasser leurs proches parens, pour qu'on pût s'assurer si elles

avaient observé cette défense. Qu'est devenue cette antique félicité du mariage, fondée sur les mœurs qui en cimentèrent tellement l'harmonie, que pendant près de six cents ans, il n'y eut pas un seul exemple de divorce ? Aujourd'hui tout le corps d'une femme plie sous le poids de l'or. La passion du sexe pour le vin ne lui permet plus de recevoir d'embrassemens. Le divorce est comme le fruit et le vœu du mariage.

Vous avez même aboli les sages ordonnances de vos ancêtres sur le culte des Dieux. Les consuls, conformément au décret du Sénat, avaient chassé Bacchus et ses mystères non-seulement de Rome, mais de toute l'Italie. Les consuls Pison et Gabinius, qui cependant n'étaient pas Chrétiens, avaient interdit l'entrée du capitole, c'est-à-dire du palais des Dieux, à Sérapis, à Isis, à Harpocrate, à celui qu'on représente avec une tête de chien; ils avaient renversé leurs autels, et arrêté le cours de ces vaines et infames superstitions. Vous avez rétabli ces Divinités dans tout leur éclat. Où est la religion, où est le respect dû à vos pères ? Vous dégénérez en tout des exemples qu'ils vous ont laissés, par votre habillement, vos goûts, votre luxe, vos sentimens, votre langage. Vous louez sans cesse l'antiquité, et rien de plus nouveau que la manière dont vous vivez. Vous vous éloignez de plus en plus des sages institutions de vos pères, pour ne les imiter que dans leurs égaremens. Je pourrai même vous montrer dans

la suite que, semblables en ce point aux Chrétiens, à qui cependant vous en faites un crime capital, vous négligez, vous méprisez, vous détruisez le culte de vos propres Divinités; quoique vous vous piquez d'avoir hérité du zèle religieux et aveugle de vos pères; quoique vous ayez comme naturalisé parmi vous Sérapis, dont vous avez relevé les autels, Bacchus dont la fureur célèbre les orgies. Mais je vais répondre aux accusations des crimes secrets, pour passer ensuite aux autres.

VII. On dit que dans nos mystères nous égorgeons un enfant, que nous le mangeons, et qu'après cet horrible repas nous nous livrons à des plaisirs incestueux, lorsque des chiens complices de ces infamies ont renversé les flambeaux, et qu'en nous délivrant de la lumière, ils nous ont affranchis de la honte. On le dit toujours; mais depuis si long-temps qu'on le dit, vous n'avez pas pensé à informer de ces crimes. Si vous les croyez, informez-en donc; ou si vous ne le faites pas, ne les croyez donc point. Votre négligence à cet égard prouve assez qu'il n'y a rien de réel dans ce que vous n'osez éclaircir. Aussi donnez-vous au bourreau des Chrétiens une commission bien étrange. Vous ordonnez de les tourmenter, pour les forcer non pas à avouer ce qu'ils font, mais à nier ce qu'ils sont.

La Religion des Chrétiens a commencé sous

Tibère. La vérité s'est fait haïr, dès qu'elle s'est fait connaître. Autant d'étrangers, autant d'ennemis; les Juifs par jalousie, les soldats par l'avidité du pillage, nos serviteurs par la malignité naturelle de leur état. Tous les jours on nous assiége, tous les jours on nous trahit. Très-souvent on vient nous faire violence dans nos assembléés. Quelqu'un a-t-il jamais entendu les cris de cet enfant que nous immolons? Nommez-moi le dénonciateur qui a fait voir au juge nos lèvres teintes de sang comme celles des Cyclopes et des Sirènes. Vos femmes chrétiennes vous ont-elles donné lieu de soupçonner les infamies que vous nous imputez? Mais si quelqu'un avait été témoin de ces abominations, les aurait-il cachées, se serait-il laissé corrompre par les mêmes hommes qu'il traînait devant les tribunaux?

Si, comme vous le dites, nous nous cachons toujours, comment donc ce que nous faisons a-t-il été découvert? Par les coupables même? Cela ne peut être. Le secret est ordonné dans tous les mystères. Il est inviolable dans ceux d'Eleusis et de Samothrace : il le sera à plus forte raison dans les nôtres, qui ne peuvent être révélés, sans attirer aussitôt la vengeance des hommes, tandis que celle du Ciel est suspendue. Si les Chrétiens ne se sont pas trahis eux-mêmes, ils ont donc été trahis par des étrangers. Mais d'où les étrangers ont-ils pu avoir connaissance de nos mystères , puisque toutes les initiations même des

hommes pieux écartent les profanes ? les impies seraient-ils les seuls qui ne craignîssent rien ?

Il ne reste donc que la renommée qui puisse nous accuser. Mais la nature de la renommée est connue de tout le monde. Votre poète l'appelle *le plus rapide de tous les maux*. Pourquoi l'appelle-t-il un *mal*, sinon parce qu'elle est presque toujours menteuse ? Elle l'est même lorsqu'elle annonce la vérité : parce qu'elle l'altère toujours, soit en diminuant, soit en exagérant. Que dis-je ? La renommée ne vit que de mensonges. Elle n'existe que lorsqu'elle ne prouve rien : dès qu'elle a prouvé, elle cesse d'être, sa fonction est remplie. Elle nous a transmis le fait qu'elle annonçait : dès-lors on le sait surement, et on l'énonce simplement. On ne dit plus, *le bruit court que telle chose est arrivée à Rome, qu'un tel a tiré au sort le gouvernement de cette province;* mais, *il a tiré au sort cette province, cela est arrivé à Rome.* La renommée dont le nom seul marque l'incertitude, ne saurait avoir lieu où est la certitude. Qui donc pourra en croire la renommée? Ce ne sera pas le sage, qui ne croit jamais ce qui est incertain.

Quelque rapide et brillant que puisse être le cours de la renommée, quelque fondement même qu'elle paraisse avoir; il est clair qu'un seul homme lui a donné la naissance, que de là elle passe par les bouches et par les oreilles de la multitude, comme par autant de canaux. Mais l'obscurité et

le vice de son origine sont tellement couverts par l'éclat qui l'environne, que personne ne s'avise de penser que la source pourrait bien en être infectée par le mensonge. Ce qui arrive tantôt par jalousie, tantôt par des soupçons téméraires, tantôt par cette pente naturelle d'une partie des hommes pour le mensonge. Heureusement il n'est rien que le temps ne découvre enfin : cela a passé en proverbe parmi vous. La nature a voulu que rien ne pût être long-temps caché, pas même ce qui a échappé à la renommée.

Ce n'est donc pas sans raison que depuis tant de temps la renommée seule a connaissance de nos crimes. Oui voilà le seul accusateur que vous produisez contre nous, et qui jusqu'ici n'a pu rien prouver de ce qu'il publie par-tout et avec tant d'assurance.

VIII. J'en appelle à la nature contre ceux qui jugent de tels bruits dignes de créance. Je suppose que nous proposions en effet la vie éternelle comme la récompense de ces crimes. Croyez pour quelques momens ce dogme incroyable. Mais je vous le demande, quand même vous seriez parvenus à le croire, voudriez-vous acheter si cher la récompense ? Oui venez plonger le fer dans le sein d'un enfant, qui n'a pu faire mal à personne, qui n'a pu se rendre coupable d'aucun crime, et que vous regardez comme votre enfant commun. Ou si ce barbare ministère est

commis à un autre, venez voir mourir votre semblable, presqu'avant d'avoir vécu. Soyez attentifs au moment où s'échappera l'âme qui vient de l'animer. Recevez ce sang qui commence à couler, trempez-y votre pain, rassasiez-vous. Remarquez pendant le repas, remarquez avec soin où est votre mère, où est votre sœur, afin qu'il n'y ait point de méprise, dès que les flambeaux seront éteints. Car ce serait un crime de manquer à commettre un inceste. Initiés de la sorte aux mystères, vous êtes sûrs de l'immortalité. Répondez-moi de grâce, voudriez-vous de l'immortalité à ce prix? Non sans doute. Aussi ne sauriez-vous croire qu'elle soit à ce prix. Mais quand vous le croiriez, vous n'en voudriez point; et quand vous le voudriez, vous ne le pourriez point. Comment donc d'autres le pourraient-ils, si vous ne le pouvez pas? Et si d'autres le peuvent, comment ne le pourriez-vous pas? Sommes-nous d'une autre nature que vous? Nous croyez-vous des monstres? La nature nous aurait-elle formés singulièrement pour l'inceste et pour les repas de chair humaine? Si vous croyez ces horreurs d'un homme, vous pouvez les commettre : vous êtes hommes comme les Chrétiens. Si vous ne pouvez les commettre, vous ne devez pas les croire; les Chrétiens sont hommes comme vous.

Mais on trompe, on surprend les nouveaux Chrétiens. Comme s'ils pouvaient ignorer les bruits qui courent à ce sujet; comme s'ils n'avaient pas le

plus grand intérêt à les approfondir, à s'assurer de la vérité. D'ailleurs l'usage est que tous ceux qui demandent à être initiés, vont trouver l'Hiérophante, pour savoir de lui les préparatifs qu'ils ont à faire. Il leur dira donc : « il faut avoir » un enfant qui ne sache pas ce que c'est que » la mort, qui rie à la vue du couteau. Il faut du » pain pour tremper dans le sang, des flambeaux » et des chiens, pour renverser les flambeaux. » Avant tout, il est nécessaire que vous veniez » avec votre mère et avec votre sœur ». Mais si elles ne voulaient pas venir, ou même si le postulant n'en avait point, s'il était le seul de sa famille ? On ne serait donc pas reçu Chrétien, si on n'avait ni mère, ni sœur ?

Mais quand même les nouveaux Chrétiens n'auraient été prévenus de rien, du moins ils savent tout dans la suite, ils le souffrent et ne se plaignent pas! Craindraient-ils d'être punis? Ils sont sûrs, en nous accusant, de trouver des défenseurs. Après tout, ils préféreraient la mort à une vie souillée de crimes. Je veux que la crainte leur ferme la bouche. Pourquoi s'obstinent-ils à rester dans cette secte? Des engagemens qu'on n'eut pas pris, si on les eût connus, on les rompt aussitôt qu'on les connaît.

IX. Pour donner une nouvelle force à notre justification, je vais prouver que vous vous permettez, et en secret et en public, les mêmes

crimes dont vous nous accusez sans fondement ; et c'est peut-être pour cela que vous nous en croyez capables. En Afrique on immolait publiquement des enfans à Saturne, jusqu'au proconsulat de Tibère, qui fit attacher les prêtres de Saturne aux arbres même du temple qui couvraient ces affreux sacrifices, comme à autant de croix votives. Je prends à témoin les soldats de mon pays, qui exécutèrent les ordres du proconsul. Cependant ces détestables sacrifices continuent encore en secret. Ainsi les Chrétiens ne sont pas les seuls qui vous bravent. Aucun crime ne se déracine, et sur-tout un Dieu ne peut changer. Saturne qui n'a pas épargné ses propres enfans, aurait-il épargné des enfans étrangers, que leurs pères et leurs mères venaient d'eux-mêmes lui offrir, et qu'ils caressaient au moment qu'on les immolait, pour les empêcher de pleurer? Vous voyez combien le parricide enchérit sur l'homicide.

Pour les Gaulois ils sacrifiaient des hommes à Mercure. Vos théâtres retentissent des cruautés de la Tauride. Mais dans cette ville religieuse des pieux descendans d'Énée, n'adore-t-on pas un Jupiter, que dans ses jeux même on arrose de sang humain ? C'est du sang de criminels, dites-vous : en sont-ils moins des hommes? N'est-il pas encore plus honteux de répandre en l'honneur des Dieux le sang des méchans ? Que ce Jupiter doit vous paraître Chrétien ! Il ne dégénère pas de son père du moins pour la cruauté.

Mais puisqu'il importe peu qu'on immole ses enfans pour honorer les Dieux, ou par quelqu'autre motif, je vais à présent parler au peuple (1).

Combien je vois ici de gens altérés de notre sang! Combien même de vos magistrats les plus intègres pour vous, les plus rigoureux contre nous, je pourrais confondre par des reproches trop fondés d'avoir eux-mêmes ôté la vie à leurs enfansaussitôt après leur naissance! Vous ajoutez encore à la cruauté par le genre de mort. Vous les noyez, vous les faites mourir de faim et de froid, vous les exposez aux chiens : ce serait une mort trop douce de périr par le fer. Pour nous à qui tout homicide est défendu, il nous est également défendu de faire périr le fruit d'une mère dans son sein, avant même que l'homme soit formé. C'est un homicide prématuré d'empêcher la naissance. Et dans le fond n'est-ce pas la même chose d'arracher l'âme du corps, ou de l'empêcher de l'animer? Vous avez détruit un homme, en détruisant ce qui allait le devenir : vous avez étouffé le fruit dans le germe.

Pour en venir à ces repas de sang et de chair humaine, qui font frémir, vous pouvez lire dans Hérodote, si je ne me trompe, qu'il y a des peuples, qui après s'être tiré du sang aux bras, se le présentent à boire les uns aux autres, comme

---

(1) J'omets *licet de parricidio intersit* qui a été dit plus haut.

pour sceller par là leurs traités. Il s'est passé quelque chose de semblable dans la conjuration de Catilina. On dit qu'il y a des Scythes qui mangent leurs parens après leur mort. Mais pourquoi chercher des exemples si loin ? Ici même pour être admis aux mystères de Bellone, il faut avoir bu du sang, qu'on tire de la cuisse, et qu'on reçoit dans la main. Et ceux qui sont attaqués d'épilepsie ne les voit-on pas, pour se guérir, sucer avec avidité le sang encore tout bouillant des criminels qui viennent d'expirer dans l'arène ?

Ceux qui mangent des animaux tués dans le même lieu, ne se nourrissent-ils pas de la chair de leurs semblables ? Car ce sanglier s'est abreuvé du sang du malheureux qu'il a déchiré. Ce cerf n'a expiré qu'après s'être baigné dans le sang d'un gladiateur. Et dans le ventre des ours on voit encore palpiter les membres des hommes qu'ils ont dévorés. Vous ne pouvez le nier, vous êtes des antropophages. En quoi donc diffèrent vos repas, des prétendus repas des Chrétiens? Et ceux qui s'abandonnent à des plaisirs infames et contre nature, sont-ils moins criminels sont-ils moins homicides?...

Rougissez d'imputer aux Chrétiens des crimes, dont ils sont si éloignés, qu'ils se sont même interdit dans leurs repas le sang des animaux, et que par cette raison ils s'abstiennent des bêtes étouffées et mortes d'elles-mêmes. C'est pour cela que vous leur présentez des mets pleins de sang. Or je vous

le demande, pouvez-vous vous persuader que les mêmes hommes, qui ont horreur du sang des animaux, seront altérés du sang de leurs semblables, hormis peut-être que vous n'ayez trouvé celui-ci plus délicat? Que ne joignez-vous donc le sang humain au feu et à l'encens pour éprouver les Chrétiens? Vous les reconnaîtrez et les enverrez au supplice, s'ils goûtent du sang, comme s'ils refusent de sacrifier. Et certainement vos tribunaux et vos arrêts ne vous laisseront pas manquer de sang.

Vous nous accusez aussi d'inceste. Mais qui doit être incestueux comme ceux qui ont reçu des leçons de Jupiter lui-même? Ctésias écrit que les Perses abusent de leurs propres mères. Les Macédoniens ne sont pas exempts de soupçon; témoin leurs indécentes équivoques, lorsqu'ils entendaient OEdipe déplorant sur le théâtre sa malheureuse destinée. Et parmi vous, jouets éternels d'une passion désordonnée, voyez combien les méprises sont propres à multiplier les incestes. Vous exposez vos enfans, vous les abandonnez à la compassion des étrangers qui passent; ou vous les émancipez pour les faire adopter à de meilleurs pères. Insensiblement le souvenir d'une famille à laquelle on ne tient plus s'efface, et avec l'erreur le crime d'inceste se répand et se perpétue. Comme cette honteuse passion vous tyrannise partout, qu'elle vous suit même au-delà des mers, il doit arriver que les fruits déplorables de votre

incontinence semés en tous lieux, inconnus à vous-même s'allient ensemble ou avec leurs auteurs, sans le soupçonner.

Pour nous la chasteté la plus religieuse et la plus sévère nous garantit de ces malheurs : en nous donnant de l'horreur de tout écart, de tout excès, elle nous met à l'abri de l'inceste. Il y en a qui éloignent jusqu'à l'ombre du danger, en gardant la continence jusqu'au tombeau, vieillards tout ensemble et encore enfans. Si vous aviez pris garde que c'est chez vous que se trouvent tous ces désordres, vous auriez remarqué aussi que nous en sommes innocens : le même coup d'œil vous aurait démontré l'un et l'autre. Mais par un double aveuglement trop ordinaire, vous ne voyez pas ce qui est, vous croyez voir ce qui n'est point. C'est ce que je vous ferai observer pour tout le reste. Venons à ce qui est public.

X. Vous n'adorez pas nos Dieux, dites-vous, et vous n'offrez pas de sacrifices pour les Empereurs. Sans doute nous n'offrons de sacrifices pour personne, puisque nous n'en offrons pas pour nous-mêmes. C'est qu'en un mot nous n'adorons pas vos Dieux. Voilà pourquoi nous sommes poursuivis comme criminels de lèze-majesté divine et humaine. Voilà le point capital de notre cause, ou plutôt la voilà tout entière. Elle mérite bien que vous l'approfondissiez. Nous demandons seulement de n'être point jugés par la prévention

ou par l'injustice. L'une s'interdit jusqu'à l'espérance de trouver la vérité, l'autre refuse de la voir.

Nous avons cessé d'adorer vos Dieux, depuis que nous avons reconnu qu'ils ne le sont point. Ainsi vous avez droit d'en exiger de nous la preuve, puisqu'ils mériteraient d'être adorés, s'ils étaient réellement Dieux. Et les Chrétiens seraient punissables, s'il était certain que ces Dieux qu'ils n'adorent pas, dans la persuasion qu'ils ne sont point Dieux, l'étaient en effet.

Mais, dites-vous, nous les tenons pour Dieux. Nous appelons de vous à votre conscience. Qu'elle nous juge, qu'elle nous condamne, si elle peut nier que tous vos Dieux ont été des hommes. Et si elle pouvait le nier, elle serait confondue par les monumens de l'antiquité, qui vous en ont transmis la connaissance, et qui subsistent encore; par les villes où ils sont nés, par les pays où ils ont vécu, où ils ont laissé des traces de leur existence, où on montre même leurs tombeaux. Je n'ai garde d'aller discuter ce qui regarde ce nombre innombrable de Dieux, anciens, nouveaux, barbares, grecs, romains, étrangers, captifs, adoptifs, particuliers, communs, mâles, femelles, de la ville, de la campagne, marins et guerriers. Il serait superflu même de les nommer. Je n'ai qu'un mot à dire, non pour vous les faire connaître, mais pour vous rappeler ce que vous feignez d'avoir oublié.

Vous n'avez point de Dieu avant Saturne. C'est

de lui que viennent vos principaux Dieux et les plus connus. Ainsi ce qui est certain du premier auteur, il faudra l'avouer de ses descendans. Or ni Diodore de Sicile, ni Cassius Sévérus, ni Thallus, ni Cornelius Nepos, ni aucun autre écrivain de l'antiquité ne parlent de Saturne que comme d'un homme. Si nous consultons les monumens, on ne peut en trouver de plus authentiques qu'en Italie, où Saturne, après plusieurs expéditions, et à son retour de l'Attique, fut reçu par Janus. Il donna son nom à la montagne, où il s'était retiré, à la ville qu'il fonda, (elle le conserve encore à présent) à toute l'Italie enfin qui perdit dès-lors le nom d'Œnotrie. Il fut le premier qui donna des lois à cette contrée et qui y fit battre monnaie. C'est pour cela qu'il préside au trésor. Saturne est donc un homme : s'il est homme, il est fils d'un homme, et non pas du ciel et de la terre. Mais comme ses parens étaient inconnus, il est aisé de le faire passer pour le fils du ciel et de la terre, qu'on peut regarder comme les pères et mères communs de tous. Qui par respect ne consentirait volontiers à leur donner ce nom? N'avons-nous pas même coutume de dire de ceux que nous ne connaissons pas, et qui paraissent tout-d'un-coup devant nous, qu'ils sont tombés du ciel? et n'appelle-t-on pas vulgairement enfans de la terre les hommes, dont on ignore l'origine? Voilà précisément ce qui est arrivé à Saturne. Je pourrais dire que

dans ces temps reculés où nos pères étaient si grossiers, l'aspect d'un personnage inconnu les frappait, comme aurait pu faire quelque Divinité; tandis qu'aujourd'hui même leurs descendans avec tant de lumières mettent au nombre des Dieux des hommes, dont quelques jours auparavant le deuil public attestait la mort. Ce peu de mots sur Saturne suffira. Nous démontrerons par le même argument que Jupiter fut homme, puisqu'il était fils d'un homme, et que les essaims des Dieux qui en sortent, furent comme leurs auteurs des hommes mortels.

XI. Comme vous n'osez le nier, vous avez pris le parti d'assurer qu'ils furent faits Dieux après leur mort. Examinons qu'elles ont pu en être les causes. Il faut d'abord que vous admettiez un Dieu suprême et propriétaire de la Divinité, qui ait pu la communiquer à des hommes. Car ceux qui ne l'avaient pas, n'ont pu se la donner eux-mêmes; et personne n'a pu la leur donner que celui qui la possédait en propre. En un mot c'est une absurdité de prétendre qu'ils aient été faits Dieux, s'il n'existe pas un Être qui fasse des Dieux. S'ils avaient pu se faire Dieux eux-mêmes, sans doute ils ne fussent jamais descendus à la condition d'hommes. Si donc il existe un Être qui puisse faire des Dieux, je reviens aux raisons qui l'auraient engagé à en faire parmi les hommes. Je n'en vois pas d'autres que les ser-

vices dont ce grand Dieu aurait eu besoin dans ses fonctions. Mais d'abord il est indigne de Dieu d'avoir besoin de quelqu'un, et sur-tout d'un mort. Pourquoi ne pas créer plutôt un Dieu? Et d'ailleurs quel service aurait-il pu tirer de ce nouveau Dieu? Car que le monde existe par lui-même, comme le soutient Pythagore, ou comme l'enseigne Platon, qu'il ait été fait, construit, ordonné et gouverné avec une sagesse admirable, parfait et source universelle de perfections il n'attendait ni Saturne, ni sa race.

Il faudrait être bien simple, pour douter que la pluie, la lumière, les astres, le tonnerre soient aussi anciens que le monde; que Jupiter ait craint la foudre que vous lui mettez à la main; que la terre ait produit toute sorte de fruits avant Bacchus, Cérès et Minerve, et même avant le premier homme. Car tout ce que la Providence avait prévu et préparé comme nécessaire à l'homme n'a pu être postérieur à l'homme. On dit bien que les hommes ont découvert différentes choses nécessaires à la vie, mais non pas qu'ils les ont faites. Or ce qu'on découvre existait auparavant, et doit être attribué à celui qui l'a fait, non à celui qui n'a pu que le découvrir. Au reste si Bacchus est regardé comme un Dieu, pour avoir montré aux hommes l'usage de la vigne, on a commis une injustice à l'égard de Lucullus en ne lui déférant pas le même honneur, pour avoir transporté le premier des cérisiers de Pont en

Italie. Si donc rien ne manquait à l'univers dès le commencement, si toutes les parties de l'univers servaient aux usages pour lesquels elles étaient destinées; qu'était-il besoin de faire des Dieux, pour leur assigner des emplois et des fonctions, qui étaient remplis sans eux et avant eux ?

Vous alléguez une autre cause. Vous prétendez que la Divinité a été donnée pour récompenser le mérite. Vous accorderez sans doute que ce Dieu par excellence, qui fait les Dieux, est souverainement juste, qu'il ne prodiguera pas une telle récompense, qu'il ne la donnera point au hasard et sans fondement.

Voyons donc si vos Dieux ont mérité d'être élevés au Ciel, ou précipités au fond du Tartare, qui est, selon vous, la prison et le lieu des supplices des enfers. C'est-là que sont tourmentés tous les enfans dénaturés, les incestueux, les adultères, les ravisseurs, les corrupteurs d'enfans, les hommes cruels, les meurtriers, les voleurs, les fourbes, tous ceux en un mot qui ressemblent à quelqu'un de vos Dieux. Il n'en est pas un seul que vous puissiez justifier, à moins que vous ne niiez qu'ils aient été des hommes. Mais vous ne sauriez le nier, et d'un autre côté vous ne sauriez soutenir non plus que de tels hommes on ait pu faire des Dieux. Car si vous êtes établis pour punir ceux qui leur ressemblent, si tous les gens de bien fuient les méchans et les infames, et que

Dieu se soit associé de tels hommes ; pourquoi condamnez-vous ceux dont vous adorez les collégues? Votre justice accuse le Ciel. Faites plutôt l'apothéose des plus grands scélérats. Vous êtes sûrs de flatter vos Dieux et de les honorer, en rendant un culte divin à leurs semblables.

Mais c'est trop parler de ces infamies. Je suppose que vos Dieux ont été des hommes vertueux et irréprochables. Cependant combien avez-vous laissé dans les enfers de personnages supérieurs à eux, un Socrate par sa sagesse, un Aristide par sa justice, un Thémistocle par sa valeur, un Alexandre par sa grandeur d'âme, un Polycrate par son bonheur, un Crésus par ses richesses, un Démosthène par son éloquence? Nommez-moi un de vos Dieux plus sage que Caton, plus juste et plus brave que Scipion, plus grand que Pompée, plus heureux que Sylla, plus riche que Crassus, plus éloquent que Cicéron. C'est de tels hommes que le Dieu suprême, à qui l'avenir ne peut être caché, devoit attendre pour les placer au rang des Dieux. Il s'est hâté bien mal-à-propos de faire son choix. Il a fermé le ciel, et il rougit à présent d'entendre au fond des enfers les murmures des âmes, qui méritaient assurément la préférence.

XII. Je finis sur cet article. En vous montrant clairement ce que sont vos Dieux, je vous montrerai, par une suite nécessaire, ce qu'ils ne sont pas. Or, quant à leurs personnes, je ne vois que

des noms de morts ; je n'entends que des fables, et je me suis convaincu que leur culte n'a d'autre fondement que ces fables. Quant à leurs simulacres, la matière est la même que celle de la vaisselle et des meubles ordinaires. C'est même de ces meubles que vous les faites, (telle est la force de la consécration !) après que l'art en a changé la forme, non sans outrager vos Dieux d'une manière sanglante. Nous nous consolons, en les voyant souffrir, pour obtenir les honneurs de la Divinité, les mêmes tourmens auxquels nous sommes tous les jours exposés, à cause d'eux. Vous attachez les Chrétiens à des croix, à des poteaux : n'y attachez-vous pas vos Dieux, lorsque vous en formez l'ébauche ? N'est-ce pas sur un gibet qu'ils reçoivent les premiers traits ? Vous déchirez les côtés des Chrétiens avec des ongles de fer : mais les scies, les rabots et les limes tourmentent encore plus violemment tous les membres de vos Dieux. On tranche la tête aux Chrétiens : vos Dieux n'en ont pas, si le statuaire ne leur en donne une. Nous sommes exposés aux bêtes : n'y exposez-vous pas Bacchus, Cybèle et Cérès ? On nous jette dans les flammes : combien de fois vos Dieux n'éprouvent-ils pas le même supplice ? On nous condamne aux mines : c'est de là qu'on tire vos Dieux. On nous relégue dans les îles : vos Dieux ont coutume d'y naître ou d'y mourir. Si c'est à tout cela que tient la qualité de Dieu, vous déifiez donc ceux que vous punis-

sez : les supplices sont des apothéoses. Ce qu'il y a de certain, c'est que vos Dieux sont également insensibles aux insultes, aux mauvais traitemens et aux honneurs.

O impiété! O sacrilége! vous écriez-vous. Frémissez, déchaînez-vous contre nous tant qu'il vous plaira. C'est vous cependant qui avez applaudi Senèque, lorsqu'il s'élevait avec encore plus de force contre votre superstition. Nous refusons d'adorer des statues, des images froides et inanimées, et par-là même plus ressemblantes. Les milans, les rats, les araignées n'en sont pas la dupe. Notre courage à rejeter un culte évidemment erronné ne mérite-t-il pas plutôt des éloges que des châtimens? Et pouvons-nous craindre d'offenser ce qui n'est pas, ce qui par conséquent ne peut rien sentir?

XIII. Quoi qu'il en soit, insistez-vous, nous les tenons pour Dieux. Mais si vous les tenez pour Dieux, comment pouvez-vous vous rendre coupables à leur égard d'impiété, de sacrilége, d'irrévérence? Vous êtes persuadés que ce sont des Dieux, et vous les négligez : vous les craignez, et vous les détruisez : vous les vengez, et vous les outragez. Jugez si j'en impose.

Premièrement, comme chacun parmi vous adore les Dieux qu'il lui plaît, vous offensez ceux que vous n'adorez point. La préférence en faveur des uns est un affront pour les autres : vous re-

jetez ceux que vous ne choisissez pas : vous méprisez ceux que vous rejetez, et vous ne craignez pas leur ressentiment. C'est le décret du Sénat qui a fixé le sort de chacun de ces Dieux. Celui dont l'homme n'a point voulu, que l'homme a réprouvé, ne peut être un Dieu. Les Dieux domestiques que vous appelez *Lares*, sont traités en effet parmi vous comme des domestiques. Vous les vendez, vous les engagez, vous les convertissez dans les meubles les plus vils ; à mesure qu'ils vieillissent et qu'ils s'usent, par les hommages même qu'ils reçoivent ; à mesure qu'ils éprouvent l'impression d'un Dieu plus puissant qu'eux, la nécessité. Pour les Dieux publics, vous les insultez avec l'autorité du droit public. Ils sont soumis aux impôts, ils sont adjugés à l'enchère, ils sont inscrits sur les registres du questeur, comme tout autre effet public, comme le capitole, comme les marchés.

Des terres chargées d'impôts perdent beaucoup de leur prix. Les hommes soumis à la capitation en sont moins estimés : ce sont des marques de servitude. Il en est tout autrement des Dieux. Plus ils payent d'impôts, plus ils sont honorés, ou plutôt, plus ils sont honorés, plus ils payent d'impôts.

On trafique de la majesté des Dieux. Leurs ministres ne rougissent pas d'aller mendier dans tous les cabarets. On paie le droit d'entrer dans les temples, et la place qu'on y occupe. Il n'est pas possible de les connaître qu'il n'en coûte.

Quels honneurs rendez-vous de plus aux Dieux, qu'aux morts ? N'élevez-vous pas des autels et des temples aux seconds, comme aux premiers ? Leurs statues ne sont-elles pas de même ? En devenant Dieux, ne conservent-ils pas aussi leur âge, leur état, leur profession ? Quelle différence y a-t-il entre les festins en l'honneur de Jupiter, et ceux des funérailles ; entre les officiers qui en sont chargés ; entre les vases mêmes dont on se sert pour les libations ?

C'est avec raison que vous rendez à vos Empereurs morts les honneurs divins, que vous leur aviez déférés pendant leur vie. Vos Dieux vous sauront gré, et se féliciteront eux-mêmes d'avoir leurs maîtres pour collégues. Mais quand vous placez entre Cérès et Diane une courtisane telle que Laurentia ; (encore si c'était Laïs ou Phryné) quand vous érigez une statue à Simon le magicien, avec cette inscription : *Au Dieu saint ;* quand vous mettez parmi les Dieux un infame favori, quoiqu'à dire vrai, vos anciennes Divinités ne valent pas mieux ; cependant elles regardent comme une injure que d'autres viennent partager avec elles un droit, dont elles étaient en possession depuis tant de siècles.

XIV. Venons à vos rites religieux. Je ne parle pas de vos sacrifices, où vous n'offrez que des victimes de rebut , à demi-mortes , infectes et couvertes d'ulcères. Et s'il s'en trouve de meil-

leures, vous avez grand soin de ne laisser que les extrémités, que vous n'auriez pu donner qu'à vos esclaves et à vos chiens. De la dixme que vous devez à Hercule, il n'en paraît pas le tiers sur ses autels. Je loue votre sage économie, qui sauve du moins une partie de ce qui sans cela serait absolument perdu.

Mais si je jette les yeux sur les ouvrages où vous puisez des leçons de sagesse et de conduite, que je vois de fables ridicules! Vos Dieux, partagés entre les Grecs et les Troyens, combattent les uns contre les autres, à la manière des gladiateurs. Vénus est blessée d'une flèche lancée par une main mortelle. Mars languit treize mois dans les fers, où il est menacé de périr. Jupiter doit à un monstre de ne pas subir le même sort, que lui préparait la troupe des Dieux. Tantôt il pleure la mort de son fils Sarpédon : tantôt, brûlant d'un amour incestueux pour sa sœur, il lui nomme toutes ses maîtresses, et lui jure qu'aucune d'elles ne lui a jamais inspiré une passion si vive.

Enhardis par l'exemple de leur prince, quels poètes après cela seront arrêtés par la crainte de déshonorer les Dieux? L'un fait garder à Apollon les troupeaux du roi Admete : l'autre loue Neptune à Laomédon, pour bâtir les murs de Troye. Pindare, ce fameux lyrique, chante qu'Esculape fut brûlé de la foudre, pour avoir exercé la médecine avec une avarice criminelle. Si c'est la foudre de Jupiter, on ne peut excuser Jupiter

d'inhumanité, pour avoir lui-même tué son petit-fils, ni d'envie, pour avoir fait périr un si habile homme. Des hommes religieux ne devaient pas divulguer ces faits, s'ils sont vrais, ni les inventer, s'ils sont faux. Les poètes tragiques et comiques ne sont pas plus réservés que les autres : ils se plaisent à prendre pour sujets de leurs pièces, les malheurs ou les égaremens de quelqu'un de vos Dieux.

Je ne parle pas des philosophes : je ne citerai que Socrate, qui, pour se moquer des Dieux, avait coutume de jurer par un chêne, par un bouc et par un chien. Aussi a-t-il été condamné comme athée : le sort de la vérité fut toujours d'être haïe et persécutée. Cependant les Athéniens ayant cassé dans la suite ce jugement inique, et puni les accusateurs de Socrate, lui ayant dressé à lui-même une statue d'or dans un temple, l'ont suffisamment justifié. Diogène n'a-t-il pas fait certaines railleries d'Hercule ? Et le cynique Romain Varron a imaginé trois cents Jupiter sans têtes.

XV. Les auteurs de vos farces ne vous divertissent qu'en couvrant d'opprobres les Dieux. Croyez-vous rire des comédiens ou des Dieux, dans les mimes des Lentulus et des Hostilius ? dans *Anubis adultère, la lune homme, Diane battue de verges, le testament de Jupiter, les trois Hercules affamés ?* Ne représente-t-on pas au

naturel toute la turpitude de vos Dieux? Le soleil pleure son fils précipité du Ciel, vous en riez : Cybèle soupire pour un berger dédaigneux, vous n'en rougissez pas : on chante les histoires scandaleuses de Jupiter : Pâris juge Junon, Vénus et Minerve, et vous le souffrez.

De plus ce sont les derniers, les plus infames des hommes qui jouent les rôles de vos Dieux, qui représentent un Hercule, une Minerve. N'est-ce pas là insulter, avilir la majesté des Dieux? Et vous pouvez applaudir!

Êtes-vous plus religieux dans le cirque , où parmi l'horreur des supplices, parmi des flots de sang humain, vos Dieux viennent danser, et fournir aux criminels le sujet des farces qu'ils donnent au public ? Souvent même ces malheureux prennent la place, et subissent le sort des Dieux. Nous avons vu celui qui jouait Atys, ce Dieu de Pessinunte, devenir eunuque sur le théâtre, l'Hercule expirer dans les flammes. Nous avons vu, non sans rire beaucoup, dans les jeux barbares de midi, le Mercure sonder les morts avec sa verge brûlante; le frère de Jupiter précipiter dans les enfers, à coups de marteau, les corps des gladiateurs. Si ce que j'ai dit, et ce que d'autres pourront remarquer après moi, outrage et déshonore vos Dieux ; de pareilles licences décèlent par conséquent un souverain mépris pour leurs personnes, et dans les acteurs, et dans les spectateurs qui leur applaudissent.

Mais, dites-vous, ce ne sont-là que des jeux.

Si j'ajoute donc, ce que tout le monde avouera au moins tout bas, que c'est dans vos temples, que c'est au pied des autels que se traitent les adultères, les plus infames commerces; que c'est pour l'ordinaire chez les prêtres et les ministres des Dieux ; sous les bandelettes, sous la pourpre et les ornemens sacrés, tandis que l'encens fume encore, que la passion s'assouvit; je ne sais si vos Dieux n'auront pas plus à se plaindre de vous que des Chrétiens. Du moins tous les sacriléges sont parmi vous : les Chrétiens n'entrent pas même de jour dans vos temples. Mais peut-être que s'ils adoraient de pareilles Divinités, ils les voleraient comme vous.

Qu'adorent-ils donc? Il y a lieu d'abord de présumer qu'ils adorent le vrai Dieu, puisqu'ils rejettent les faux Dieux; qu'ils ne donnent plus dans l'erreur, puisqu'ils l'ont abjurée dès qu'ils l'ont reconnue. Je vous expliquerai bientôt les dogmes secrets de notre Religion. Mais il faut auparavant effacer les fausses impressions que vous en avez prises.

XVI. Quelques-uns de vous ont rêvé que notre Dieu était une tête d'âne : Tacite est l'auteur de ce conte. Dans le cinquième livre de son histoire, où il parle de la guerre des Juifs, il remonte à l'origine de cette nation. Et après avoir dit sur cet article, sur le nom et la Religion des Juifs, tout ce qu'il lui a plu, il raconte que les Juifs,

libres du joug de l'Egypte, ou comme il le pense, chassés de ce pays, et traversant les vastes déserts de l'Arabie, étaient près de mourir de soif, lorsqu'ils aperçurent des ânes sauvages qui allaient boire, et qui leur montrèrent une source : il ajoute, que par reconnaissance ils ont érigé l'âne en Divinité. De là on a conclu que les Chrétiens, comme enclins aux superstitions judaïques, adoraient la même idole.

Cependant ce même historien, si fertile en mensonges, rapporte dans la même histoire, que Pompée, après s'être rendu maître de Jérusalem, entra dans le temple, pour connaître ce qu'il y avait de plus secret dans la Religion des Juifs, et qu'il n'y trouva point ce simulacre. Assurément si ç'eût été un objet d'adoration pour les Juifs, ils l'eussent placé dans le sanctuaire plutôt que partout ailleurs, puisqu'il y eût été à l'abri des regards profanes. Il n'était permis qu'aux prêtres seuls d'y entrer ; et le voile qui le séparait du reste du temple, en dérobait la vue à tous les autres. Pour vous, vous ne nierez pas que vous n'adoriez les chevaux et les bêtes de charge, avec leur déesse Epone. Voilà peut-être ce que vous trouvez à redire dans les Chrétiens, c'est que parmi les adorateurs de toute espèce de bêtes ils se bornent à adorer l'âne.

Quant à ceux qui nous reprochent de rendre un culte à la croix, diffèrent-ils de nous au fond, s'ils en rendent un au bois ? Qu'importe ici la

forme, si la matière est la même, et si cette matière est censée le corps d'un Dieu? Y a-t-il grande différence d'une croix à la Pallas Athénienne, à la Cérès du Phare, qui n'est autre chose qu'une pièce de bois grossière et informe? Tout morceau de bois fait partie d'une croix : ainsi nous adorerions le Dieu tout entier. Nous avons vu plus haut que vos Dieux se forment sur une croix. D'ailleurs, en adorant les victoires, vous adorez les croix qui sont au milieu des trophées. Vos armées révèrent leurs enseignes, jurent par elles, les préfèrent même à tous les Dieux. Ces images superbes, ces voiles, ces étoffes précieuses de vos drapeaux et de vos étendards, semblent destinées à décorer et à enrichir les croix. Je loue votre goût, de n'avoir pas voulu les adorer nues et sans ornemens.

D'autres, avec plus de vraisemblance et de raison, croient que le soleil est notre Dieu. Il faudrait alors nous ranger parmi les Perses, quoique nous n'adorions pas comme eux l'image du soleil sur nos boucliers. Le fondement de ce soupçon est apparemment que nous nous tournons vers l'orient, pour prier. Mais ne voit-on pas la plupart de vous tournés vers le même point du monde, affecter d'adorer le Ciel et de remuer les lèvres? Si nous donnons à la joie le jour du soleil, c'est pour une raison tout autre que pour le culte du soleil. Nous célébrons le jour qui suit immédiatement celui de Saturne, que vous passez dans

l'oisiveté et les festins, bien différemment des Juifs, dont vous ignorez la loi et les rites.

Mais depuis peu on a fait paraître notre Dieu dans cette ville sous une forme nouvelle. Un de ces hommes qui se louent pour combattre contre les bêtes, a exposé un tableau avec cette inscription : *Le Dieu des Chrétiens, race d'âne.* Il y était représenté avec des oreilles d'âne, un pied de corne, un livre à la main, et vêtu de la toge. Nous avons ri, et du nom et de la figure. Mais dans le vrai, ce monstre était le Dieu qui convenait parfaitement à ceux qui adorent des Divinités avec des têtes de lion et de chien, des cornes de chèvre et de bélier, boucs depuis les reins, serpens depuis les cuisses, portant des aîles au dos ou aux pieds.

Je n'étais pas obligé d'entrer dans ce détail : je l'ai fait pour ne pas être soupçonné d'avoir voulu rien déguiser. L'exposition de notre Foi va mettre le sceau à notre apologie.

XVII. Ce que nous adorons est un seul Dieu, qui par sa parole, sa sagesse et sa toute-puissance a tiré du néant le monde avec les élémens, les corps et les esprits, pour être l'ornement de sa grandeur. C'est pour cela que les Grecs ont donné au monde un nom (1) qui signifie ornement. Dieu est invisible, quoiqu'il se montre par-tout ; im-

(1) Κόσμος, signifie monde et ornement.

palpable, quoique sa grâce nous trace son image; incompréhensible, quoique la raison humaine le connaisse. C'est ce qui prouve à la fois, son existence et sa grandeur. Car ce qu'on peut voir à la manière ordinaire, ce qu'on peut toucher et comprendre, est moindre que les yeux qui voient, que les mains qui touchent, que la raison qui comprend. Mais ce qui est immense ne peut être parfaitement connu que de soi-même. Rien ne donne une idée de Dieu plus magnifique que l'impossibilité de le concevoir : son infinie perfection le découvre et le cache tout-à-la-fois aux hommes. Voilà pourquoi ils sont inexcusables de ne pas reconnaître celui qu'ils ne sauraient ignorer.

Voulez-vous que nous prouvions l'existence de Dieu par ses ouvrages, par ceux qui nous environnent, qui nous conservent, qui nous réjouissent, qui nous effraient? par le témoignage même de l'âme, qui, malgré la prison du corps, malgré les préjugés et la mauvaise éducation, malgré la tyrannie des passions, l'esclavage des faux Dieux, lorsqu'elle se réveille comme de l'ivresse ou d'un profond sommeil, lorsqu'elle recouvre pour ainsi dire la santé, invoque Dieu sous le seul nom qui lui convienne. *Grand Dieu! Bon Dieu! Ce qui plaira à Dieu.* Ce langage à la bouche de tout le monde. Elle le recon- aussi pour Juge par ces paroles : *Dieu le t, je mets ma confiance en Dieu. Dieu me rendra.* O témoignage de l'âme naturellement

Chrétienne ! Et en disant cela elle ne regarde pas le capitole, mais le ciel. Elle sait que c'est là que Dieu a son palais ; que c'est de là qu'elle-même tire son origine, puisqu'elle la tire de Dieu.

XVIII. Pour nous donner une connaissance plus parfaite de lui-même et de ses volontés, Dieu nous accorde le secours de l'Ecriture, que consultent tous ceux qui le cherchent dans la vue de croire en lui, et de le servir après l'avoir trouvé. Car dès le commencement il a envoyé dans le monde des hommes dignes, par leur justice et leur innocence, de le connaître et de le faire connaître. Il les a inondés de son esprit, pour annoncer qu'il n'y a qu'un Dieu, qui a tout créé, qui a formé l'homme de terre (c'est là le vrai Prométhée); qui a réglé pour jamais le cours des saisons; qui a semé la terreur de ses jugemens par les feux et par les eaux; qui a donné des préceptes pour lui plaire, que vous ignorez, ou que vous transgressez, mais auxquels sont attachées des récompenses dignes de lui. Car à la fin du monde tous les morts ressusciteront et comparaîtront à son tribunal, pour recevoir le supplice ou la récompense qu'ils auront méritée. Il accordera à ses fidèles adorateurs une félicité éternelle : il condamnera les profanes à des flammes également éternelles. Nous avons ri comme vous de ces dogmes; nous avons été des vôtres : les hommes ne naissent pas Chrétiens, ils le deviennent.

Les prédicateurs dont nous avons parlé, sont appelés prophètes, parce qu'ils prédisaient l'avenir. Leurs prophéties et les miracles qu'ils ont faits, pour prouver la divinité de leur mission, sont consignés dans des livres sacrés, qui sont maintenant publics. Le plus savant des Ptolémées, surnommé Philadelphe, très-curieux en tout genre de littérature, ayant conçu le projet de former une nombreuse bibliothèque, à l'exemple peut-être de Pisistrate, donna tous ses soins pour rassembler les livres les plus anciens et les plus renommés; et par le conseil du célèbre Démétrius de Phalère, son bibliothécaire, il fit demander aux Juifs leurs livres écrits en leur langue, et qui ne pouvaient se trouver que chez eux. Les prophètes, qui étaient tous Juifs, n'avaient prophétisé que pour les Juifs, que Dieu avait adoptés pour son peuple dans la personne de leurs pères. Les Juifs sont originairement Hébreux. C'est pour cela qu'ils parlent hebreu, et que leurs livres sont écrits en cette langue. Pour en donner l'intelligence à Ptolémée, ils lui envoyèrent soixante-dix interprètes. Menedème, philosophe religieux, a été frappé de l'uniformité de leur version (1) :

---

(1) On sait combien les savans et les critiques sont partagés sur ce fait, et sur le merveilleux de la version des Septante. Il suffit d'en avoir averti. Ce point seul demanderait une dissertation entière, pour être discuté avec exactitude, et il est absolument étranger à notre objet.

Aristée vous en a laissé l'histoire en grec. On voit encore aujourd'hui ces livres dans la bibliothèque de Ptolémée, près du temple de Sérapis, avec l'original hébreu. Les Juifs ont la liberté de les lire publiquement, moyennant un tribut : on a coutume d'aller les entendre le jour du Sabbat. Si on y va pour connaître le vrai Dieu, on le trouvera : on ne pourra même se dispenser de croire en lui.

XIX. La grande antiquité de ces livres leur donne une autorité supérieure à celle de tous les autres. Chez vous l'antiquité va de pair avec la Religion. Or les livres d'un seul de nos prophètes, qui sont comme un trésor où se gardent tous les mystères de la Religion juive, et par conséquent de la Religion chrétienne; oui, ces livres devancent de plusieurs siècles ce que vous avez de plus antique; vos édifices, vos monumens, vos origines, vos ordres, votre histoire, les sources de votre histoire, la plupart même des nations, les villes les plus fameuses, jusqu'aux caractères de l'écriture, ces témoins et ces gardiens de toutes les choses humaines. Je n'en dis pas assez; ils sont antérieurs de plusieurs siècles à vos Dieux, à vos temples, à vos oracles, à vos sacrifices.

Si vous avez entendu parler de Moïse, il est contemporain d'Inachus, Roi d'Argos (1), anté-

(1) Moïse est postérieur à Inachus de plus de deux siècles, et antérieur à Danaüs d'environ un demi-siècle.

rieur de cent soixante-dix ans à Danaüs, un de vos plus anciens Rois, de près de huit cents à la fondation de Rome, d'environ mille au désastre de Priam (1). Je pourrais aussi, avec plusieurs chronologistes, le faire précéder Homère de plus de cinq cents ans. Tous les autres prophètes sont postérieurs à Moïse; et cependant les moins anciens dévancent encore les plus anciens de vos sages, de vos législateurs, et de vos historiens.

La preuve de ce que je viens d'avancer n'est pas difficile, mais elle est immense, elle demande de longs calculs. Il faut ouvrir les archives des peuples les plus anciens, des Egyptiens, des Chaldéens, des Phéniciens; il faut consulter leurs historiens, Manéthon d'Egypte, Bérose de Chaldée, Irom de Phénicie, Roi de Tyr, et ceux qui ont écrit d'après eux. Ptolémée de Mendés, Menandre d'Ephèse, Démétrius de Phalère, le Roi Juba, Appion, Thallus et le Juif Joseph, qui tantôt les suit, tantôt les combat. Il a écrit en grec les antiquités de son pays.

Il faudrait aussi conférer les annales des Grecs, s'attacher à fixer les dates de chaque événement, pour former une chaîne des temps exacte et lumineuse; il faudrait feuilleter les histoires du monde entier. Nous avons déjà fait une partie de la preuve, en indiquant les sources d'où on

(1) Il faudrait, pour l'exactitude chronologique *d'environ trois cents ans.*

peut la tirer. Nous nous en tenons là aujourd'hui, de peur ou de la tronquer en nous pressant, ou de nous écarter trop, en voulant la mettre dans tout son jour.

XX. Nous allons vous dédommager de ce délai. Si nous ne prouvons pas à présent l'antiquité de nos Ecritures, nous faisons quelque chose de plus; nous allons prouver leur divinité. La preuve ne se fera pas attendre, ni chercher : nous l'avons sous les yeux : c'est le monde même et tout ce qui s'y passe. Ce qui arrive, ce que nous voyons tous les jours, a été prédit : il a été prédit que la terre engloutirait des villes ; que la mer submergerait des îles; que des guerres intestines et étrangères déchireraient les hommes; que les royaumes se choqueraient les uns les autres; que la famine, la peste, des calamités publiques, désoleraient certains pays, que les bêtes féroces feraient de grands ravages; que les petits seraient élevés, et les grands humiliés; que la justice deviendrait plus rare; que l'injustice se fortifierait; que l'amour de toutes les vertus s'affaiblirait; que les saisons mêmes et les élémens se dérangeraient; que des monstres et des prodiges troubleraient le cours de la nature.

Tandis que nous souffrons toutes ces épreuves, nous les lisons dans nos Ecritures. Mais nous ne pouvons les y reconnaître, sans avoir en même temps une preuve invincible en faveur des livres

où elles sont annoncées. L'accomplissement des prophéties est, ce me semble, un garant de leur divinité. Les prophéties déjà accomplies nous font croire celles qui restent à s'accomplir. Les mêmes bouches les ont prononcées, les mêmes mains les ont écrites, le même esprit les a dictées. Il n'y a qu'un temps pour les prophètes : à leurs yeux tout est présent. Les hommes ordinaires distinguent avec soin tous les temps: l'avenir devient le présent, et le présent est aussitôt le passé. Or, je vous le demande, avons-nous tort de croire pour l'avenir, ceux que nous avons trouvés si vrais pour le présent et pour le passé ?

XXI. Comme nous venons de dire que la secte des Chrétiens a pour fondement les livres des Juifs, les plus anciens qui existent, et que cependant, de notre aveu même, elle ne remonte pas au-delà du règne même de Tibère; on nous accusera de chercher à répandre des opinions nouvelles et téméraires, à l'ombre d'une Religion fameuse, et permise dans l'Etat, tandis que nous n'avons rien de commun avec elle ; ni l'ancienneté, ni l'abstinence de certaines viandes, ni les fêtes, ni la circoncision, ni même le nom, ce qui devrait être selon vous, si nous reconnaissions le même Dieu. Le peuple même sait que le Christ a paru sur la terre comme un homme ordinaire, et que les Juifs l'ont jugé tel. De là il se croit fondé à nous accuser d'adorer un homme.

Nous n'avons garde de rougir de Jésus-Christ. Nous nous glorifions au contraire d'être persécutés et condamnés pour son nom; mais nous n'avons pas d'autre Dieu que les Juifs. Pour me faire entendre, il est nécessaire de vous expliquer en peu de mots notre croyance sur la divinité de Jésus-Christ.

Les Juifs seuls étaient agréables à Dieu, à cause de la foi et de la justice de leurs pères. De là la grandeur de leur nation; leur royaume florissant et heureux à un tel point, que Dieu lui-même les instruisait, les avertissait de lui être fidèles, et de ne point l'offenser. Mais follement enflés des vertus de leurs ancêtres, ils abandonnèrent sa loi, pour se plonger dans l'impiété, et dans toute sorte de crimes. Quand ils n'en conviendraient pas, leur état actuel le prouverait assez. Dispersés, vagabonds, bannis de leur patrie, ils errent par-tout, sans avoir ni Dieu, ni homme pour Roi; sans qu'il leur soit permis de mettre le pied dans leur pays, même comme étrangers.

Les saints oracles qui les menaçaient de ces malheurs, leur annonçaient aussi, que dans les derniers siècles Dieu se choisirait parmi tous les peuples, et dans tous les lieux, des adorateurs beaucoup plus fidèles, à qui il accorderait des grâces plus abondantes, à cause de la dignité du nouveau législateur. Il était prédit que l'auteur de cette grâce et de cette loi, le maître qui viendrait éclairer, réformer et conduire le genre

humain, serait le fils de Dieu, non pas un fils qui rougit du nom de fils, et des désordres de son père, qui dût le jour à l'inceste d'une sœur à la faiblesse d'une fille, à l'infidélité d'une épouse étrangère, à un père métamorphosé en serpent, en taureau, en oiseau, en pluie d'or (vous reconnaissez-là votre Jupiter). Le fils de Dieu n'est pas même né d'un mariage ; sa mère ne connaissait aucun homme. Je vais vous expliquer sa nature, pour vous faire entendre le mystère de sa naissance.

J'ai déjà dit que Dieu avait créé le monde par sa parole, sa raison et sa puissance. Vos philosophes même conviennent que le monde est l'ouvrage de Dieu, c'est-à-dire, de la parole et de la raison. C'est le sentiment de Zénon, qui l'appelle destin, Dieu, l'âme de Jupiter, la nécessité de toutes choses. Selon Cléanthe, ce sont-là les attributs de l'esprit répandu dans toutes les parties de l'univers. Nous disons aussi que la propre substance du verbe, de la raison et de la puissance par laquelle Dieu a tout fait, est un esprit; verbe, quand il ordonne; raison, quand il dispose; puissance, quand il exécute. Nous avons appris que Dieu l'a proféré, et en le proférant l'a engendré; que pour cette raison on lui donne le nom de fils de Dieu, et celui de Dieu, à cause de l'unité de substance; car Dieu est esprit. Lorsque le soleil darde un rayon, ce rayon est une portion d'un tout : mais le soleil est dans le rayon,

puisque c'est son rayon; et il ne se fait pas une séparation, mais seulement une extension de substance. Ainsi le verbe est esprit d'un esprit, Dieu de Dieu, comme la lumière est une émanation de la lumière. La source de la lumière ne perd rien, ni de sa substance, ni de son éclat, en se communiquant, et en se répandant. De même, ce qui procède de Dieu, est Dieu et Fils de Dieu (et les deux ne sont qu'un), Esprit de l'Esprit, Dieu de Dieu; autre en propriété, non en nombre, en ordre, non en nature, sorti de son principe sans le quitter.

Ce rayon de Dieu , comme il a toujours été prédit, est descendu dans une vierge , s'est fait chair dans son sein : il naît homme uni à Dieu. La chair animée par l'esprit se nourrit , croît , parle, enseigne, opère, et c'est le Christ. Recevez toujours cette fable semblable aux vôtres , en attendant que je vous montre comment on prouve la divinité du Christ. Ceux qui parmi vous ont inventé des fables, pour détruire la vérité, que je vous annonce, savaient que le Christ devait venir. Les Juifs le savaient : c'est à eux que les prophètes l'avaient promis. Ils l'attendent encore à présent, et le grand sujet de contestation entr'eux et nous, c'est qu'ils soutiennent qu'il n'est pas encore venu. Deux avènemens du Christ sont marqués dans les prophètes , l'un dans la bassesse de la condition humaine , il est passé : l'autre dans la majesté de la divinité qui se manifeste,

c'est pour la fin des siècles. Les Juifs ne comprenant pas le premier, espèrent le second qui a été prédit avec plus de clarté, et croient qu'il est l'unique. Leurs crimes les ont empêché de croire le premier, qu'ils auraient cru s'ils l'eussent compris, et qui les aurait sauvés s'ils l'eussent cru. Ils lisent eux-mêmes dans leurs livres que Dieu, pour les punir, leur a ôté la sagesse et l'intelligence, l'usage des yeux et des oreilles. L'abaissement de Jésus-Christ le faisant paraître aux Juifs, comme un pur homme, sa puissance devait le faire regarder comme un magicien. D'un mot chassant les démons des corps des hommes, éclairant les aveugles, guérissant les lépreux, ranimant les paralytiques, ressuscitant les morts, commandant aux élémens, apaisant les tempêtes, marchant sur les eaux, il se montrait par-tout le verbe éternel de Dieu, son premier-né, toujours rempli de sa sagesse, de sa puissance et de son esprit. Mais les docteurs et les premiers d'entre les Juifs révoltés contre sa doctrine, qui les confondait, furieux de voir le peuple courir en foule sur ses pas, forcèrent Pilate, commandant en Judée pour les Romains, de le leur abandonner pour le crucifier. Lui-même il l'avait prédit. Ce n'est pas assez, les prophètes l'avaient prédit long-temps auparavant. Attaché à la croix il rendit l'esprit en parlant, et prévint le ministère du bourreau. A l'instant le jour disparut en plein midi. Ceux qui ignoraient que ce phénomène avait été prédit pour

la mort du Christ, le prirent pour une éclipse. Dans la suite ne pouvant en découvrir la raison, ils l'ont nié, mais vous le trouvez rapporté dans vos archives.

Après qu'on eut détaché de la croix le corps du Christ, et qu'on l'eut mis dans le tombeau, les Juifs le firent garder avec soin par une troupe de soldats; dans la crainte que ses disciples ne l'enlevâssent, et ne fissent accroire à des gens déjà prévenus, qu'il était ressuscité le troisième jour, comme il l'avait prédit. Mais le troisième jour la terre trembla tout-à-coup, la pierre qui fermait le tombeau fut renversée, les gardes furent saisis de frayeur; et sans qu'il eût paru aucun de ses disciples, on ne trouva plus dans le tombeau que les dépouilles d'un tombeau. Cependant les principaux d'entre les Juifs intéressés à supposer un crime, pour éloigner de la foi, pour retenir tributaire et dépendant un peuple prêt à leur échapper, répandirent le bruit que le corps du Christ avait été enlevé par ses disciples. Le Christ ne se montra pas à la multitude, pour laisser les impies dans leur aveuglement, pour que la foi destinée à de magnifiques récompenses coutât quelque chose à l'homme. Mais il demeura pendant quarante jours avec ses disciples dans la Galilée qui fait partie de la Judée, leur enseignant ce qu'ils devaient enseigner eux-mêmes. Ensuite les ayant chargés de prêcher son Evangile par toute la terre, il monta au ciel environné d'une

nuée qui le déroba à leurs yeux. Ce prodige est plus sûr que celui de Romulus, dont vous n'avez que des Proculus pour garans. Pilate, Chrétien dans le cœur, rendit compte de tout ce que je viens de dire à l'Empereur Tibère; et les Empereurs eux-mêmes auraient cru au Christ, s'ils n'étaient pas nécessaires au monde, ou qu'ils eussent pu être Empereurs à la fois et Chrétiens (1). Les apôtres fidèles à leur mission se partagèrent l'univers; et après avoir beaucoup souffert des Juifs avec le courage et la confiance que donne la verité, ils semèrent le sang chrétien à (2) Rome dans la persécution de Néron.

Nous vous produirons des témoins irréprochables de la divinité du Christ, ceux-mêmes que vous adorez. Vous serez étonnés que nous nous

---

(1) On reconnaît là le génie outré de Tertullien. Le Chrétien instruit remarque l'accomplissement des prophéties qui avaient annoncé et la conspiration générale des peuples et des grands de la terre contre le Christ et contre sa Religion, et le triomphe de la Religion, qui après s'être accrue sous le fer et dans le feu, a vu se prosterner à ses pieds ses ennemis, ses tyrans, les Césars même, à qui il avait été donné de dominer et de persécuter l'Eglise sans relâche pendant trois siècles, pour faire éclater sa force et ses vertus vraiment divines.

(2) *Sanguinem christianum seminaverunt.* Expression forte et originale que nous n'avons pas dû affaiblir, et que Tertullien développe à la fin de l'Apologétique. *Le sang Chrétien répandu par nos persécuteurs est une semence de Chrétiens.*

servions, pour vous faire croire les Chrétiens, de ceux qui vous empêchent de les croire.

En attendant voilà l'histoire, et la date exacte de notre secte, de son auteur et de notre nom. Qu'on ne cherche plus à nous décrier comme des imposteurs. Il n'est permis à personne de mentir en parlant de sa Religion. Car en disant qu'on adore ce qu'on n'adore pas en effet, on renie le véritable objet de son culte : on abjure sa Religion, en transportant à un autre les honneurs divins. Oui, nous le disons publiquement : au milieu des tortures et tandis que le sang jaillit de nos plaies, nous confessons hautement que nous adorons Dieu par le Christ. Croyez-le un homme, si vous voulez. C'est par lui et en lui que Dieu veut être connu et adoré.

Je répondrai aux Juifs qu'eux-mêmes ils ont appris d'un homme, c'est-à-dire, de Moïse, à servir le vrai Dieu. Je répondrai aux Grecs qu'Orphée dans la Thrace, Musée à Athènes, Mélampe à Argos, Throphone dans la Béotie, initiaient les hommes aux mystères des Dieux. Je répondrai à vous-mêmes, ô maîtres de l'univers : Numa qui n'était qu'un homme, mit les Romains sous le joug des plus gênantes superstitions. Qu'il soit donc permis au Christ de révéler le mystère de sa nature divine; je ne dis pas de chercher, comme Numa, à dompter, à humaniser un peuple grossier et farouche par le spectacle imposant et par le culte d'une foule de Divinités; mais qu'il soit

permis de dessiller les yeux et de faire connaître la vérité à des hommes bien civilisés sans doute, mais trompés par leur urbanité même.

Examinez donc si le Christ est véritablement Dieu, si sa Religion corrige et rend meilleurs ceux qui la professent. Si cela est, il s'ensuit que toute autre Religion qui lui est opposée est fausse; particulièrement celle qui se cachant sous des noms et des images de morts, n'a pour preuve de sa divinité que quelques prétendus prodiges et des oracles.

XXII. Nous reconnaissons des substances spirituelles, et le nom même que nous leur donnons n'est pas nouveau. Les philosophes savent qu'il y a des démons : Socrate n'attendait-il pas la réponse de son démon (1), qui s'était attaché à lui dès l'enfance, et qui ne pouvait que le porter au mal? Les poètes savent qu'il y a des démons; le peuple même le plus ignorant le sait : il emploie fréquemment dans ses juremens et dans ses imprécations le nom des démons et de leur

---

(1) Tertullien qui n'a pour but dans tout cet ouvrage, que de justifier le Christianisme aux yeux des Païens, tire habilement parti pour cela de toutes les opinions qu'il trouve établies parmi eux, sans discuter si elles sont fondées ou non, ce qui était tout-à-fait étranger à son objet. Les argumens tirés des principes et des préjugés des adversaires qu'on combat, vulgairement appelés *ad hominem*, quoique faibles ou faux même dans le fond, n'en sont pas moins sans réplique.

chef qui est Satan. Platon reconnaît aussi des anges. Si nous écoutons les magiciens, nous apprendrons qu'il y a et des démons et des anges. Mais comment de quelques anges qui se sont volontairement pervertis est venue la race plus perverse encore des démons (1) réprouvés de Dieu avec leurs auteurs et leur chef; c'est ce qu'il faut voir en détail dans les livres saints.

Il suffira de parler de leurs opérations : elles tendent toutes au malheur de l'homme. Dès le commencement du monde leur méchanceté s'est signalée en ce genre avec un succès trop complet. Ils causent au corps des maladies, de funestes accidens, font éprouver tout-à-coup à l'âme des émotions violentes et désordonnées : la subtilité de leur nature, qui échappe à tous nos sens, est très-propre pour cela. On ne peut apercevoir des esprits lorsqu'ils agissent, on ne les reconnaît qu'aux maux qu'ils ont faits; soit, par exemple, qu'une secrète altération de l'air fasse tomber les fleurs, étouffe les germes, ou gâte les fruits, soit que devenu infect il exhale des vapeurs pestilentielles.

C'est par des ressorts aussi cachés que les anges et les démons remuent les âmes, les cor-

---

(1) Nous ne perdrons pas le temps à combattre une erreur commune à Tertullien, et à quelques anciens écrivains ecclésiastiques, elle n'est pas dangereuse dans notre siècle, elle n'est que ridicule.

rompent, les jettent dans des accès de fureur et de démence, leur inspirent d'infames passions; les aveuglent à un tel point qu'ils se font adorer eux-mêmes, qu'ils vous font offrir à leurs simulacres des sacrifices et des parfums, dont ces esprits impurs se repaissent. Mais ce qu'il y a de plus délicieux pour eux, c'est d'éloigner l'homme du vrai Dieu par leurs prestiges et par leurs oracles que je vais vous dévoiler.

Tout esprit a la vitesse d'un oiseau : c'est pourquoi les anges et les démons se transportent partout en un moment. Toute la terre n'est pour eux qu'un seul et même lieu : il leur est aussi facile de savoir ce qui se passe quelque part, que de le publier. Leur vélocité, parce que leur nature est inconnue, les fait aisément passer pour Dieux. Ils veulent paraître les auteurs de ce qu'ils annoncent : ils le sont quelquefois du mal, jamais du bien; ils ont même appris les desseins de Dieu, autrefois par ses prophètes, à présent par leurs écrits. C'est ainsi qu'en dérobant à la Divinité ses secrets, ils sont parvenus à la contrefaire.

Quant à leurs oracles, Crésus et Pyrrhus peuvent nous apprendre combien ils sont habiles à les envelopper de manière qu'ils s'accordent toujours avec l'événement, quel qu'il soit. Si la prêtresse sut à Delphes que Crésus faisait cuire une tortue, c'est que le Dieu s'était transporté en Lydie dans le moment. Répandus dans l'air, portés

sur les nues, voisins des astres, il leur est fort aisé de prédire les changemens des temps.

Vous avez bien raison de vanter leur bienfaisance en guérisant les maladies : ils commencent par les donner, ils ordonnent ensuite des remèdes inouis ou contraires à la maladie; et l'on croit qu'ils ont guéri le mal, lorsqu'ils ont cessé simplement d'en faire. A quoi bon citer après cela les prodiges et les prestiges de ces esprits trompeurs, ces fantômes sous la figure de Castor et de Pollux, l'eau qu'une vestale porte dans un crible, le vaisseau qu'une autre tire avec sa ceinture, cette barbe qui devient rousse sur le champ? Et pourquoi tous ces prodiges? pour faire adorer des pierres au préjudice du vrai Dieu.

XXIII. Or si les magiciens font paraître des fantômes, s'ils évoquent les âmes des morts, s'ils font rendre des oracles à des enfans, à des chèvres, à des tables, s'ils imitent les prodiges en habiles charlatans, s'ils savent même envoyer des songes par le moyen des anges et des démons qu'ils ont invoqués, et qui leur ont confié leur pouvoir; à plus forte raison ces puissances séductrices feront pour elles-mêmes ce qu'elles font pour des intérêts étrangers. Mais si vos Dieux ne faisaient rien de plus que les anges et les démons, que deviendrait la prééminence, la supériorité qui caractérise essentiellement la nature divine; vous persuaderez-vous que les Dieux ne soient rien

de plus que les anges et les démons ? N'est-il pas vraisemblable que ces mêmes esprits, qui par leurs prodiges vous font croire aux Dieux, se font aussi adorer de vous sous leur nom? Ou toute la différence viendrait-elle des lieux, de sorte que ceux que vous reconnaissez pour Dieux dans les temples, cessent de l'être par-tout ailleurs? Il faudrait dire de même que ceux qui courent sur les tours des temples, ne sont pas fous comme ceux qui courent sur les toits de leurs voisins, ceux qui se mutilent, comme ceux qui se coupent la gorge. Des extravagances si semblables n'annoncent-elles pas le même principe? Mais jusqu'ici ce ne sont que des paroles : voici la démonstration par le fait que les Dieux et les démons sont absolument les mêmes.

Qu'on fasse venir devant vos tribunaux un homme qui soit reconnu pour possédé du démon; qu'un Chrétien, quel qu'il soit, n'importe, commande à cet esprit de parler. Il avouera et qu'il est véritablement démon, et qu'ailleurs il se dit faussement Dieu. Qu'on amène également quelqu'un de ceux qu'on croit agités par un Dieu, qui en respirant avec force sur les autels aient reçu la divinité avec la vapeur, qui parlent avec effort et comme hors d'haleine. Oui si cette vierge Célestis Déesse de la pluie, si Esculape inventeur de la médecine, qui a rendu à la vie Socordius, Thanatius, et Asclépiodote destinés à la perdre une seconde fois, si n'osant mentir à un

Chrétien, ils ne confessent pas qu'ils sont des démons; répandez sur le lieu même le sang de ce téméraire Chrétien.

Qu'y a-t-il de plus manifeste et de plus sûr qu'une pareille preuve? Voilà la vérité elle-même avec sa simplicité et son énergie. Que pourriez-vous soupçonner? De la magie ou de la fourberie? vos yeux et vos oreilles vous confondraient. Non, vous n'avez rien à opposer à l'évidence toute nue, pour ainsi dire, et sans art. Si vos Dieux le sont véritablement, pourquoi disent-ils faussement qu'ils sont démons? Est-ce par déférence pour nous? Leur divinité est donc soumise aux Chrétiens. Eh! quelle divinité qui dépend des hommes, et ce qui serait encore plus humiliant, de ses adversaires? Si d'un autre côté ils sont anges ou démons, pourquoi répondent-ils qu'ailleurs ils se donnent pour des Dieux? Comme ceux qui passent pour Dieux, s'ils l'étaient réellement, ne se diraient pas des démons, pour ne point se dégrader eux-mêmes; ainsi ceux que vous savez certainement être des démons, ne prendraient pas le nom de Dieux, s'il y en avait effectivement. Sans doute ils n'oseraient profaner la majesté de leurs maîtres. Tant il est vrai que la Divinité que vous adorez, n'existe point, puisque si elle existait, elle ne serait ni usurpée par les démons, ni désavouée par les Dieux. Les uns et les autres concourent à vous prouver qu'ils ne sont pas Dieux. Reconnaissez donc qu'ils sont tous

des démons, cherchez donc ailleurs la Divinité. Les Chrétiens après vous avoir convaincus de la fausseté de vos Dieux par vos Dieux même, vous font découvrir par la même voie quel est le vrai Dieu : s'il est unique, si c'est celui que reconnaissaient les Chrétiens, s'il faut croire en lui et l'adorer, comme la foi et les rites des Chrétiens le prescrivent.

Oui, que vos Dieux vous disent qui est Jésus-Christ, si son histoire n'est qu'un roman, si lui-même il n'est qu'un homme ordinaire ou un magicien, si ses disciples ont enlevé son corps du tombeau, s'il est encore parmi les morts, s'il n'est pas plutôt dans le ciel, s'il ne doit pas en descendre sur les ruines du monde au milieu des frémissemens et des gémissemens de tous les mortels, les Chrétiens seuls exceptés; s'il ne doit pas en descendre avec la majesté de celui qui est la puissance et l'esprit de Dieu, son verbe, sa sagesse, sa raison, son fils. Qu'ils rient avec vous de nos mystères, qu'ils nient que le Christ, après la résurrection générale, jugera tous les hommes; qu'avec Platon et les poètes ils placent sur son tribunal Minos et Radamanthe; que du moins ils essaient d'effacer l'ignominie de leur condamnation : qu'ils osent nier qu'ils sont des esprits immondes, ce qui paraît assez par ces sacrifices infects dont ils font leurs délices, et par toutes les infamies que se permettent leurs prêtres : qu'ils nient qu'ils doivent être condamnés au jour du jugement avec leurs adorateurs et leurs ministres.

Le pouvoir que nous avons sur les démons nous vient du nom de Jésus-Christ, et des menaces que nous leur faisons de sa part et de celle de Dieu. Craignant le Christ en Dieu et Dieu dans le Christ, ils sont soumis aux serviteurs de Dieu et du Christ. Aussi en notre présence, à notre commandement, effrayés par la pensée et par l'image du feu éternel, vous les voyez sortir des corps pleins de fureur et couverts de honte : vous les croyez, lorsqu'ils vous trompent ; croyez-les de même, lorsqu'ils vous disent la vérité. On ment bien par vanité, mais jamais pour se déshonorer : aussi sommes-nous bien plus portés à croire ceux qui font des aveux contre eux-mêmes, que ceux qui nient pour leur propre intérêt. Les témoignages de vos Dieux font beaucoup de Chrétiens, parce qu'on ne peut les croire sans croire au Christ. Oui, ils enflamment la foi à nos saintes Ecritures, ils affermissent le fondement de notre espérance. Vous leur offrez en sacrifice le sang des Chrétiens : comment donc pourraient-ils se résoudre à perdre des serviteurs si utiles, si zélés, s'exposer, en les rendant Chrétiens, à se voir un jour chassés par eux; s'il leur était permis de mentir, quand un Chrétien veut en votre présence tirer la vérité de leur bouche?

XXIV. Toute cette confession de vos Dieux qui avouent qu'ils ne le sont pas, qu'il n'y a pas d'autre Dieu que celui des Chrétiens, suffit sans doute

pour nous justifier de l'accusation d'avoir offensé la Religion romaine. Car s'il est certain qu'ils ne sont pas Dieux, il l'est par une suite nécessaire que ce n'est pas une religion. Mais si ce n'est pas une religion, comment pouvons-nous être coupables envers la Religion? Votre accusation retombe sur vous seuls qui adorez le mensonge, qui non-seulement méprisez, mais combattez la vraie Religion du vrai Dieu, et qui par conséquent vous rendez coupables du crime trop réel d'irréligion.

Et quand il serait sûr que ce sont des Dieux, ne convenez-vous pas, selon l'opinion générale, qu'il est un Être plus élevé, plus puissant, et comme le Roi du monde; que le pouvoir suprême ne réside qu'en lui, quoiqu'il partage avec plusieurs les fonctions de la Divinité? Voila pourquoi Platon nous représente le grand Jupiter dans le ciel à la tête d'une armée de Dieux et de démons. Selon vous il faut adorer avec lui tous ceux qu'il a établis ses lieutenans. Mais quel crime commet-on en ne voulant plaire qu'à lui, en attendant tout de lui, en refusant de communiquer à plusieurs le nom de Dieu ainsi que le nom d'Empereur? C'est un crime capital d'appeler ou de souffrir qu'on appelle Empereur qui que ce soit, hors l'Empereur lui-même.

Permettez à l'un d'adorer le vrai Dieu, à l'autre Jupiter, à l'un de lever les mains au ciel, à l'autre vers l'autel de la foi, à celui-là de compter,

comme vous dites, les nuages, à celui-ci les panneaux d'un lambris; à l'un enfin de s'offrir lui-même à Dieu, à l'autre d'offrir un bouc. Prenez garde que ce ne soit une espèce d'irréligion d'ôter la liberté de religion et l'option de la Divinité, de ne pas me permettre d'adorer le Dieu que je veux adorer, de me contraindre d'adorer celui que je ne veux point adorer. Quel Dieu recevra des hommages forcés? un homme n'en voudrait point.

Les Egyptiens ont toute liberté de se livrer à l'extravagance de leurs superstitions, de mettre toute sorte de bêtes au rang des Dieux, de punir de mort quiconque aurait tué un de ces Dieux. Chaque province, chaque ville a ses Dieux. La Syrie a Astarté, l'Arabie Disare, le Norique Belenus, l'Afrique Célestis; la Mauritanie a ses Rois. Je crois n'avoir nommé que des provinces romaines, et cependant leurs Dieux ne sont pas les Dieux des Romains. Ceux des villes municipales d'Italie ne sont pas plus honorés à Rome. Delventinus est adoré à Cassin, Visidianus à Narni, Ancaria à Ascoli, Nursia à Vulsin, Valentia à Ocriculum, Nortia à Sutrin, Curis à Falèse, Curis qui a donné son nom à sa fille Junon. Nous sommes les seuls à qui l'on refuse la liberté de conscience. Nous offensons les Romains, ils ne nous regardent plus comme Romains, parce que notre Dieu n'est pas adoré des Romains. Mais que vous le vouliez, ou que vous ne le vouliez pas, notre

Dieu est le Dieu de tous les hommes; et chez vous il est libre d'adorer tout hors le vrai Dieu, comme si le Dieu de qui nous dépendons tous, ne devait pas être adoré de tous.

XXV. Je crois n'avoir rien à ajouter à ma démonstration de la fausseté de vos Dieux, et de la vérité du nôtre. L'autorité de vos Dieux même est venue mettre le sceau à l'évidence et à la force du raisonnement. Mais puisque je viens de parler des Romains, je ne refuserai pas d'entrer en lice avec ceux qui soutiennent que c'est à cause de leur zèle pour la Religion, que les Romains sont élevés à ce haut point de gloire, qu'ils sont les maîtres du monde, et qu'une preuve sensible que leurs Dieux sont véritables, c'est que leurs plus religieux adorateurs sont aussi les peuples les plus puissans.

Voilà donc la récompense que les Dieux ont accordée aux Romains, j'entends Sterculus, Mutunus, Larentina : car pour les Dieux étrangers, il n'est pas croyable qu'ils aient préféré les Romains à leurs compatriotes, qu'ils aient abandonné à des peuples ennemis la terre, où ils ont reçu le jour, où ils ont passé leur vie, où ils se sont signalés et où reposent leurs cendres.

Mais Cybèle chérit peut-être dans Rome le sang troyen, les descendans de ses compatriotes qu'elle défendit autrefois contre les Grecs. Elle a voulu passer chez leurs vengeurs, qu'elle prévoyait de-

voir mettre un jour sous le joug les conquérans de la Phrygie. Aussi a-t-elle donné de notre temps une preuve bien éclatante de sa divinité, lorsque l'Empereur Marc-Aurèle ayant été enlevé à la république prés Syrmium le seize des calendes d'avril, le vénérable chef des Galles faisait néanmoins des libations de son propre sang le neuf des calendes du même mois, ordonnait les prières ordinaires pour la santé de cet Empereur, alors au rang des morts. O paresseux courriers, ô tardives dépêches qui ont empêché Cybele d'être plutôt instruite de la mort de l'Empereur! En vérité les Chrétiens riraient bien d'une pareille Divinité.

Jupiter a-t-il pu voir d'un œil indifférent son île de Crète ébranlée jusque dans ses fondemens par les faisceaux romains? A-t-il ainsi oublié l'antre du mont Ida, et les danses des Corybantes, et le parfum de sa nourrice? Son tombeau ne lui est-il pas plus cher que le capitole; et n'est-ce pas à la terre qui couvrait ses cendres qu'il devait accorder l'empire du monde?

Et Junon aurait-elle souffert que Carthage cette cité chérie, qu'elle préférait à Samos même, fut renversée par la race d'Enée : cette cité, *où étaient son char et ses armes, et qu'elle ambitionnait, qu'elle s'efforçait de faire régner sur toutes les nations, si les destins l'eussent permis?* Epouse et sœur infortunée de Jupiter, elle ne pouvait rien contre les destins : Jupiter lui-même leur

est soumis. Les destins ont donc livré Carthage aux Romains malgré les vœux et les efforts de Junon ; et cependant les Romains ne leur ont jamais rendu tant d'honneurs qu'à Larentina, cette infame prostituée.

Il est constant que plusieurs de vos Dieux ont régné. Or si ce sont eux à présent qui distribuent les royaumes, de qui tenaient-ils les leurs ? Quelles Divinités Jupiter et Saturne adoraient-ils ? quelque Sterculus apparemment. Mais Sterculus et ses compatriotes n'eurent des autels à Rome que long-temps après.

Quant à ceux de vos Dieux qui n'ont pas régné, il est certain que de leur temps il y avait des Rois qui ne leur rendaient point de culte, puisque ces Dieux ne l'étaient pas encore. Il y avait des princes long-temps avant vos Dieux ; il faut donc chercher ailleurs les dispensateurs des couronnes.

Mais que c'est avec peu de fondement qu'on attribue aux Dieux la grandeur de Rome, comme le prix des honneurs qu'ils en ont reçus, puisque ces honneurs sont postérieurs à sa grandeur ! Car quoique Numa soit le premier auteur de vos superstitions, néanmoins vous n'aviez de son temps ni statues, ni temples : la Religion était frugale, les cérémonies pauvres ; il n'y avait pas de capitole rival de l'Olympe, mais des autels de gazon dressés à la hâte, des vases d'argile, une fumée légère : le Dieu ne paraissait nulle part, l'art des

Grecs et des Etrusques n'avait pas encore rempli Rome de figures. En un mot les Romains n'étaient pas religieux avant d'être grands; ils ne sont donc pas grands, parce qu'ils ont été religieux : et comment le seraient-ils, si l'irréligion a été la source de leur grandeur?

En effet les royaumes et les empires, si je ne me trompe, s'établissent par les guerres, s'agrandissent par les victoires; mais les guerres et les victoires entraînent nécessairement la ruine des villes. Les villes ne peuvent être ruinées, sans que les Dieux en souffrent. Les murailles et les temples s'écroulent à la fois, le sang des prêtres coule mêlé avec celui de leurs concitoyens, les mêmes mains enlèvent l'or sacré et l'or profane : ainsi autant de trophées des Romains, autant de sacriléges; autant de triomphes sur les peuples, autant de triomphes sur les Dieux; autant de dépouilles ravies à l'ennemi, autant de simulacres des Dieux captifs. Et ces Dieux consentent à recevoir les hommages de leurs ennemis et de leurs vainqueurs! Ils donnent un empire sans bornes à ceux dont ils ont à payer les outrages plutôt que les adorations!

Mais on outrage impunément, comme on adore vainement des Dieux qui ne sentent rien. Eh! comment pourrait-on faire honneur à la Religion de la grandeur des Romains, qui l'ont offensée à mesure qu'ils se sont agrandis, ou même qui ne se sont agrandis qu'en l'offensant! D'ailleurs

tous ces peuples vaincus dont les royaumes ont été reduits en provinces de l'empire romain, n'avaient-ils pas aussi leurs religions ?

XXVI. Voyez donc si le dispensateur des couronnes ne serait pas cet Être souverain, de qui dépendent également et la terre , et ceux qui régnent sur la terre si celui qui était avant les temps , qui a fait les temps et les siècles , n'a pas réglé la durée et les vicissitudes des empires ; si les cités ne s'élèvent et ne s'abaissent point au gré de celui qui dominait le genre humain, lorsqu'il n'y avait pas encore de cités.

Pourquoi chercher à vous tromper vous-même? Rome sauvage est plus ancienne que quelques-uns de vos Dieux : elle régnait avant d'avoir donné cette enceinte immense au capitole. Les Babyloniens régnaient avant vos Pontifes, les Mèdes avant vos Quindecemvirs , les Egyptiens avant vos Saliens, les Assyriens avant vos Luperques, les Amazones avant vos Vestales. Et si c'étaient véritablement vos Dieux , qui disposassent des royaumes , les contempteurs de tous les Dieux les Juifs n'eussent jamais régné. Vous avez offert des victimes à leur Dieu, des présens à son temple : vous avez honoré de votre alliance la nation, que vous n'auriez jamais subjuguée, si elle n'eut commis un dernier attentat contre le Christ.

XXXVII. Nous nous sommes suffisamment jus-

tifiés d'avoir offensé vos Dieux, en prouvant qu'ils ne sont rien moins que Dieux. Aussi quand on nous presse d'aller leur sacrifier nous nous en défendons toujours par les lumières de notre conscience, qui nous apprend à qui se rapportent les hommages qu'on rend à ces simulacres et à ces hommes déïfiés. Mais il y en a parmi vous qui nous traitent d'insensés, de perdre la vie par entêtement, au lieu de la sauver en sacrifiant, sans changer pour cela d'opinion. Vous nous donnez-là un bon conseil, pour vous tromper : nous reconnaissons sans peine quel est celui qui vous l'a suggéré ; et comment il essaie de tous les moyens possibles, tantôt de l'artifice, tantôt de la cruauté, pour triompher de notre constance. C'est cet esprit ange et démon qui devenu notre ennemi, par sa réprobation, et envieux des grâces divines, s'insinue dans vos âmes, d'où il nous fait la guerre, et vous inspire, sans que vous le soupçonniez, ces jugemens iniques et barbares, dont je me suis plaint au commencement de cette Apologie.

Car quoique les démons nous soient soumis ; cependant comme de méchans esclaves, ils mêlent souvent l'insolence à la crainte : ils sont ravis de nuire à ceux qu'ils craignent, la haine est la fille de la crainte. Condamnés sans espérance, leur unique consolation est de jouir du fruit de leur méchanceté, tandis que leur supplice est encore suspendu. Mais ce n'est que de loin qu'ils

osent nous attaquer. A notre approche, vaincus et supplians, ils rentrent aussitôt dans leur condition. Ainsi lorsque semblables à des esclaves échappés des fers, des prisons ou des mines, ils s'élancent contre leurs maîtres, avec d'autant plus de fureur, qu'ils sentent l'inégalité de leurs forces, obligés à combattre ces vils ennemis, nous leur résistons avec une constance égale à leur acharnement; et nous n'en triomphons jamais plus glorieusement, que lorsque nous mourons pour la foi.

XXVIII. Mais forcer des hommes libres à sacrifier, c'est une injustice trop criante, c'est une violence inouie. Eh! quoi de plus déraisonnable que de vouloir contraindre un autre homme de rendre à la Divinité des hommages que de lui-même il est assez intéressé à lui rendre? N'aurait-il pas droit de répondre : je ne veux pas moi me rendre Jupiter propice; de quoi vous mêlez-vous? Que Janus se fâche; qu'il me tourne quel visage il voudra, que vous importe? C'est pour cela que ces esprits pervers vous ont suggéré de nous faire sacrifier pour les jours des Empereurs. Vous vous croyez obligés de nous y contraindre, et nous le sommes de courir risque de la vie.

Nous voilà donc arrivés au crime de lèze-majesté humaine : mais cette majesté est pour vous plus auguste que la divine. Vous craignez, vous respectez plus l'Empereur que Jupiter même dans

l'Olympe : vous avez raison sans doute, si vous ne l'ignorez pas, puisque le dernier des vivans est préférable à quelque mort que ce soit. Mais ce n'est point là le motif qui vous fait agir. Vous avez plus d'égard pour la puissance des Empereurs, parce que vous l'avez sous les yeux, et vous êtes véritablement coupables envers la Divinité, de lui préférer une majesté humaine. Aussi vous parjureriez-vous plutôt, en jurant par tous vos Dieux que par le génie seul de César.

XXIX. Il faut d'abord s'assurer que ceux à qui vous sacrifiez peuvent rendre la santé aux Empereurs ou à quelqu'autre homme. Si cela est, traitez-nous en criminels : mais si ces esprits méchans, anges ou démons, sont capables de faire quelque bien ; si condamnés, si perdus eux-mêmes sans ressource, ils justifient et ils sauvent les autres ; si des morts (vous savez ce qui en est) garantissent les vivans ; qu'ils commencent donc par garantir leurs statues et leurs temples , qui ne sauraient se passer des gardes que leur donne l'Empereur. Et ces statues, ces temples, la matière n'en est-elle pas tirée des mines et des carrières de l'Empereur? Les temples ne dépendent-ils pas absolument de lui ? Plusieurs Dieux ont éprouvé sa colère ; d'autres se sont ressentis de sa magnificence et de sa faveur. Or ceux qui sont au pouvoir de l'Empereur, qui tiennent tout de lui , comment seront-ils les arbitres de sa des-

tinée? Comment leur devra-t-il sa conservation, tandis qu'eux-mêmes ils lui sont redevables de la leur?

Voilà donc pourquoi nous sommes criminels de lèze-majesté; parce que nous n'abaissons pas les Empereurs au-dessous de ce qui leur est soumis; parce que nous ne nous jouons pas du salut des Empereurs, en le plaçant dans des mains de plomb. Pour vous, vous êtes religieux envers les Empereurs, parce que vous cherchez leur salut où il n'est point, que vous le demandez à ceux qui ne sauraient l'accorder; tandis que vous ne pensez point à celui de qui il dépend uniquement, et que vous faites une cruelle guerre aux Chrétiens, qui seuls savent comment il faut le demander, et par conséquent peuvent seuls l'obtenir.

XXX. Car nous invoquons pour le salut des Empereurs le Dieu éternel, le vrai Dieu, le Dieu vivant, que les Empereurs souhaitent se rendre favorable, plutôt que tous les Dieux ensemble. Peuvent-ils ignorer que c'est de lui qu'ils ont reçu et l'empire et la vie, qu'il n'y a pas d'autre Dieu que lui; qu'ils sont en sa puissance, qu'ils sont immédiatement après lui, avant tous les Dieux. Ils sont au-dessus de tous les hommes vivans, à plus forte raison donc au-dessus de ces Dieux morts. Ils connaissent les bornes de leur pouvoir: ils sentent qu'ils ne peuvent rien contre celui par

qui ils peuvent tout. Que l'Empereur déclare la guerre au ciel ; qu'il le traîne captif, attaché à son char de triomphe ; qu'il mette des sentinelles dans le ciel ; qu'il rende le ciel tributaire : extravagantes chimères ! Il n'est grand qu'autant qu'il reconnaît son maître dans le Dieu du ciel. L'auteur du ciel et de toutes les créatures est aussi le sien : c'est par lui qu'il est Empereur, et qu'avant d'être Empereur il est homme ; il tient sa couronne du Dieu dont il tient la vie. Les yeux levés au ciel, les mains étendues, parce qu'elles sont pures ; la tête nue, parce que nous n'avons à rougir de rien ; sans ministre qui nous enseigne des formules de prières, parce que c'est le cœur qui prie, nous demandons pour les Empereurs une longue vie, un règne tranquille, la sûreté dans leurs palais, la valeur dans les troupes, la fidélité dans le Sénat, la vertu dans le peuple, la paix dans tout le monde ; enfin tout ce qu'un homme, tout ce qu'un Empereur peut désirer.

Je ne puis demander tout cela qu'à celui de qui je suis assuré de l'obtenir : il est le seul qui puisse l'accorder, et je suis le seul qui puisse l'obtenir, comme son serviteur et son adorateur, prêt à être immolé pour sa loi. Je lui offre la plus précieuse victime qu'il m'a demandée lui-même, la prière, qui vient d'un corps chaste, d'une âme innocente, et du Saint-Esprit. Je ne lui offrirai pas quelques grains d'un vil encens, ou d'autres parfums d'Arabie, des gouttes de vin, du

sang d'un bœuf languissant qui désire la mort, beaucoup moins encore une conscience infecte. Je suis toujours étonné de voir les prêtres les plus corrompus faire le choix des victimes, et qu'on examine plutôt les entrailles des animaux, que les cœurs des sacrificateurs.

Tandis que nous prions de la sorte, déchirez-nous, si vous voulez avec des ongles de fer; attachez-nous à des croix, jetez-nous dans les flammes, tirez le glaive contre nous, exposez-nous aux bêtes; le Chrétien qui prie est disposé à tout souffrir. Pour vous, magistrats zélés, hâtez-vous d'arracher la vie à des hommes qui l'emploient à prier pour l'Empereur. La vérité, la fidélité à Dieu, voilà donc nos crimes!

XXXI. Mais nous sommes des flatteurs dont le but est d'échapper au supplice à la faveur de l'imposture. En vérité, cet artifice nous réussit à merveille. Sans doute vous croyez, et vous nous laissez prouver tout ce que nous voulons. Si cependant vous êtes persuadés que nous ne prenons aucun intérêt à la vie des Empereurs, ouvrez nos livres, qui sont la parole de Dieu même : nous ne les cachons à personne, et différentes circonstances les ont fait passer dans les mains des étrangers : vous verrez qu'il nous est ordonné de prier, par un excès de charité, pour nos ennemis, de souhaiter du bien à nos persécuteurs. Or qui sont les plus grands ennemis, les plus

ardens persécuteurs des Chrétiens, sinon ceux dont ils sont accusés d'offenser la majesté ? De plus nous lisons en termes exprès dans les saintes Ecritures : « priez pour les Rois et pour tou-
» tes les Puissances, afin que vous jouissiez d'une
» paix parfaite. » En effet l'empire ne peut être ébranlé que tous ses membres ne le soient : et nous-mêmes, quoique regardés comme étrangers, nous nous trouvons nécessairement enveloppés dans ses malheurs.

XXXII. D'ailleurs nous sommes obligés, par une raison particulière, de prier pour les Empereurs et pour l'Empire Romain : c'est que nous savons que la fin du monde, avec les calamités affreuses dont elle menace tout le monde, est suspendue par le cours de l'Empire Romain (1). En demandant à Dieu que cette horrible catastrophe soit retardée, nous demandons par conséquent que la durée de l'Empire Romain soit prolongée.

Si nous ne jurons point par le génie des Empereurs, nous jurons par leur vie, plus auguste que tous les génies, qui ne sont que des démons. Nous respectons dans les Empereurs les jugemens de Dieu, qui les a établis pour gouverner les peuples. Nous savons qu'ils n'ont de pouvoir que celui que Dieu leur a donné. Nous demandons

---

(1) Cette opinion de Tertullien qui nous paraît très-singulière, lui est commune avec plusieurs anciens docteurs.

la conservation de ce que Dieu lui-même a voulu; et c'est-là pour nous un grand serment. Quant aux génies, nous les conjurons, pour les chasser du corps des hommes : nous n'avons garde de jurer par eux, pour leur déférer un honneur qui n'appartient qu'à Dieu.

XXXIII. Mais pourquoi parler davantage de nos sentimens religieux pour l'Empereur ? Pouvons-nous ne pas les avoir pour celui que notre Dieu a placé sur le trône, et qu'à ce titre nous sommes fondés à regarder spécialement comme notre Empereur ? Je puis aussi plus qu'un autre contribuer à sa conservation, non-seulement parce que je la demande à celui qui peut l'accorder, et que je suis ce qu'il faut être pour l'obtenir; mais encore parce qu'en abaissant sa majesté au-dessous de Dieu, et de Dieu seul, je dispose Dieu par-là à lui être favorable. Je n'égalerai point l'Empereur à Dieu : je ne l'appellerai point Dieu, et parce que je ne sais pas mentir, et parce que je le respecte trop pour me moquer de lui, et parce que lui-même ne voudra point s'entendre appeler Dieu; puisqu'il est homme, et que le devoir ainsi que l'intérêt de l'homme est de se reconnaître inférieur à Dieu. C'est bien assez pour lui d'avoir le titre d'Empereur, titre auguste qu'il tient de Dieu. Qui l'appelle Dieu, nie qu'il soit Empereur : il ne peut être Empereur, sans être un homme. Lors même qu'il est porté sur ce pompeux char

de triomphe, on a soin de l'avertir qu'il est homme : quelqu'un est placé derrière lui pour lui dire, *regarde derrière toi, et souviens-toi que tu es homme.* Rien de si flatteur, de si propre à lui donner la plus haute idée de sa gloire, que cette précaution qu'on juge nécessaire, de le faire ressouvenir de ce qu'il est. Il serait moins grand, si on l'appelait Dieu, parce qu'il sentirait que c'est une fausseté. Il est bien plus grand quand on l'avertit de ne pas se croire un Dieu.

XXXIV. Le fondateur de votre empire, Auguste, ne souffrait pas qu'on le nommât Seigneur. Ce nom en effet appartient à la Divinité. Je consens cependant à donner à l'Empereur le nom de Seigneur, pourvu que ce ne soit pas dans le même sens que je le donne à Dieu. Je ne suis point l'esclave de l'Empereur : je n'ai proprement qu'un Seigneur, le Dieu tout-puissant et éternel, qui est également le Seigneur de l'Empereur. D'ailleurs comment le père de la patrie en serait-il encore le Seigneur? Un nom qui respire la douceur et l'amour, n'est-il pas préférable à celui qui n'annonce que la puissance. Aussi les chefs de famille en sont-ils appelés les pères plutôt que les Seigneurs.

Le nom de Dieu convient encore bien moins à l'Empereur. Ce n'est qu'à la plus honteuse et la plus funeste flatterie qu'il appartient de le lui donner. Tandis que vous avez un Empereur, irez-

vous saluer Empereur quelqu'un de ses sujets? Par ce sanglant outrage vous attireriez infailliblement la vengeance de l'Empereur sur votre tête; peut-être même sur celui que vous auriez nommé Empereur. Rendez à Dieu le culte qui lui est dû ; si vous voulez ménager à l'Empereur sa protection : cessez de reconnaître un autre Dieu; cessez d'appeler Dieu celui qui ne peut se passer du secours de Dieu. Si cette basse et sacrilége adulation ne rougit pas de son imposture, qu'elle en redoute les suites : vous-même ne maudissez-vous pas quiconque appelle l'Empereur Dieu avant son apothéose?

XXXV. Les Chrétiens sont donc les ennemis de l'Etat, parce qu'ils rendent à l'Empereur des honneurs qui ne sont ni vains, ni faux, ni sacriléges; parce que faisant profession de la véritable Religion, ils célèbrent les jours de fète de l'Empereur par les sentimens de leurs cœurs, et non par la débauche. Grande preuve de zèle en effet, d'allumer des feux et de tendre des lits dans les rues, d'y faire des grands festins, de changer Rome en taverne, de répandre le vin par-tout, de courir en troupes pour insulter et commettre toute sorte de désordres! La joie publique ne s'annonce-t-elle donc que par la honte publique? Ce qui serait indécent un autre jour, devient-il décent dans les jours consacrés au prince? Ceux qui observent les lois par respect pour le

prince, les violeront-ils à cause de lui? La licence et le dérèglement s'appelleront-ils piété ? Une occasion de dissolution passera-t-elle pour une fête religieuse?

Nous sommes bien coupables sans doute : nous acquittons les vœux pour les Empereurs, sans cesser d'être sobres, chastes et modestes. Dans ces jours de joie nous ne couvrons pas nos portes de lauriers; nous n'allumons pas des lampes en plein midi : rien cependant n'est plus honnête alors que de donner à sa maison l'air d'un lieu de prostitution.

Il est à propos maintenant de mettre dans son jour la sincérité de vos démonstrations pour la seconde majesté, qu'on nous accuse d'offenser par un second sacrilége, lorsque nous refusons de célébrer avec vous les fêtes des Empereurs d'une manière également opposée à la bienséance, à la modestie et à la pudeur. Il faut voir si ceux qui nous refusent le nom de Romains, qui nous traitent d'ennemis des Empereurs, ne sont pas plus criminels que nous. J'interroge donc les Romains; je demande à cette immense multitude, qui remplit vos sept collines, si jamais dans son langage romain elle épargne les Empereurs : le Tibre et les écoles des gladiateurs peuvent en rendre témoignage. Si la nature n'eut couvert les cœurs que d'une matière transparente, on y verrait l'objet de leurs vœux secrets, les images de nouveaux princes qui se succéderaient sans cesse, pour faire des largesses et des distri-

butions au peuple. Oui voilà les vœux secrets de ces Romains, dans le temps même qu'on les entend crier: *O Jupiter, retranche de nos années pour les donner à l'Empereur.* Un Chrétien ne sait point tenir ce langage : il ne sait point non plus souhaiter un nouvel Empereur.

Le peuple, dites-vous, est toujours peuple. Fort bien. Mais cependant ce sont-là des Romains, et nos plus grands ennemis. Les autres ordres de l'État, selon le rang qu'ils y tiennent, sont sans doute d'une fidélité à l'épreuve : jamais il ne s'est trouvé de factieux dans le Sénat, dans l'ordre équestre : dans les camps, dans le palais. D'où sont donc sortis les Cassius, les Nigers, les Albinus; ceux qui assassinent leur prince entre deux bosquets de laurier; ceux qui s'exercent dans les gymnaces, pour les étrangler habilement; ceux qui forcent le palais à main armée, plus audacieux que les Sigerius et les Parthenius (1)? Si je ne me trompe, tous ces gens-là étaient Romains, c'est-à-dire n'étaient pas Chrétiens. Tous, jusqu'au moment où leur rebellion a éclaté, sacrifiaient pour le salut de l'Empereur, juraient par son génie, et sur-tout ne manquaient pas de donner aux Chrétiens le nom d'ennemis publics.

Les complices ou les partisans des dernières factions qu'on découvre tous les jours, restes échappés d'un parti, dont les parricides chefs vien-

(1) Meurtriers de l'Empereur Domitien.

nent d'être moissonnés, n'ornaient-ils pas leurs portes de branches de laurier les plus fraîches et les plus touffues? N'avaient-ils pas dans leurs vestibules les plus brillantes illuminations? Ne remplissaient-ils pas la place de lits superbes; non à la vérité dans l'intention de prendre part à la joie publique, mais pour former leurs vœux particuliers dans une fête tout-à-fait étrangère, pour faire en quelque sorte dans le secret l'inauguration de celui à qui ils destinaient le trône?

Ceux qui consultent les astrologues, les aruspices, les augures, les magiciens, sur la vie des Empereurs, n'ont pas moins d'empressement à s'acquitter de ces devoirs religieux. Pour les Chrétiens, jamais ils n'ont recours à des sciences inventées par les anges rebelles et maudits de Dieu. Et d'où peut venir cette curiosité de s'informer des jours des Empereurs, si on ne trame rien contr'eux; si du moins on ne souhaite et n'attend pas leur mort? Car on ne tire pas l'horoscope de ses maîtres par le même motif qu'on tire celui des personnes qu'on aime : la curiosité du sang et de l'amitié est bien différente de celle de l'esclavage.

XXXVI. S'il est donc certain que ceux que vous appeliez Romains, et qui passaient pour tels, sont convaincus d'être les ennemis de l'empire; ne pourrait-il pas se faire aussi que ceux qui passent pour ennemis, et à qui vous refusez le

nom de Romains, fussent effectivement Romains, et rien moins qu'ennemis? Non, la fidélité et le dévouement dus aux Empereurs ne consistent pas dans de vaines démonstrations, sous le masque desquelles la trahison sait si bien se cacher. Ils consistent dans les sentimens que nous sommes obligés d'avoir pour tous les hommes, comme pour les Empereurs : car ce n'est pas aux Empereurs seuls que nous devons vouloir du bien. Nous faisons le bien sans acception de personnes, parce que c'est pour nous-mêmes que nous le faisons, sans attendre ni louange, ni récompense d'aucun homme. Notre rémunérateur est Dieu seul, qui nous fait une loi de cet amour universel pour tous indistinctement. Nous sommes les mêmes pour les Empereurs que pour tous ceux avec qui nous avons quelque rapport. Il nous est également défendu de vouloir du mal à qui que ce soit, d'en faire, d'en dire, d'en penser même. Ce qui ne nous est pas permis contre l'Empereur, ne l'est contre personne : ce qui ne l'est contre personne, l'est peut-être encore moins contre celui que Dieu a fait si grand.

XXXVII. Si, comme nous l'avons dit, il nous est ordonné d'aimer nos ennemis, qui pourrions-nous haïr? S'il nous est défendu de nous venger de ceux qui nous offensent, pour ne pas nous rendre aussi coupables qu'eux, qui nous sera-t-il permis d'offenser?

Vous-mêmes, je vous en fais juges, combien de fois exercez-vous des cruautés contre les Chrétiens, ou de votre propre mouvement, ou pour obéir aux lois? Combien de fois le peuple, sans attendre vos ordres, ne nous accable-t-il de pierres, et ne met-t-il pas le feu à nos maisons? Dans la fureur des Bacchanales on n'épargne pas même les morts : oui l'asyle de la mort est violé. Du fond des tombeaux où ils reposent, on arrache les cadavres des Chrétiens, quoique méconnaissables, quoique déjà corrompus, pour leur insulter et les mettre en pièces. Cependant avez-vous remarqué que nous ayons jamais cherché à nous venger de cet acharnement qui nous poursuit au-delà du tombeau! une seule nuit avec quelques flambeaux, c'en serait assez, s'il nous était permis de rendre le mal pour le mal : mais à Dieu ne plaise qu'une Religion divine ait recours à des moyens humains pour se venger, ou qu'elle se laisse abattre par les épreuves. Si au lieu de nous venger sourdement, nous voulions agir en ennemis déclarés, nous ne manquerions ni de forces, ni de troupes. Les Maures, les Marcomans, les Parthes mêmes, quelque nation que ce soit, renfermée après tout dans ses limites, est-elle plus nombreuse qu'une nation qui n'en a d'autres que l'univers? Nous ne sommes que d'hier, et nous remplissons tout, vos villes, vos îles, vos châteaux, vos bourgades, vos conseils, vos camps, vos tribus, vos décuries, le palais,

le Sénat, la place : nous ne vous laissons que vos temples.

Ne serions-nous pas bien propres à la guerre, même à forces inégales, nous qui nous laissons tuer si volontiers; si ce n'était une de nos maximes, qu'il vaut mieux souffrir la mort que de la donner? Sans même prendre les armes, sans nous révolter, nous pourrions vous combattre simplement en nous séparant de vous. Car si cette multitude d'hommes vous eut quittés pour se retirer dans quelque contrée éloignée, la perte de tant de citoyens de tout état aurait décrié votre gouvernement, et vous eut assez punis : vous auriez été effrayés de votre solitude, du silence, de l'étonnement du monde, qui aurait paru comme mort : vous auriez cherché à qui commander; il vous serait resté plus d'ennemis que de citoyens. A présent, la multitude des Chrétiens fait que vos ennemis paraissent en petit nombre.

Et qui vous délivrerait de ces ennemis cachés, aussi funestes à vos âmes qu'à vos corps, je veux dire des démons que nous chassons sans intérêt et sans récompense? Il suffirait, pour notre vengeance, de vous laisser à la merci de ces esprits immondes. Et vous, sans nous tenir compte d'un service de cette importance, sans réfléchir que loin de vous être nuisibles, nous vous sommes nécessaires, vous nous traitez en ennemis : nous sommes à la vérité ennemis déclarés, mais de l'erreur, et nullement du genre humain.

Il fallait donc traiter avec douceur, et mettre du moins au rang des factions permises, une Religion à qui on ne peut rien reprocher de ce qu'on a craint des factions justement proscrites. On les a proscrites, si je ne me trompe, pour la tranquillité publique, pour empêcher que la ville ne fût déchirée par des partis opposés : ce qui aurait troublé les assemblées du peuple et du Sénat, les harangues et les spectacles, sur-tout dans un temps où l'on vend jusqu'aux violences qu'on commet.

Pour nous, qui ne brûlons point de la passion de la gloire et des honneurs, nous n'avons nul intérêt de former des cabales. Nous ne nous mêlons jamais des affaires publiques : le monde, voilà notre république. Nous renonçons sans peine à vos spectacles : pleins de mépris pour tout ce qui s'y passe, nous avons en horreur la superstition qui en est la mère. Nous n'avons rien de commun avec les extravagances du cirque, avec les obscénités du théâtre, avec la barbarie de l'arène, avec la frivolité des gymnases. N'a-t-il pas été permis aux Epicuriens de se faire de la volupté l'idée qu'il leur a plu ? Vous offensons-nous en adoptant d'autres plaisirs que les vôtres? Et si nous voulions nous sévrer de toute sorte d'amusemens, ce ne serait pas à vous, ce ne serait qu'à nous-mêmes que nous ferions tort. Nous condamnons vos plaisirs, j'en conviens, comme vous-mêmes vous ne pouvez goûter les nôtres.

XXXIX. Je vais montrer maintenant à quoi s'occupe la faction des Chrétiens : après l'avoir défendue contre les calomnies, il faut la faire connaître. Unis ensemble par les nœuds d'une même foi, d'une même espérance, d'une même morale, nous ne faisons qu'un corps. Nous nous assemblons pour prier Dieu : nous formons une sainte conjuration, pour lui faire une violence qui lui est agréable : nous prions pour les Empereurs, pour leurs ministres, pour toutes les Puissances, pour l'état présent de ce monde, pour la paix, pour le retardement de la fin de l'univers. Nous nous assemblons pour lire les Ecritures, où nous puisons selon les circonstances, les lumières et les avertissemens dont nous avons besoin (1). Cette sainte parole nourrit notre foi, relève notre espérance, affermit notre confiance, resserre de plus en plus la discipline, en inculquant le précepte (2).

---

(1) On peut traduire aussi : *Où, selon les circonstances du temps, tantôt nous trouvons des avertissemens pour l'avenir, tantôt nous reconnaissons les événemens qui viennent de se passer.* Cette interprétation du terme *recognoscere* est justifiée par le chapitre 20e, où il a évidemment ce sens : *Dum recognoscimus probantur Scripturæ.*

(2) Le manuscrit de Fulde où on lit, au lieu de *inculcationibus, in compulsationibus*, qui, dans le langage de Tertullien, signifie *troubles, persécutions*, présente aussi un fort beau sens : *Dans le feu de la persécution nous fortifions la discipline et l'attachement aux préceptes divins.*

C'est-là que se font les exhortations et les corrections, que se prononcent les censures au nom de Dieu. Certains que nous sommes toujours en sa présence, nous jugeons avec grand poids; et c'est un terrible préjugé pour le jugement futur, quand quelqu'un a mérité d'être retranché de la communion des prières, de nos assemblées, et de tout ce saint commerce.

Des vieillards président : ils parviennent à cet honneur, non par argent, mais par le témoignage d'un mérite éprouvé. L'argent n'influe en rien dans les choses de Dieu; et si l'on trouve chez nous une espèce de trésor, nous n'avons pas à rougir d'avoir vendu la religion. Chacun fournit tous les mois une somme modique, ou lorsqu'il le veut, s'il le veut et s'il le peut; on n'y oblige personne : rien de plus libre que cette contribution; c'est un dépôt de piété qu'on ne dissipe point en repas et en débauches : Il n'est employé qu'à nourrir et à enterrer les pauvres, les orphelins sans biens, les domestiques cassés de vieillesse, les malheureux qui ont fait naufrage. S'il y a des Chrétiens condamnés aux mines, détenus dans les prisons, ou relegués dans les îles uniquement pour la cause de Dieu, ils y sont entretenus par la Religion qu'ils ont confessée.

Il se trouve néanmoins des gens qui nous font un crime de cette charité. « Voyez, disent-ils, » comme ils s'aiment » : car pour nos censeurs, ils se haïssent tous. « Voyez comme ils sont prêts

» à mourir les uns pour les autres » : pour eux, ils sont plutôt prêts à s'entr'égorger. Quant au nom de frères que nous nous donnons, ils ne le décrient, que parce que chez eux tous les noms de parenté ne sont que des expressions trompeuses d'attachement. Nous sommes aussi vos frères par le droit de la nature, la mère commune de tous les hommes. Il est vrai que vous êtes de mauvais frères ; à peine êtes-vous des hommes. De véritables frères sont ceux qui reconnaissent pour père le même Dieu, qui ont reçu le même esprit de sainteté, qui, sortis du sein commun de l'ignorance, ont vu avec transport luire le jour de la même vérité.

Mais peut-être qu'on ne nous croit pas frères, ou parce que notre nom ne se trouve jamais dans vos tragédies, ou parce que nous vivons en commun et en frères, des mêmes biens qui chez vous divisent tous les jours les frères. Ne faisant tous qu'un cœur et qu'une âme, pourrions-nous avoir de la répugnance à communiquer nos biens? Tout est commun entre nous, hormis nos femmes : nous sommes divisés dans ce seul point qui réunit les autres hommes. Ils font entr'eux comme un échange des droits que leur donne le mariage, à l'exemple sans doute de leurs sages, d'un Socrate parmi les Grecs, d'un Caton parmi les Romains, qui abandonnèrent à leurs amis des femmes qu'ils avaient épousées, pour en avoir des enfans dont ils ne seraient point les pères. Fut-ce malgré elles ?

On peut en douter. Indignement prostituées par leurs propres maris, pouvaient-elles être bien jalouses de la chasteté conjugale? O sagesse attique! O gravité romaine! Un philosophe et un censeur donnent l'exemple du plus infame commerce!

Pour les Chrétiens, il n'est pas étonnant que s'aimant si tendrement, ils aient des repas communs. Vous cherchez à décrier nos soupers, non-seulement comme criminels, mais comme trop somptueux. C'est apparemment pour nous que Diogène disait : « Les Mégariens mangent comme » s'ils devaient mourir le lendemain, et bâtissent » comme s'ils étaient immortels. » On voit plutôt une paille dans l'œil d'autrui, qu'une poutre dans le sien. L'air est infecté des digestions de tant de Tribus, de Curies et de Décuries. Les Saliens (1) ne donnent pas de soupers sans faire d'emprunt. Il faut de grands calculs pour arrêter les frais des festins en l'honneur d'Hercule. On choisit les plus habiles cuisiniers pour les Apaturies (2), les Dionysies (3), et les mystères de l'Attique. La fumée des soupers de Sérapis éveille tous ceux qui sont préposés pour les incendies : et l'on ne parle que des repas des Chrétiens!

(1) Prêtres institués par Numa pour la garde des boucliers sacrés.

(2) *Apaturies.* Fêtes grecques à l'honneur de différentes Divinités.

(3) Fêtes de Bacchus.

Leur nom seul montre quel en est le motif. On les appelle *agapes*, d'un mot grec qui signifie *charité*. Quoi qu'ils puissent coûter, nous nous croyons bien dédommagés par l'avantage de faire du bien : nous soulageons par-là les pauvres : nous ne rassemblons point comme vous des parasites qui font gloire de vendre leur liberté, et de venir à vos tables s'engraisser au prix de mille avanies. Nous traitons les pauvres comme des hommes sur qui la Divinité attache ses regards avec le plus de complaisance.

Vous voyez combien le motif de nos soupers est honnête : tout ce qui s'y passe y répond, et est également réglé par des vues de Religion : on n'y souffre ni bassesse, ni immodestie : on ne se met à table qu'après avoir fait la prière à Dieu. On mange autant qu'on a faim ; on boit comme il convient à des gens qui font profession de chasteté ; on se rassasie comme devant prier Dieu cette même nuit ; on converse, comme sachant que Dieu écoute. Après qu'on s'est lavé les mains, et qu'on a allumé les flambeaux, chacun est invité à chanter les louanges de Dieu qu'il tire des saintes Ecritures, ou qu'il compose lui-même. On voit par là combien il a bu. Le repas finit comme il a commencé, par la prière. On sort de là, non pour faire du désordre, pour commettre des insolences et des meurtres, mais avec modestie, avec pudeur : on sort d'une école de vertu, plutôt que d'un souper.

Condamnez, proscrivez nos assemblées, si elles ont quelque rapport avec les assemblées dangereuses et criminelles, si on peut leur faire le même reproche qu'aux factions ordinaires. Mais nous sommes-nous jamais assemblés pour nuire à qui que ce soit ? Nous sommes tels assemblés que séparés, tous ensemble que chacun en particulier, n'offensant personne, n'affligeant personne.

XL. Une assemblée de gens de bien, de gens vertueux, pieux et chastes n'est point une faction, c'est un Sénat : le nom de faction convient à ceux qui conspirent contre ces hommes vertueux ; qui demandent à grands cris leur sang ; qui prennent pour prétexte de leur haine, que les Chrétiens sont la cause de toutes les calamités publiques. Pitoyable prétexte ! Si le Tibre inonde Rome, si le Nil n'inonde point les campagnes, si le ciel est fermé, si la terre tremble, s'il survient une famine, une peste ; on entend crier aussitôt, *les Chrétiens au lion.* Quoi, tous les Chrétiens au lion ! Mais dites-moi, je vous prie, avant Tibère, c'est-à-dire avant la naissance de Jésus-Christ, la terre, les villes n'ont-elles pas éprouvé les plus grands malheurs ? L'histoire ne nous apprend-elle pas que Hiérapolis, que les îles de Délos, de Rhode et de Cos ont été submergées avec plusieurs milliers d'hommes ? Platon assure que la mer Atlantique a couvert la plus grande

partie du continent de l'Asie ou de l'Afrique. Un tremblement de terre a mis à sec la mer de Corinthe. La violence des flots a détaché la Lucanie de l'Italie, et en a fait l'île de Sicile. De tels changemens dans le globe n'ont pu arriver, sans faire périr quantité d'hommes. Où étaient, je ne dis pas les Chrétiens ces contempteurs de vos Dieux, où étaient vos Dieux eux-mêmes, lorsque le déluge a submergé toute la terre, ou du moins les plaines, comme Platon l'a prétendu? Les villes où vos Dieux sont nés, où ils sont morts, celles mêmes qu'ils ont bâties prouvent assez qu'ils sont postérieurs au déluge : autrement elles ne subsisteraient pas aujourd'hui.

Les essaims des Juifs d'où les Chrétiens tirent leur origine, n'étaient pas encore sortis de l'Egypte, pour aller se fixer dans la Palestine, lorsqu'une pluie de feu consuma sur ses frontières les villes et le pays de Sodome et de Gomorrhe. La terre de cette contrée exhale encore une odeur infecte ; et si on y voit quelques fruits, ils tombent en cendres, dès qu'on y porte la main.

La Tuscie et la Campanie ne se plaignaient pas des Chrétiens, lorsque Vulsinie (1) fut brûlée par le feu du ciel, et Pompéia (2) par celui de sa montagne. Personne n'adorait à Rome le vrai

---

(1) Vulsinie, ville de la Tuscie ou Etrurie, aujourd'hui la Toscane.

(2) Pompéia, ville de la Campanie, voisine du mont Vésuve.

Dieu, lorsqu'Annibal, après la sanglante journée de Cannes remplissait un boisseau des anneaux des Romains. Tous vos Dieux étaient adorés de vous tous, lorsque les Gaulois Sénonnois investirent le capitole. Pour tout dire en un mot, les villes n'ont jamais essuyé de désastres que les temples ne les aient partagés. Les Dieux ne sauraient donc être regardés comme les auteurs des calamités, dont ils se sont eux-mêmes ressentis.

La race des mortels n'a cessé d'offenser Dieu, soit en négligeant son culte, en ne cherchant pas cet Être suprême, qui s'était laissé entrevoir à eux, soit en se faisant des Dieux pour les adorer : et parce qu'ils n'ont pas cherché l'auteur de l'innocence, le juge et le vengeur du crime, ils se sont livrés à toute sorte de vices et de déréglemens. S'ils l'avaient cherché, ils le connaîtraient : s'ils le connaissaient, ils l'adoreraient : s'ils l'adoraient, ils éprouveraient sa clémence, au lieu d'être en butte à sa colère. Le même Dieu dont les hommes ont ressenti la vengeance, avant qu'il y eût des Chrétiens, les châtie encore aujourd'hui. Avant qu'ils se fussent forgé des Dieux, ils jouissaient de ses bienfaits, sans penser à leur bienfaiteur. Qu'ils apprennent que c'est également de lui que viennent les maux, qu'a mérités leur ingratitude.

Si cependant nous nous rappelons les calamités qui désolèrent autrefois la terre, nous verrons que les hommes sont traités avec moins de rigueur,

depuis qu'il y a des Chrétiens. Depuis cette époque l'innocence a balancé le crime; la terre a eu des intercesseurs auprès de Dieu. Lorsque les pluies d'hiver et d'été suspendues menacent d'une affreuse stérilité, vous remplissez les bains, les cabarets, les lieux de débauche, vous sacrifiez à Jupiter, vous avertissez le peuple de demander de l'eau nu-pieds; vous cherchez le ciel au capitole, vous comptez faire descendre les nuages des voûtes des temples, tandis que vous outragez Dieu et le Ciel. Pour nous, exténués par le jeûne, purifiés par la continence, sévrés de tous les plaisirs, sous le sac et la cendre, nous désarmons (1) le Ciel; et lorsque nous avons arraché le pardon, on remercie Jupiter.

XLI. C'est donc vous qui êtes à charge à la terre: c'est vous qui, méprisant Dieu, pour adorer des statues, causez tous les malheurs de l'État. C'est ce Dieu que vous méprisez qui vous fait sentir sa colère, et non point ces prétendus Dieux que vous servez avec tant de zèle. Ce serait de leur part le comble de l'injustice de punir leurs propres adorateurs à cause des Chrétiens, d'envelopper dans les mêmes désastres des hommes si différens.

Il est aisé, dites-vous, de rétorquer la diffi-

---

(1) *Invidiâ Cœlum tu[illegible]imus*. Expression énergique, qui peut même paraître outrée, mais familière à Tertullien. *Nous faisons honte au Ciel, nous rendons sa rigueur odieuse.*

culté contre vous-mêmes. Votre Dieu souffre donc que ses fidèles serviteurs soient punis de nos sacriléges?

Apprenez quels sont les desseins de Dieu, et vos objections finiront. Dieu qui a renvoyé après la fin du monde le jugement éternel de tous les hommes, ne précipite point avant ce terme la séparation, qui sera la suite du jugement. En attendant, il paraît traiter de même tous les hommes : il veut que les infidèles partagent les biens de ses serviteurs, et que ses serviteurs aient part aux maux des infidèles; que les uns et les autres éprouvent et sa bonté et sa sévérité. Instruits par lui-même de ses décrets, nous aimons sa bonté, nous craignons sa sévérité. Pour vous, vous méprisez l'une et l'autre, de là il arrive que tous les maux qui sont pour vous de véritables punitions, ne sont pour nous que des avertissemens. Nous ne nous plaignons point, parce que nous n'avons d'autre intérêt dans ce monde que d'en sortir au plutôt.

D'ailleurs nous savons que ce sont vos crimes qui attirent sur la terre les fléaux du Ciel; et quoique nous nous en ressentions nécessairement, faisant partie avec vous de la même société, nous voyons avec joie l'accomplissement des oracles divins, qui affermissent notre foi et notre espérance. Si, au contraire, il était vrai que ceux que vous adorez, vous envoyassent tous ces maux à cause de nous; comment pourriez-vous adorer

encore des Dieux, et si ingrats et si injustes, qui devraient vous en garantir, et vous combler de faveurs en haine des Chrétiens ?

XLII. On nous fait un autre reproche : on dit que nous sommes inutiles au commerce de la vie. Comment cela pourrait-il être ? Nous vivons avec vous; nous avons la même nourriture, les mêmes habits, les mêmes meubles, les mêmes besoins. Nous ne ressemblons pas aux Brachmanes, et aux Gymnosophistes des Indes : nous n'habitons pas les forêts, nous ne fuyons pas les hommes. Nous nous souvenons que nous devons rendre grâces à Dieu, le Seigneur et le Créateur de toutes choses : nous ne rejetons rien de ce qu'il a fait pour nous, mais nous sommes en garde contre l'excès et contre l'abus. Nous nous trouvons avec vous à la place, au marché, aux bains, aux boutiques, aux hôtelleries, aux foires, dans tous les lieux nécessaires au commerce de la vie. Nous naviguons avec vous, nous portons les armes, nous cultivons la terre, nous trafiquons, nous exerçons les mêmes arts et pour votre usage. Je ne comprends pas comment nous vous sommes inutiles, tandis que nous vivons avec vous, et de ce que nous gagnons à votre service.

Si je ne fréquente pas vos cérémonies, je ne laisse pas de vivre ces jours-là. Je ne prends pas le bain la nuit pendant les Saturnales, pour ne pas perdre le jour et la nuit. Je le prends à une

heure convenable, pour ne pas me glacer le sang : il sera assez temps après ma mort d'être pâle et roide au sortir de l'eau. Je ne mange point en public aux fêtes de Bacchus, à l'exemple des Bestiaires, qui font leur dernier repas; mais quelque part que je soupe, on me sert les mêmes mets qu'à vous. Je n'achète pas de couronnes de fleurs, mais j'achète des fleurs; et que vous importe comment je m'en serve? Je les aime mieux quand elles ne sont pas liées ensemble, qu'elles ne forment ni couronnes ni bouquets. Les couronnes même je les approche du nez : j'en demande pardon à ceux qui ont leur odorat dans les cheveux. Nous n'allons pas aux spectacles; mais quand j'ai envie de ce qui s'y vend, je l'achète plus volontiers chez les marchands. Nous n'achetons pas d'encens, il est vrai; si les Arabes s'en plaignent, les Sabéens savent que nous achetons des aromates plus chers et en plus grande quantité pour ensevelir les morts, que vous n'en perdez à enfumer vos Dieux.

Du moins, dites-vous, on ne saurait nier que les revenus des temples ne diminuent tous les jours. Qui est-ce qui met encore dans les troncs? C'est que nous ne pouvons suffire à donner aux hommes et aux Dieux, et que nous ne croyons devoir donner qu'à ceux qui demandent. Que Jupiter tende la main, nous lui donnerons. Enfin vous faites moins d'offrandes dans vos temples que nous ne faisons d'aumônes dans les rues. Et com-

bien le fisc n'a-t-il pas à se louer des Chrétiens ! Car si l'on examine combien les différentes impositions perdent par vos fraudes et vos fausses déclarations, tandis que nous les payons avec cette même bonne foi, qui ne nous permet pas de faire tort à qui que ce soit ; on trouvera que le seul article, où vous pouvez nous reprocher d'être inutiles à l'État, est bien compensé par tous les autres (1).

XLIII. Il faut l'avouer cependant, il y a des gens fondés à se plaindre, qu'il n'y a rien à gagner

---

(1) Si on veut prendre la peine de jeter ici les yeux sur le texte, on se convaincra qu'il ne peut avoir d'autre sens que celui que je lui donne. J'en fais la remarque à cause du mérite de l'écrivain qui a donné à cet endroit un sens tout opposé : c'est M. l'abbé Fleury. Il traduit : « Si on examine avec » quelle fidélité nous payons les tributs, et combien ils di- » minuent par vos fraudes et vos fausses déclarations, on » trouvera que ce seul article récompense tous les autres. » Tertullien met en contraste la fidélité des Chrétiens à satisfaire aux différentes impositions qu'il nomme *cætera vectigalia*, avec les fraudes continuelles sur tous ces objets et les fausses déclarations des Païens, qui ne sauraient se vanter que de leurs contributions pour les temples, désignées par le même terme *vectigalia*, et qui ne sont fondés à se plaindre des Chrétiens que sur ce seul article. On ne peut donc traduire : « on trouvera que *ce seul article récompense tous les au-* » *tres*, » mais au contraire : « on trouvera qu'*un seul article* » *est plus que compensé par tous les autres*, » *unius speciei querela compensata pro commodo cæterarum rationum.*

avec les Chrétiens. Et qui sont-ils? Ceux qui font un commerçe infame et leurs vils esclaves; les ravisseurs, les assassins, les empoisonneurs, les magiciens, les aruspices, les divins, les astrologues : on gagne beaucoup de ne rien faire gagner à tous ces gens-là. Mais s'il était vrai que notre secte vous causât quelque préjudice, convenez qu'elle vous en dédommage bien. Comptez-vous pour rien d'avoir parmi vous des hommes, je ne dis plus qui chassent les démons, qui invoquent pour vous le vrai Dieu, mais du moins de qui vous n'avez rien à craindre?

XLIV. Une perte réelle, une perte irréparable pour l'Etat à laquelle personne ne fait attention, c'est celle de tant d'hommes vertueux, irréprochables, qu'on persécute, qu'on fait mourir tous les jours. Je prends à témoin vos registres, vous qui jugez tous les jours les prisonniers, qui condamnez tant d'hommes coupables de toutes sortes de crimes, des assassins, des filous, des sacriléges, des séducteurs; y en a-t-il un seul d'entre eux qui soit Chrétien? ou parmi ceux qui vous sont déférés comme Chrétiens, s'en trouve-t-il un seul coupable d'aucun de ces crimes? C'est donc des vôtres que regorgent les prisons, que s'engraissent les bêtes : c'est de leurs cris que retentissent les mines : c'est parmi les vôtres qu'on choisit des troupeaux de criminels pour servir de spectacle. Nul d'entre eux n'est Chrétien, ou il

n'est que Chrétien : s'il est coupable de quelque autre crime, non il n'est point Chrétien.

XLV. Nous seuls donc, nous seuls sommes innocens? Qu'y a-t-il là qui doive vous surprendre? L'innocence est pour nous une nécessité, oui une nécessité : nous la connaissons parfaitement, l'ayant apprise de Dieu même, qui est un Maître parfait : nous la gardons fidèlement, comme ordonnée par un juge qu'on ne peut mépriser. Pour vous ce sont des hommes qui vous l'ont enseignée, ce sont des hommes qui vous l'ont ordonnée. Vous ne pouvez donc ni la connaître comme nous, ni craindre comme nous de la perdre. Eh! peut-on compter sur les lumières de l'homme pour faire connaître la vraie vertu, sur son autorité pour la faire pratiquer! Ses lumières égarent, son autorité est méprisée.

D'ailleurs quelle est la loi la plus sage de celle qui dit : *vous ne tuerez point*, ou de celle qui dit : *vous ne vous mettrez point en colère?* Lequel est le plus parfait de condamner l'adultère, ou la simple concupiscence des yeux; les actions mauvaises, ou jusqu'aux paroles; de défendre de faire injure à personne, ou de défendre même de repousser l'injure? Et remarquez que vos lois ont emprunté ce qu'elles ont de bon d'une loi plus ancienne, qui est la loi divine. Nous avons parlé plus haut du temps auquel vécut Moïse.

Mais encore une fois que toutes les lois hu-

maines sont impuissantes ! presque toujours on peut leur échapper en se cachant, ou la passion et la nécessité les bravent (1); et le supplice dont elles menacent est d'une si courte durée : du moins on ne peut le prolonger au-delà de la vie. C'est par cette raison qu'Epicure méprisait tous les tourmens et toutes les douleurs. « Si la douleur est » légère, disait-il, elle est par conséquent aisée » à supporter : si elle est violente, elle ne dure » pas. » Pour nous qui devons être jugés par un Dieu qui voit tout, et qui savons que ses punitions sont éternelles, nous sommes les seuls qui embrassions la vraie vertu, et parce que nous la connaissons parfaitement, et parce que le supplice destiné au crime est, non pas de longue durée, mais éternel. Nous craignons l'Être souverain que doit craindre celui qui juge des hommes qui le craignent. Nous craignons Dieu, et non le proconsul.

XLVI. Je crois avoir justifié les Chrétiens de tous les crimes que leur imputent des accusa-

---

(1) Nous lisons, comme on le voit par la traduction, *cum homini contingat.... contemnere ex voluntate vel necessitate delinquenti ;* parce que c'est la leçon de tous les manuscrits selon Havercamp même qui la rejette, et qu'elle présente un sens du moins aussi naturel et aussi convenable ici que la leçon de Rigault, *ex involuntate*, qui ne peut pas subsister avec *contemnere*. Méprise-t-on ce qu'on viole, sans le vouloir ?

teurs altérés de leur sang. J'ai tracé sans rien déguiser le tableau de leur Religion. L'autorité et l'ancienneté de nos écritures, la confession même des démons, voilà mes preuves. Si quelqu'un entreprend de me réfuter, qu'il laisse là l'artifice du discours; qu'il réponde avec la franchise et la simplicité dont je lui ai donné l'exemple.

Mais l'incrédulité convaincue par sa propre expérience de l'excellence du Christianisme se retranche à dire qu'il n'a rien de divin, que ce n'est qu'une secte de philosophie, comme les autres. Les philosophes, nous dit-on, enseignent comme vous, font profession comme vous d'innocence, de justice, de patience, de sobriété, de chasteté. Pourquoi donc, si notre doctrine est la même que la leur, ne nous est-il pas permis de la professer comme à eux? Pourquoi, s'ils sont d'une secte semblable à la nôtre, ne les oblige-t-on pas aux mêmes choses, que nous ne pouvons refuser sans courir risque de la vie? Quel est en effet le philosophe qu'on ait contraint de sacrifier, de jurer par les Dieux, d'allumer follement des flambeaux en plein midi?

Tout est permis aux philosophes. Ils détruisent ouvertement le culte de vos Dieux, ils écrivent contre vos superstitions, et vous leur applaudissez : la plupart même se déchaînent contre vos princes, et vous le souffrez : au lieu de les condamner aux bêtes, vous leur décernez des récompenses, vous leur élevez des statues. Vous avez raison de

le faire; ils prennent le nom de philosophes, et non pas de Chrétiens; et le nom de philosophe ne met pas en fuite les démons. Que dis-je? les philosophes placent les démons au second rang après les Dieux. *Si mon démon le permet*, disait Socrate. Ce philosophe, qui du moins entrevoyait la vérité, puisqu'il niait qu'il y eût des Dieux, ordonna cependant, sur le point de mourir, qu'on sacrifiât un coq à Esculape; sans doute par reconnaissance pour son père Apollon, dont l'oracle l'avait déclaré le plus sage des hommes. Mais quelle imprudence de vanter la sagesse d'un homme qui ne reconnaissait pas les Dieux!

Plus la vérité est odieuse, plus celui qui la professe sans déguisement révolte les esprits. Mais un moyen sûr de plaire à tous ceux qui la persécutent, c'est de l'affaiblir et de l'altérer : c'est ce que font les philosophes qui se vantent d'enseigner la vérité, et qui n'ont d'autre but que la gloire. Les Chrétiens au contraire, qui ne pensent qu'à leur salut, recherchent nécessairement la vérité, et la professent dans toute sa pureté. Les philosophes ne sont donc pas, comme vous le pensez, à comparer aux Chrétiens, soit pour la doctrine, soit pour les mœurs.

Thalès, ce grand physicien, pût-il répondre quelque chose de positif à Crésus sur la Divinité, après avoir pris cependant plusieurs délais pour y penser? Chez les Chrétiens, le dernier artisan connaît Dieu, le fait connaître aux autres, et satis-

fait à toutes vos questions sur l'Auteur de l'univers; tandis que Platon nous assure qu'il est bien difficile de le connaître, et encore plus d'en parler devant le peuple. Les philosophes prétendraient-ils nous le disputer pour la chasteté? Je lis dans l'arrêt de mort de Socrate qu'il fut condamné comme corrupteur de la jeunesse : jamais on ne reprochera à un Chrétien de violer les lois de la nature. Diogène ne rougissait pas d'assouvir sa passion avec la courtisanne Phryné; Speusippe, disciple de Platon, fut tué en commettant un adultère : un Chrétien ne connaît que sa femme. Démocrite se crevant les yeux, parce qu'il n'était plus maître de lui-même, lorsqu'il voyait une femme, publie assez son incontinence par la punition qu'il s'impose : un Chrétien garde ses yeux, et ne voit pas les femmes, parce que son cœur est aveugle pour la volupté. Parlerai-je de l'humilité? Je vois Diogène fouler de ses pieds couverts de boue l'orgueil de Platon avec un orgueil plus grand encore : un Chrétien ne connaît pas la hauteur même avec un pauvre. S'agit-il de la modération? Pythagore veut régner sur les Thuriens, Zénon sur les Priéniens : un Chrétien ne brigue pas même l'Édilité. Si je viens à l'égalité d'âme, Lycurgue se fit mourir de faim, parce que les Lacédémoniens avaient changé quelque chose à ses lois : un Chrétien remercie ceux qui l'ont condamné. Si je compare la bonne foi, Anaxagore nie le dépôt qu'il a reçu de ses hôtes : la bonne

foi des Chrétiens est vantée par les Païens mêmes. Si je considère la bonté, Aristote fait chasser son ami Hermias de la place qu'il occupait : un Chrétien n'humiliera point son ennemi. Aristote flatte bassement Alexandre pour le gouverner, Platon Denys le tyran pour être admis à sa table. Aristippe sous la pourpre, et sous le masque de la plus grande austérité, s'abandonne à la débauche. Hippias est tué lorsqu'il veut opprimer sa patrie (1) : jamais un Chrétien ne s'est rien permis contre l'État, même pour venger les Chrétiens, quoique traités inhumainement.

On dira peut-être qu'il y a des gens parmi nous, qui s'affranchissent de nos règles sévères des mœurs : qu'on ajoute aussi que nous ne les comptons plus au nombre des Chrétiens. Mais les philosophes après tant de crimes et de bassesses, conservent parmi vous le nom et les honneurs de sages.

Et comment pouvez-vous comparer un philosophe avec un Chrétien, un disciple de la Grèce avec un disciple du Ciel, un homme qui n'est

---

(1) Si l'on veut quelques éclaircissemens sur ce qui regarde les philosophes, on peut consulter Plutarque et Diogène Laerce. L'histoire ou la tradition n'étaient pas toujours d'accord : Tertullien a cru pouvoir choisir. Par exemple, ce qu'il dit ici de Thalès est attribué par d'autres à Simonide, la mort de Lycurgue est racontée diversement. Mais tout cela est égal pour l'objet de notre auteur.

occupé que de la gloire, avec celui qui n'a que son salut à cœur, un homme qui parle en sage avec un homme qui vit en sage, un homme qui détruit tout avec un homme qui établit ou maintient tout ? Comment pouvez-vous comparer le partisan et l'adversaire de l'erreur, le corrupteur et le vengeur de la vérité, celui qui l'a dérobée, et celui qui en est le possesseur et le gardien de tout temps ? Qu'y a-t-il de commun entre deux hommes si opposés ?

XLVII. L'antiquité de nos livres établie plus haut doit vous disposer à les regarder comme le trésor, d'où les sages venus ensuite ont tiré toutes leurs richesses. Si je ne craignais de trop grossir cet ouvrage, il me serait aisé de le démontrer. Quel est le poète, quel est le sophiste, qui n'ait puisé dans les prophètes ? C'est dans ces sources sacrées que les philosophes ont essayé d'éteindre leur soif. C'est pour cela qu'on les compare aux Chrétiens, c'est même à cette occasion que quelques États les ont chassés, tels que Thèbes, Sparte et Argos. Ces hommes passionnés uniquement pour la gloire et l'éloquence s'efforcèrent d'atteindre à l'élévation de nos Écritures ; et lorsqu'ils y trouvaient quelque chose qui pouvait servir à leurs vues, ils se l'appropriaient. Ne les regardant pas comme divines, ils ne se faisaient pas scrupule de les altérer : d'ailleurs ils ne pouvaient avoir l'intelligence de bien des passages

voilés même pour les Juifs à qui ces livres appartenaient. Des esprits pointilleux et méprisans ne pouvant goûter, ni croire la vérité simple et sans ornement, la corrompirent par le mélange de leurs conjectures. Au lieu d'enseigner le dogme de l'unité de Dieu, tel qu'ils l'avaient trouvé, ils disputèrent sur sa nature, sur ses attributs, sur le lieu de sa demeure. Les uns, tels que les Platoniciens, croient que Dieu n'a point de corps : les autres, tels que les Stoïciens, soutiennent le contraire. Epicure veut qu'il soit composé d'atômes, Pythagore de nombres, Héraclite de la matière du feu. Suivant Platon il a soin de tout, il préside à tout : suivant Épicure il est toujours dans le repos et dans l'inaction, il est nul, pour ainsi dire, dans tout ce qui arrive aux hommes. Les Stoïciens le supposent hors du monde, qu'il meut comme le potier tourne sa roue : les Platoniciens le placent dans le monde même qu'il régit, comme le pilote conduit son vaisseau. Ils ne s'accordent pas plus sur le monde : les uns prétendent qu'il a été fait, les autres qu'il est éternel : les uns assurent qu'il doit finir, les autres qu'il durera toujours. Ils ne s'accordent pas plus sur la nature de l'âme, qui selon ceux-ci est divine et éternelle, selon ceux-là est mortelle et corruptible. Chacun en un mot a changé ou ajouté à sa fantaisie.

Il ne faut pas s'étonner que les philosophes aient défiguré de la sorte des livres si anciens, puisque des hommes sortis des écoles des philosophes

ont corrompu les nouveaux livres des Chrétiens, en y interpolant avec leurs opinions particulières des dogmes philosophiques : d'un seul chemin droit ils ont fait une multitude de sentiers détournés, où l'on se perd. Ce que je dis ici en passant, de peur que le grand nombre des sectes qui divisent les Chrétiens, ne fournisse un nouveau prétexte de nous comparer aux philosophes, et qu'on ne confonde avec elles la vérité de notre Religion.

A tous ces corrupteurs de l'Evangile nous opposons l'argument invincible de la prescription; que la seule véritable Religion est celle qui, enseignée par Jésus-Christ, nous a été transmise par ses disciples, auxquels tous ces novateurs sont postérieurs. C'est dans la vérité même que, par la suggestion des esprits trompeurs, ils ont trouvé des matériaux pour élever leurs systèmes d'erreurs. Ce sont ces esprits qui ont infecté notre salutaire doctrine par un alliage impur. Ce sont eux qui ont inventé des fables à l'imitation de nos dogmes, pour affaiblir la croyance due à la vérité, et se l'attirer à eux-mêmes tout entière; soit en détournant de croire les Chrétiens, par la raison qu'on ne peut pas croire les poètes et les philosophes; soit en faisant même croire d'autant plus ceux-ci, qu'ils ne sont pas Chrétiens.

Ainsi prêchons-nous le jugement de Dieu? on se moque de nous, parce que les poètes et les philosophes ont imaginé aussi des juges dans les

enfers. Menaçons-nous des feux souterrains qui sont destinés à la punition du crime ? on rit encore plus fort, parce que la fable fait couler un fleuve de feu dans le séjour des morts. Parlons-nous du Paradis, ce lieu de délices préparé par Dieu même pour les âmes des Saints, et séparé de notre globe par une portion de la zone de feu (1) ? nous trouvons que les Champs-Elysées se sont emparés de tous les esprits. Or qu'est-ce qui a pu donner aux poètes et aux philosophes l'idée de fictions si semblables à nos mystères, sinon nos mystères mêmes, d'ailleurs beaucoup plus anciens ? Nos mystères doivent donc paraître plus croyables et plus certains, puisqu'on croit même ce qui n'en est que l'ombre et l'image. Dira-t-on que les poètes et les philosophes sont les créateurs de la fable ? il s'ensuivra donc que nos mystères seront l'image de ce qui leur est postérieur, ce qui est contre l'essence des choses : jamais l'ombre n'est avant le corps, ni la copie avant l'original.

---

(1) Parmi le petit nombre d'erreurs ou d'opinions singulières que renferme cet ouvrage, on peut remarquer celle-ci qu'on retrouve encore dans d'autres endroits de Tertullien. Il nous apprend même dans le livre *de l'âme*, qu'il avait fait un traité exprès sur le Paradis, pour prouver que les âmes des Saints sont reçues dans ce Paradis après la mort, et que le ciel ne leur est ouvert qu'après la résurrection générale et le jugement dernier. L'Eglise n'avait pas encore prononcé sur l'état des âmes des Saints immédiatement après la mort.

XLVIII. Que quelque philosophe vienne soutenir, comme Laberius le dit suivant les principes de Pythagore, qu'après la mort le mulet est changé en homme, la femme en couleuvre; qu'il emploie tout l'art du raisonnement pour le prouver : ne vous séduira-t-il pas, ne vous persuadera-t-il pas de vous abstenir de la chair des animaux, vous faisant craindre de manger vos ancêtres en mangeant du bœuf? Mais qu'un Chrétien vous assure que vous ressusciterez tel que vous étiez, ce ne sera pas assez pour la populace de le charger de coups, elle prendra des pierres pour le lapider. Si cependant il y a quelque fondement à l'opinion du retour des âmes humaines dans les corps, pourquoi ne reviendraient-elles pas animer les mêmes corps? C'est ce qu'on appelle ressusciter, redevenir ce qu'on était. Séparées du corps, elles ne sont plus ce qu'elles avaient été : car elles n'ont pu devenir ce qu'elles n'étaient pas, qu'en cessant d'être ce qu'elles avaient été.

Je perdrais trop de temps, et j'apprêterais trop à rire, si je voulais examiner ici dans quelle sorte de bête chacun devrait être changé : il vaut mieux continuer notre Apologie et faire remarquer qu'il est bien plus raisonnable de croire que chaque homme redeviendra ce qu'il avait été, que la même âme animera de nouveau le même corps, quoique peut-être la figure ne soit pas absolument la même. La résurrection est essentielle pour le jugement dernier, où l'homme doit compa-

raître le même qu'il était dans ce monde, pour recevoir de Dieu la récompense ou la punition qu'il aura méritée. Les corps doivent être rétablis tels qu'ils avaient été, et parce que les âmes sont incapables de sentir sans le corps (1), et parce qu'elles ont mérité dans le corps et avec le corps le traitement qu'elles éprouveront en vertu du jugement de Dieu. Mais comment, dites-vous, cette matière réduite en poussière pourra-t-elle de nouveau former un corps? Homme jetez les yeux sur vous-même, et vous n'aurez plus de peine à croire. Qu'étiez-vous avant d'être homme? rien sans doute. Si vous aviez été quelque chose, vous vous en souviendriez. Vous n'étiez rien avant d'être; vous ne serez plus rien (2), lorsque vous aurez cessé d'être. Pourquoi alors ne recommencerez-vous pas d'être, si celui qui vous a tirés du néant le veut? Qu'y aura-t-il de nouveau? Vous n'étiez rien, lorsque vous avez été fait. Lorsque vous ne serez plus, vous serez encore fait. Expli-

(1) Tertullien se réfute lui-même, établit et soutient fortement la saine doctrine sur ce point dans les livres postérieurs *de l'âme*, chapitre dernier, et *de la résurrection de la chair*, chapitre 17.

(2) Tertullien entend par-là, *vous ne serez plus rien comme homme, vous ne serez plus homme.* Il reconnaît un peu plus haut l'existence de l'âme après le corps; et dans plusieurs de ses ouvrages, il confesse clairement le dogme fondamental de l'immortalité de l'âme, entre autres dans les traités *de la résurrection de la chair, de l'âme et du témoignage de l'âme.*

quez-moi le premier, je vous expliquerez le second. Ne semble-t-il pas que vous redeviendrez encore plus facilement ce que vous avez été déjà, après que Dieu vous a fait sans aucune difficulté ce que vous n'aviez jamais été ? Révoquerez-vous en doute la puissance de Dieu, qui a tiré l'univers du néant, qui a donné la vie à tout ce qui respire ? Pour vous aider à croire, il vous a tracé plusieurs images de la résurrection.

Tous les jours la lumière expire et renaît : sans cesse les ténèbres lui succèdent, pour lui faire place : les astres semblent et s'éteindre et se rallumer. Toutes les révolutions des temps se renouvellent. Les fruits passent, pour revenir : les semences se corrompent, pour multiplier : tout se conserve par sa destruction même, se reproduit par sa mort. Homme, être sublime, si tu as appris de l'oracle d'Apollon à *te connaître toi-même, comme le Seigneur de tout ce qui meurt et de tout ce qui renaît,* toi seul en mourant tu périrais pour toujours ? Quelque part que tu sois mort, quelque corps que ce soit qui ait détruit le tien, qui l'ait englouti, consumé et, ce semble, anéanti, il te le rendra : le néant obéit à celui à qui le monde entier obéit.

Quoi donc, dites-vous, faudra-t-il toujours mourir, toujours ressusciter ? Si le Maître de l'univers l'avait ainsi réglé, il vous faudrait bon gré malgré subir sa loi ; mais il n'a rien réglé là-dessus, que ce qu'il nous a lui-même appris. La même sagesse

qui a composé l'univers, ce tout si bien assorti, des élémens les plus opposés, qui fait concourir à sa perfection le plein et le vide, les êtres animés et inanimés, ce qui tombe sous nos sens et ce qui leur échappe, la lumière et les ténèbres, la vie et la mort; la même sagesse a placé à la suite l'une de l'autre deux périodes de siècles bien différentes : la première qui a commencé avec le monde, et qui finira avec lui; la seconde que nous attendons, et qui se confondra avec l'éternité.

Lors donc que sera arrivé ce terme qui sépare le temps de l'éternité, la figure de ce monde s'évanouira; le rideau tiré, l'éternité paraîtra. Tous les hommes ressusciteront, pour recevoir le salaire et le châtiment de ce qu'ils auront fait en cette vie, pour être heureux ou malheureux à jamais : ainsi, il n'y aura plus ni mort ni résurrection. Redevenus ce que nous sommes à présent, nous ne changerons plus. Les fidèles adorateurs de Dieu revêtus de l'immortalité, jouiront éternellement de Dieu. Les profanes, tous ceux qui ne seront pas irréprochables devant Dieu, seront condamnés à des flammes éternelles et divines, qui auront la vertu de les rendre incorruptibles. Les philosophes mêmes ont connu la différence de ce feu d'avec le feu ordinaire. Celui-ci qui sert à tous nos usages est tout autre que celui que Dieu a préparé pour être l'instrument de ses vengeances; soit qu'il tombe du ciel en forme de foudre, soit qu'il s'élance de la terre à travers

le sommet des montagnes. Il ne consume pas ce qu'il brûle : il répare à mesure qu'il détruit. Les montagnes brûlent et subsistent toujours. Celui qui est frappé de la foudre parmi vous, n'a plus rien à craindre du feu (1). Faible image de ce feu éternel, qui, en vertu du jugement du Tout-Puissant, exercera toujours son activité sur les méchans et les ennemis de Dieu. Pourquoi ne pourraient-ils pas éprouver ce que nous voyons arriver aux montagnes qui brûlent sans se consumer (2)?

XLIX. Ces dogmes, vous ne les traitez de préjugés que chez nous : chez les philosophes et les poètes, ce sont des connaissances sublimes. Ils sont tous des génies transcendans : pour nous, nous ne sommes que des idiots. Ils sont dignes de toute sorte d'honneurs : nous ne méritons que le mépris, et ce qui est encore pis, des châtimens.

Je veux que nos dogmes ne soient que faus-

---

(1) Il était défendu par les lois romaines de brûler les corps de ceux qui avaient été tués par le tonnerre. *Hominem ita exanimatum cremari fas non est. Condi terra religio tradidit. Plin. lib.* 2, *hist. c.* 54.

(2) Quelque jugement qu'on porte sur la physique de Tertullien, son raisonnement n'en est pas moins concluant. Le feu que nous connaissons, ne consume point tout ce qu'il brûle, n'importe par quelle raison : ne nous étonnons donc pas que la vengeance de Dieu en allume un qui ait le même effet sur les corps des méchans.

setés et préjugés, ils n'en sont pas moins nécessaires ; que ce soient des absurdités, elles sont cependant utiles : car ceux qui les croient sont obligés de devenir meilleurs, tant par la crainte des supplices éternels, que par l'espérance d'une récompense également éternelle. Ainsi il n'est pas à propos de traiter de faussetés et d'absurdités, des dogmes qu'il est à propos qu'on croie. On ne peut avoir aucune raison de condamner ce qui est véritablement avantageux ; et c'est de votre part un préjugé que de les condamner. Quand même, ce qui ne peut être, ce seraient des faussetés et des absurdités, au moins elles ne sauraient porter préjudice à personne. Il faudrait alors mettre nos dogmes dans la classe de tant d'opinions vaines et fabuleuses, que personne ne vous défère, que vous ne punissez point, que vous permettez même comme indifférentes ; et si vous êtes absolument décidés à les punir, punissez-les par le ridicule, et non point par le fer, le feu, les croix et les bêtes.

Ce n'est pas seulement une aveugle multitude qui triomphe de ces cruautés révoltantes, et qui nous insulte : il en est parmi vous qui cherchent à gagner la faveur du peuple par ces injustices ; et qui en font gloire, comme si le pouvoir, que vous avez sur nous, ne venait pas de nous-mêmes. Assurément je suis Chrétien, parce que je veux l'être : vous ne me condamnerez donc que parce que je voudrai bien être condamné. Puisque vous

n'avez de pouvoir sur moi qu'autant que je vous en donne, ce n'est donc pas de vous, mais de moi seul que vous le tenez ; et la multitude triomphe bien vainement, de nous voir persécutés. C'est nous qui avons droit de triompher, puisque nous aimons mieux être condamnés que d'être infidèles à Dieu : et nos ennemis devraient s'affliger, plutôt que de se réjouir, puisque nous avons obtenu ce que nous avions choisi.

L. Cela étant, dites-vous, pourquoi vous plaignez-vous d'être persécutés, puisque vous voulez l'être ? vous devez aimer ceux de qui vous souffrez ce que vous voulez souffrir. Sans doute nous aimons les souffrances, mais comme on aime la guerre, où personne ne s'engage volontiers, à cause des alarmes et des périls : mais on combat de toutes ses forces, on se réjouit de la victoire après s'être plaint de la guerre, parce qu'on en sort chargé de gloire et de butin. On nous déclare la guerre, lorsqu'on nous mène devant les tribunaux, où nous combattons pour la vérité au péril de notre tête. Nous remportons la victoire, puisque nous obtenons ce qui fait le sujet du combat. Le fruit de la victoire, c'est la gloire de plaire à Dieu, c'est la conquête de la vie éternelle. Nous perdons la vie, il est vrai, mais nous emportons en mourant ce qui fait l'objet de notre ambition. Nous mourons au sein de la victoire, et par notre mort nous échappons à nos ennemis.

Tournez-nous en ridicule tant que vous voudrez sur ce qu'on nous attache à des poteaux, pour nous brûler avec des sarmens : ce sont les instrumens de notre victoire, les ornemens et le char de notre triomphe.

Les vaincus ont bien sujet de ne pas nous aimer : aussi nous traitent-ils de furieux et de désespérés. Mais cette fureur et ce désespoir, quand ils sont produits par la passion de la gloire et de la réputation, déployent chez vous l'étendard de l'héroïsme. Scévola brûle lui-même sa main : quelle constance! Empédocle se précipite dans les flammes du mont Etna : quel courage! La fondatrice de Carthage préfère un bûcher à un second mariage : ô prodige de chasteté! Régulus, plutôt que d'être échangé contre plusieurs ennemis, souffre dans tout son corps des tourmens inouis : ô magnanimité digne d'un Romain vainqueur, tout captif qu'il est! Anaxarque, tandis qu'on le broyait dans un mortier, *frappe*, disait-il, *frappe le fourreau d'Anaxarque; Anaxarque ne sent rien* : quelle force d'âme dans ce philosophe, pour pouvoir plaisanter sur son état!

Je ne dis rien de ceux qui ont prétendu s'immortaliser en se donnant la mort avec le fer, ou de quelqu'autre façon plus douce. Vous-mêmes vous célébrez la constance à souffrir les tourmens. Une courtisanne d'Athènes, après avoir lassé le bourreau, se coupa la langue avec les dents, et la cracha au visage du tyran, pour qu'il lui fût

impossible de révéler les conjurés, quand même vaincue par la douleur, elle le voudrait. Zénon d'Elée, interrogé par Denys à quoi pouvait servir la philosophie : *à braver la mort*, répondit-il ; et le tyran l'ayant fait mourir à coups de fouet, ce philosophe scella sa réponse de tout son sang. Dans la flagellation des jeunes Lacédémoniens, que la présence et les exhortations de leurs parens rendent encore plus cruelle, la mesure du sang répandu est la mesure de la gloire dont ils se couvrent.

Voilà une gloire légitime, parce que c'est une gloire humaine. Il n'y a ici ni préjugé, ni fanatisme, ni désespoir dans le mépris de la vie et des supplices : il est permis d'endurer pour la patrie, pour l'empire, pour l'amitié, ce qu'il est défendu d'endurer pour Dieu. Vous élevez des statues à ces héros profanes : vous gravez leurs éloges sur le marbre et l'airain, pour éterniser leur nom, s'il était possible : vous vous efforcez par-là de les rappeler en quelque sorte à la vie : le héros Chrétien, qui attend de Dieu la véritable récompense, et qui souffre pour lui dans cette espérance, vous le regardez comme un insensé.

Pour vous, dignes magistrats, assurés comme vous l'êtes des applaudissemens du peuple, tant que vous lui immolerez des Chrétiens, condamnez-nous, tourmentez-nous, écrasez-nous : votre injustice est la preuve de notre innocence ; c'est pourquoi Dieu permet que nous soyons persécutés. Dernièrement, condamnant une Chrétienne

à être exposée dans un lieu infame plutôt qu'au lion, vous avez reconnu que la perte de la chasteté est pour nous le plus grand des supplices, et plus terrible que la mort même.

Mais vos cruautés les plus rafinées ne servent de rien : c'est un attrait de plus pour notre Religion. Nous multiplions, à mesure que vous nous moissonnez : notre sang est une semence de Chrétiens. Plusieurs de vos philosophes ont écrit des traités pour engager à souffrir la douleur et la mort, comme Cicéron ses Tusculanes, Sénèque, Diogène, Pyrrhon, Callinicus, mais les exemples des Chrétiens sont plus éloquens que tous les ouvrages des philosophes. Et cette invincible fermeté, dont vous nous faites un crime, est une instruction. Qui peut en être témoin sans être ébranlé, sans vouloir en pénétrer la cause? Quand on l'a pénétrée, ne vient-on pas se joindre à nous ; ne désire-t-on pas de souffrir, pour obtenir la grâce de Dieu, pour acheter au prix de son sang le pardon de ses péchés? Car il n'en est point que le martyre n'efface : c'est pour cela que nous vous remercions des arrêts que vous portez contre nous. Mais que les jugemens de Dieu sont opposés à ceux des hommes! Tandis que vous nous condamnez, Dieu nous absout.

FIN DE L'APOLOGÉTIQUE.

TRAITÉ

DES

PRESCRIPTIONS

DE

TERTULLIEN

CONTRE LES HÉRÉTIQUES.

I. Les circonstances présentes m'obligent d'avertir qu'on ne s'étonne point, ni qu'il y ait des hérésies, elles ont été prédites; ni qu'elles renversent la foi de quelques personnes, Dieu ne les permet que pour mettre notre foi à l'épreuve. C'est donc sans fondement que le grand nombre se scandalise de ce que les hérésies font tant de progrès. Eh ! que serait-ce s'il n'y en avait point (1)?

II. Lorsqu'une chose est, elle a nécessairement et sa cause finale pour laquelle elle est (2), et

(1) Les prophéties qui les ont annoncées, se trouveraient fausses.

(2) Il paraît par toute la suite du texte qu'il ne s'agit ici

son énergie propre qui en fait l'essence, et sans quoi elle ne peut être. Nous ne sommes pas surpris que la fièvre, ce principe de douleur et de mort pour l'homme, existe, ni qu'elle mine le corps humain : telle est sa nature. Par conséquent si nous sommes effrayés que les hérésies puissent ébranler et même déraciner la foi, nous devons l'être d'abord qu'elles existent. Car n'existant que pour produire cet effet, elles ont nécessairement ce pouvoir dès qu'elles existent. C'est parce que nous savons que la fièvre est un mal, et par sa cause finale, et par sa nature, qu'elle nous effraie sans nous étonner. Ne pouvant l'extirper, nous faisons tous nos efforts pour nous en garantir. Mais pourquoi nous étonner que les hérésies qui nous brûlent de feux bien plus dévorans, et qui donnent la mort éternelle, puissent avoir de tels effets, au lieu d'empêcher qu'elle ne les aient? C'est uniquement ce dernier point qui dépend de nous.

Au reste elles n'ont de pouvoir qu'autant que nous nous en laissions effrayer : troublés par la frayeur, nous nous scandalisons; nous scandalisant nous nous persuadons que ce pouvoir ne vient que de la vérité. Il serait étonnant sans doute

---

que de la cause finale, et nullement de la cause productrice. Tel est aussi le sens que l'énergie naturelle des termes présente d'abord : *sicut causam accipit, ob quam sit, sic vim consequitur per quam sit, etc.* J'en avertis, parce qu'on s'y est trompé.

que le mal eût tant de pouvoir , si c'était sur d'autres que sur des hommes faibles dans la foi. Dans les combats d'athlètes et de gladiateurs , le victorieux n'est pour l'ordinaire, ni brave, ni encore moins invincible ; mais il a eu en tête un faible adversaire. Aussi lui en oppose-t-on un plus courageux? Le vainqueur est vaincu à son tour. Il en est de même des hérésies ; puissantes par notre faiblesse, elles ne peuvent rien sur une foi ferme et solide.

III. Les âmes faibles sont encore entraînées par la chûte de certains personnages. Comment, dit-on, des personnes si sages, si fermes, si éprouvées dans l'Église ont-elles pu passer dans le parti de l'erreur? Ceux qui font l'objection pourraient eux-mêmes y répondre, que ces personnes n'étaient dans le fond rien de tout ce qu'on suppose, puisque l'hérésie les a perverties.

Mais d'ailleurs est-il bien extraordinaire que des hommes d'une vertu à l'épreuve, se soient démentis dans la suite? Saül distingué parmi tout son peuple, succombe bientôt après à la jalousie. David, ce prince selon le cœur de Dieu, est souillé du double crime d'adultère et d'homicide. Salomon comblé des dons de Dieu, rempli de sa sagesse, est plongé dans l'idolâtrie par ses femmes. Il était réservé au Fils de Dieu seul (1) de persévérer

(1) « Et pour l'honneur du Seigneur, ajoute saint Augus-

jusqu'à la fin sans péché. Quoi, si un évêque, si un diacre, si une veuve, si une vierge, si un docteur, si un martyr même tombe dans l'hérésie, en sera-t-elle plus vraie? Jugeons-nous de la foi par les personnes, ou des personnes par la foi. Point de sage que le fidèle, point de grand homme que le Chrétien, point de Chrétien que celui qui aura persévéré jusqu'à la fin.

Homme, vous ne connaissez d'un autre homme que l'extérieur : vous croyez ce que vous voyez, vous ne voyez que jusqu'où porte votre vue. L'œil
I. Reg. 16. de Dieu seul est perçant : *il lit au fond des cœurs, tandis que l'homme s'arrête à la physionomie.*
II. Tim. 2. Aussi *Dieu connaît ceux qui sont à lui : il arra-*
Mat. 15, 19 *che toute plante que son père n'a point plantée.*
et 3. Il nous fait voir *les derniers parmi les premiers : il tient le van dans sa main, pour nettoyer son aire.* Que la paille légère vole au gré du premier souffle des tentations, le froment en sera plus pur dans les greniers du Seigneur.

Joan. 6. N'y eut-il pas même plusieurs disciples du Sauveur qui se scandalisèrent de lui et l'abandonnèrent? mais les autres ne lui en restèrent pas

---

Lib. de Nat. et Grat. » tin, je ne veux pas, lorsqu'il s'agit de péché, qu'il soit en » aucune manière question de la sainte Vierge Marie. » Le concile de Trente fait la même exception que le docteur de
Sess. 24. 5. *can.* 23. la grâce. « Si quelqu'un dit que l'homme une fois justifié peut » durant toute sa vie éviter tous les péchés même véniels, » sans une faveur spéciale de Dieu, comme l'Eglise le croit » de la bienheureuse Vierge, qu'il soit anathème. »

moins attachés. Sachant qu'il venait de Dieu, et *qu'il était la parole de vie* (1), ils l'accompagnèrent jusqu'à la fin, quoiqu'il leur eût laissé la liberté de se retirer, s'ils le jugeaient à propos. Ce fut un de ses apôtres qui le trahit; après cela il n'y a pas lieu d'être surpris que son Apôtre ait été abandonné par un Phygellus, un Hermogène, un Philetus, un Hymenée. Nous nous étonnons de voir ses églises abandonnées de quelques personnes; mais ce que nous souffrons à l'exemple de Jésus-Christ, est ce qui montre que nous sommes Chrétiens. *Ils sont sortis d'entre nous*, dit son disciple bien-aimé, *mais ils n'étaient pas des nôtres. S'ils en eussent été, ils seraient demeurés avec nous.* *I. Joan.* 2.

IV. Souvenons-nous des oracles du Seigneur et de ses apôtres, qui, en nous prédisant qu'il y aurait des hérésies, nous ont ordonné de les fuir. Et comme nous ne sommes pas troublés parce qu'il y en a, nous ne devons pas être surpris des suites qu'elles ont, et pour lesquelles il nous est recommandé de les fuir. Le Seigneur nous avertit *qu'il viendra un grand nombre de loups* *I. Cor.* 11. *Matth.* 7.

---

(1) Tertullien s'écarte ici un peu du texte original de l'Écriture, qui a été rendu exactement par notre Vulgate, et par les différentes versions orientales. Au lieu de *verba vitæ æternæ habes*, Tertullien dit *qui scierunt illum vitæ esse verbum*. Lacerda a remarqué dans son commentaire que plusieurs Pères avaient cité le même passage comme Tertullien.

ravissans sous des peaux de brebis. Quelles sont ces peaux de brebis, sinon les dehors du Christianisme? Quels sont ces loups ravissans, sinon des esprits trompeurs, qui se tiennent cachés pour ravager le troupeau de Jésus-Christ? Qui sont les faux prophètes, sinon les docteurs de l'erreur?
Mat. 7. Qui sont les faux apôtres, sinon des corrupteurs de
II. Cor. 2. l'évangile? Qui sont les Anté-Christs à présent,
I. Joan. 2. et dans tous les temps, sinon des hommes rebelles à Jésus-Christ? Il y a actuellement des hérésies, qui n'infectent pas moins l'Eglise du venin de leurs erreurs, que l'Anté-Christ ne la déchirera un jour par les cruautés inouies de la persécution; avec cette différence que la persécution fait des martyrs, et que l'hérésie ne fait que des apostats.

I. Cor. 11. Il fallait, selon l'Apôtre, qu'il y eût des hérésies, pour faire connaître ceux qui sont à l'épreuve, et des fureurs de la persécution et de la séduction de l'hérésie. Car saint Paul n'appelle pas hommes à l'épreuve ceux qui abandonnent la foi pour l'hérésie, quoiqu'ils s'efforcent d'interpréter en leur faveur un autre texte du même Apôtre qui dit:
I. Thess. 5. *examinez tout, et gardez ce qui est bien.* Comme si après avoir mal examiné, on ne pouvait pas se tromper, en choisissant ce qui est mal.

V. Si l'Apôtre s'élève contre les schismes et les divisions, qui sont sans contredit des maux, et si immédiatement après il leur joint les hérésies;

il témoigne par-là qu'il les regarde comme un mal et un mal plus considérable, puisqu'il croit qu'il y a des schismes et des divisions, parce qu'il sait qu'*il faut qu'il y ait même des hérésies.* La perspective d'un plus grand mal lui en rend un plus léger vraisemblable. Il prend de là occasion d'avertir qu'il ne faut pas se laisser troubler par les plus fortes tentations, dont le but est de faire connaître les vertus à l'épreuve, celles que l'hérésie n'a pu ébranler. Enfin si le passage de l'Apôtre ne tend qu'à maintenir l'union et à éteindre toutes les divisions, et si les hérésies ne sont pas moins contraires à l'union que les schismes; il s'ensuit manifestement que l'Apôtre range les hérésies et les schismes dans la même classe, et qu'il est bien éloigné par conséquent de regarder comme des hommes à l'épreuve ceux qui se sont séparés par l'hérésie; d'autant plus qu'il condamne toute séparation, et qu'il recommande de parler et de penser tous de même, ce que ne permet point l'hérésie.

VI. Ne nous arrêtons pas davantage sur ce sujet, puisque c'est le même apôtre, qui, dans l'épître *Gal.* 5.
aux Galates, met l'hérésie au nombre des péchés de la chair, et conseille à Tite de *fuir tout hérétique après une première correction, parce qu'il est perverti et condamné par lui-même.* Dans *Tit.* 3.
presque toutes ses epîtres saint Paul nous inculque qu'il faut éviter les fausses doctrines. Il désigne

sous ce nom les hérésies, dont ces fausses doctrines sont le fruit.

Hérésie vient d'un mot grec (1) qui signifie *choix,* parce que l'hérétique choisit effectivement la doctrine qu'il invente, ou qu'il adopte. C'est pourquoi l'Apôtre dit que l'hérétique est condamné par lui-même. Car c'est de lui-même qu'il a choisi la doctrine qui le fait condamner. Pour nous il ne nous est permis ni d'inventer, ni de choisir ce qu'un autre aurait inventé. Nous avons pour auteurs les apôtres du Seigneur, qui eux-mêmes n'ont rien inventé, ni choisi, mais qui ont transmis fidèlement à l'univers la doctrine qu'ils avaient reçue de Jésus-Christ. Aussi quand
Gal. 1. un ange viendrait du ciel nous annoncer un autre Evangile, nous lui dirions anathème. Le Saint-
II. Cor. 11. Esprit nous avait prévenus que l'ange séducteur transformé en ange de lumière obséderait la vierge Philumène (2). C'est lui dont les prestiges ont engagé Apelle à inventer une nouvelle hérésie.

Coloss. 2. VII. Ce sont-là les doctrines des hommes et des
I. Tim. 4. *II. Tim.* 4. démons, nées de la sagesse profane, pour charmer
I. Cor. 1. les oreilles curieuses. Le Seigneur a traité cette

(1) αἵρεσις.

(2) Fille d'Alexandrie que les anciens écrivains ecclésiastiques nous représentent comme obsédée par l'esprit de mensonge, et l'oracle cependant d'Apelle disciple de l'hérésiarque Marcion, hérésiarque lui-même.

sagesse de folie, et a choisi ce qui est folie selon le monde, pour confondre la philosophie. La philosophie, qui entreprend témérairement de sonder la nature de la Divinité et de ses décrets, a fourni matière à cette sagesse profane. C'est elle en un mot qui a inspiré toutes les hérésies. De là viennent les Éons, et je ne sais quelles formes bizarres, et la trinité humaine de Valentin, qui avait été Platonicien. De là le Dieu bon et indolent de Marcion, sorti des Stoïciens. Les Epicuriens enseignent que l'âme est mortelle. Toutes les écoles de philosophie s'accordent à nier la résurrection des corps. La doctrine qui confond la matière avec Dieu, est la doctrine de Zénon. Parle-t-on d'un Dieu de feu ? on suit Héraclite. Les philosophes et les hérétiques traitent les mêmes sujets, s'embarrassent dans les mêmes questions : *d'où vient le mal, et pourquoi est-il ? d'où vient l'homme, et comment ?* et ce que Valentin a proposé depuis peu, *quel est le principe de Dieu ?* A l'entendre, c'est la pensée et un avorton.

Que je plains Aristote d'avoir inventé pour eux la dialectique, cet art de la dispute, également propre à détruire et à édifier, vrai protée dans ses systèmes, bizarre dans ses conjectures et dans le choix de ses sujets, contraire à elle-même, sans cesse défaisant tout ce qu'elle vient de faire !

De là ces fables, ces généalogies sans fin, ces questions oiseuses, ces discours qui gagnent comme *I. Tim.* 1. *Tit.* 3.

la gangrène, contre lesquels veut nous prémunir l'Apôtre, qui dans son épître aux *Colossiens* avertit de se tenir en garde contre la philosophie.
Coloss. 2. « Prenez garde que quelqu'un ne vous trompe » par le moyen de la philosophie, et des discours » séducteurs, selon la tradition des hommes, et » contre la sagesse du Saint-Esprit. » Il avait été à Athènes, où il avait connu par lui-même cette sagesse profane, qui se vante d'enseigner la vérité qu'elle corrompt, et divisée en plusieurs sectes, qui sont comme autant d'hérésies, ennemies jurées les unes des autres.

Mais qu'y a-t-il de commun entre Athènes et Jérusalem, l'Académie et l'Eglise, les hérétiques et les Chrétiens ? Notre secte vient du portique (1) de Salomon, qui nous a enseigné à chercher Dieu avec un cœur simple et droit. A quoi pensaient ceux qui prétendaient nous composer un Christianisme stoïcien, platonicien et dialecticien ?

VIII. Nous n'avons pas besoin de curiosité après Jésus-Christ, ni de recherches après l'Evangile.

---

(1) Tertullien oppose le portique de Salomon au portique des Stoïciens. Nous voyons dans l'Evangile et dans les Actes des apôtres, que Jésus-Christ et ses apôtres après lui enseignaient souvent dans le temple, et dans le portique du temple, appelé *le Portique de Salomon*, sans doute parce qu'il avait été construit sur les ruines du portique de Salomon. Voyez *chap.* 10 *de S. Jean, chap.* 3 *et* 5 *des Actes, etc.*

Quand nous croyons, nous ne voulons plus rien croire au-delà. Nous croyons même qu'il n'y a plus rien à croire.

Je viens à une objection dont les nôtres se servent pour autoriser leur curiosité, et les hérétiques pour nous embarrasser. Il est écrit, dit-on: *Cherchez et vous trouverez* (1). Faisons attention au temps dans lequel Jésus-Christ dit ces paroles : *Matt. 7.*
c'était dans les commencemens de sa prédication, lorsque tout le monde doutait s'il était le Christ, lorsque Pierre n'avait pas encore déclaré qu'il le reconnaissait pour le Fils de Dieu, lorsque Jean, qui en était assuré, venait de mourir (2). C'est

(1) Si on jette les yeux sur le texte cité, on verra qu'il n'y a pas lieu à l'objection que Tertullien se donne la peine de réfuter fort au long. Il est clair qu'il ne s'agit point de recherches d'esprit, d'examen, de discussion, mais uniquement des demandes que nous devons faire avec confiance au Père celeste dans tous nos besoins; sûrs que *si nous, qui sommes méchans, nous donnons à nos enfans, à plus forte raison notre Père qui est dans ciel donnera à ceux qui lui demandent.* On peut voir aussi le commencement du chapitre onzième de saint Luc tout semblable au chapitre septième de saint Matthieu, et dont l'objet est également de nous inspirer la plus grande confiance en Dieu, et de nous faire sentir la nécessité et la force d'une prière vive et persévérante. *Mat. 7.*

(2) Tertullien se trompe ici. Jean-Baptiste n'était pas encore mort. Voyez le chapitre quatorzième de saint Matthieu, où la mort du précurseur est rapportée. Ceux qui traduisent ainsi le passage de Tertullien : *Lorsque Jean n'était plus*

donc avec bien de la raison que Jésus-Christ disait: *Cherchez et vous trouverez*, lorsque n'étant pas encore connu, il fallait nécessairement le chercher. Au reste tout ceci regarde les Juifs qui étaient à portée de chercher le Christ : *Ils ont*, disait-il
Luc. 16. lui-même, *Moïse et Elie*, c'est-à-dire, la loi et les prophètes qui annoncent Jésus-Christ. C'est ce qu'il dit encore plus ouvertement ailleurs :
Joan. 5. *Consultez vos écritures, dont vous espérez le salut, car elles parlent de moi* : c'est-à dire, *cherchez et vous trouverez.*

Il est évident que la suite du texte s'adresse aux Juifs : *Frappez et on vous ouvrira.* Autrefois les Juifs seuls étaient dans l'Eglise de Dieu, d'où ils furent chassés pour leur infidélité. Les Gentils au contraire en étaient exclus à un très-petit nombre près, qu'on peut comparer à une goutte d'eau, ou à un grain de poussière. Or celui qui a toujours été dehors, frappera-t-il où il n'a jamais été ? Connaît-il une porte où il n'a point été admis, par laquelle même il n'est jamais sorti ? Mais celui qui a été introduit et chassé dans la suite, connaît la porte et peut y frapper.

Les paroles suivantes, *demandez et vous re-*

---

assuré de la divinité de Jésus-Christ, lui supposent une méprise d'une tout autre importance, mais, il faut l'avouer, que d'autres passages du même Père rendent trop vraisemblable. Voyez sur-tout le chap. 10 du liv. du Baptême.

cevrez, conviennent à ceux qui savaient à qui ils devaient demander, et qui avaient de lui des promesses : je veux dire le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, que les Gentils ne connaissaient pas plus que ses promesses. C'est pourquoi le Sauveur disait : *Je ne suis envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël.* Il ne jetait pas encore aux chiens le pain des enfans : il n'avait pas encore ordonné d'aller chez les Gentils. *Matt.* 15.

Ce ne fut qu'après sa résurrection qu'il envoya ses disciples enseigner et baptiser toutes les nations, après qu'ils auraient reçu le Saint-Esprit, qui devait bientôt leur apprendre toute vérité, comme il arriva en effet. Si les apôtres, chargés d'enseigner les nations, devaient avoir eux-mêmes le Saint-Esprit pour maître; il est bien certain que ces paroles, *cherchez et vous trouverez*, ne nous regardaient point, nous que les apôtres devaient venir chercher pour nous instruire, après avoir été instruits eux-mêmes par le Saint-Esprit. A la vérité toutes les paroles de Notre-Seigneur sont pour tous : des Juifs qui les ont entendues elles sont venues jusqu'à nous. Mais comme pour l'ordinaire elles les regardent directement, elles renferment moins de leçons pour nous que d'exemples. *Matt.* 28. *Joan.* 14.

IX. Je veux bien ne pas faire valoir tous mes avantages : supposons que ces paroles, *cherchez et vous trouverez*, s'adressent à tout le monde;

on conviendra cependant qu'il faut consulter la raison, pour en découvrir le véritable sens. Pour pénétrer les oracles divins, il ne faut pas s'arrêter à la lettre : il est nécessaire d'en approfondir l'esprit et l'énergie.

Je commence par poser un principe très-lumineux : c'est que Jésus-Christ a enseigné pour tous les peuples un symbole de foi fixe et invariable, que tout le monde est obligé de croire, et qu'on doit chercher par conséquent pour le trouver et le croire. Mais ce symbole unique et invariable ne demande point des recherches infinies. Cherchez jusqu'à ce que vous trouviez, croyez quand vous aurez trouvé : alors il ne vous reste plus qu'à garder ce que vous croyez ; pourvu cependant que vous croyiez que vous n'avez rien de plus à chercher ni à croire, dès que vous avez trouvé et que vous croyez ce qu'a enseigné celui qui vous défend de rien chercher au-delà.

Si quelqu'un est incertain de ce que Jésus-Christ a enseigné, on lui démontrera que la doctrine de notre divin Maître ne se trouve que chez nous. Assuré de la force de mes preuves, et craignant que certaines personnes ne donnent une interprétation arbitraire et déraisonnable à ces paroles, *cherchez et vous trouverez*, je les préviens qu'elles n'ont rien à chercher au-delà de ce qu'elles ont cru devoir chercher.

X. Au reste, toute cette discussion peut se réduire à trois points; la chose même, ou l'objet des recherches; le temps, quand il faut chercher; le terme, jusqu'à quand il faut chercher ce que Jésus-Christ a enseigné, tandis que vous n'avez pas trouvé, et jusqu'à ce que vous trouviez. Vous avez trouvé, quand vous avez cru : car vous n'auriez point cru, si vous n'aviez pas trouvé. Comme vous n'avez cherché que pour trouver, vous ne trouvez que pour croire : en croyant, vous mettez fin à toutes vos recherches : le fruit même de vos recherches, quand vous l'avez recueilli, vous avertit de vous arrêter. Voilà aussi le terme que vous a marqué celui qui vous ordonne de ne croire, et par conséquent de ne chercher que ce qu'il a enseigné.

Mais si par la raison que les uns ont enseigné une chose, les autres une autre, nous voulons chercher tant que nous pourrons trouver, il faut nous attendre à chercher toujours et à ne croire jamais. Oui, quel sera le terme de mes recherches et de mes découvertes, le point fixe de ma croyance? chez Marcion? mais Valentin me crie de son côté : *Cherchez, et vous trouverez;* chez Valentin? Apelle me tient le même langage. Ebion, Simon, tous en un mot emploient le même artifice pour m'attirer à leur parti. Je ne pourrai donc me fixer nulle part, tandis que je suivrai tous ceux qui me crieront: *Cherchez, et vous trouverez;* comme si je ne pouvais trouver en aucun lieu, en aucun

temps, ce que Jésus-Christ a enseigné, ce qu'il faut chercher, ce qu'il est nécessaire de croire.

XI. C'est sans conséquence qu'erre ainsi de côté et d'autre quiconque n'abandonne rien : on a droit seulement de lui reprocher ses courses vagabondes. Mais si j'ai cru ce que je devais croire en effet, et qu'après cela je m'imagine que je dois chercher encore, j'espère donc trouver quelque chose de plus : or je ne puis l'espérer, que parce qu'avec l'air de croire, je ne croyais pas réellement, ou parce que j'ai cessé de croire. Mais si je renonce à la foi, me voilà apostat; en un mot, si je cherche, c'est que je n'ai pas encore trouvé, ou que j'ai perdu. Cette femme de l'Evangile avait perdu une de ses dix dragmes : c'est pourquoi elle la cherchait.
Luc. 15. Mais l'a-t-elle trouvée, elle met fin à ses recherches.
Luc. 11. Un homme n'avait pas de pain : c'est pour cela qu'il frappait à la porte de son voisin. Dès qu'on lui a ouvert, et qu'on lui a donné ce qu'il deman-
Luc. 18. dait, il cesse de frapper. Une veuve sollicitait une audience de son juge, qui refusait de l'entendre : dès qu'elle l'a obtenue, elle demeure tranquille. Tant il est vrai qu'il doit y avoir un terme à tout, soit qu'on cherche, qu'on frappe, ou
Matt. 7. qu'on demande. Car *on donnera à celui qui de-*
Luc. 11. *mande*, dit Jésus-Christ; *on ouvrira à celui qui frappe, et quiconque cherche trouvera.*

Faites-y attention, vous qui cherchez toujours sans trouver, vous cherchez où l'on ne trouve

point : vous qui frappez toujours sans qu'on ouvre, vous frappez où il n'y a personne : vous enfin qui demandez sans qu'on vous accorde, vous demandez à qui ne peut rien accorder.

XII. Pour nous, quand il nous faudrait chercher encore, quand il nous faudrait chercher toujours, où chercherions-nous ? Chez les hérétiques, où tout est étranger, tout est opposé à la vérité chrétienne, et avec qui il nous est défendu de communiquer ? Quel est le serviteur qui attend sa nourriture d'un étranger, pour ne pas dire de l'ennemi de son maître ? Et quel est le soldat, si ce n'est un déserteur, un transfuge, un rebelle, qui va demander sa solde ou une gratification, à un prince qui n'est point allié du sien, à un prince ennemi ? Cette femme cherchait sa dragme, mais dans sa maison : cet homme frappait, mais à la porte de son voisin : cette veuve sollicitait un juge dur, à la vérité, mais après tout, qui n'était pas ennemi. Que peut-on édifier avec ceux qui ne savent que détruire ? Quelles lumières espérer, où tout est ténèbres ? Cherchons donc chez nous et parmi les nôtres, mais seulement ce qui peut tomber en question, sans blesser la règle de la foi.

XIII. Or voici la règle ou le symbole de notre foi ; car nous allons faire une déclaration publique de notre croyance. Nous croyons qu'il n'y a qu'un seul Dieu, auteur du monde, qu'il a tiré du

néant, par son verbe engendré avant toutes les créatures. Nous croyons que ce verbe qui est son fils, est apparu plusieurs fois aux patriarches sous le nom de Dieu, qu'il a toujours parlé par les prophètes; qu'il est descendu par l'opération de l'Esprit de Dieu le Père, dans le sein de la Vierge Marie, où il s'est fait chair; qu'il est né d'elle, que c'est notre Seigneur Jésus-Christ qui a prêché la loi nouvelle et la promesse nouvelle du royaume des cieux. Nous croyons qu'il a fait plusieurs miracles; qu'il a été crucifié; qu'il est ressuscité le troisième jour après sa mort; qu'il est monté aux cieux, où il est assis à la droite de son Père; qu'il a envoyé à sa place le S. Esprit, pour éclairer et conduire son Église; enfin qu'il viendra avec un grand appareil, pour mettre les Saints en possession de la vie éternelle et de la béatitude céleste, et pour condamner les méchans au feu éternel, après avoir ressuscité les corps des uns et des autres.

XIV. Voilà la règle de foi que Jésus-Christ nous a donnée, comme nous le prouverons, et sur laquelle il n'y a jamais parmi nous de disputes, sinon celles qu'élève l'hérésie, et qui font les hérétiques. Non, elle ne doit jamais souffrir d'atteinte, quoi que vous cherchiez, que vous discutiez, quelqu'essor que vous donniez à votre curiosité. Mais si quelque chose vous paraît obscur ou équivoque, vous avez de vos frères qui ont reçu

le don de la science, qui ont été instruits par des docteurs consommés. Vous en avez qui, curieux comme vous, chercheront avec vous. Enfin, si vous savez ce que vous devez savoir, il vous est plus avantageux d'ignorer le reste, de peur d'apprendre ce que vous ne devez point savoir. Jésus-Christ a dit, *votre foi vous a sauvé,* et non pas l'examen et *Mat.* 9.
la discussion des Ecritures. La foi consiste à ne pas se départir de la règle. La loi qui l'ordonne est formelle, et le salut est attaché à l'observation de la loi : la discussion vient de la curiosité, et aboutit à la stérile gloire de passer pour docte. Que la curiosité cède à la foi, la vaine gloire au salut ; ou qu'ils se tiennent tranquilles, ou du moins qu'ils nous laissent tranquilles. Ne rien savoir contre la règle, c'est tout savoir.

Quand même les hérétiques ne seraient pas les adversaires de la vérité ; quand même nous ne serions pas avertis de les fuir, que peut-on apprendre en conférant avec des hommes qui conviennent qu'ils cherchent encore? S'ils cherchent sérieusement, ils n'ont donc rien trouvé de certain : et ils montrent bien par-là combien peu ils comptent sur ce qu'ils se vantent d'avoir trouvé. Vous qui cherchez de votre côté, si vous vous adressez à des gens qui cherchent aussi ; irrésolu, incertain, aveugle, vous serez infailliblement conduit dans le précipice par des hommes également irrésolus, incertains et aveugles.

Mais lorsqu'ils font semblant de chercher, dans la vue de vous jeter dans l'inquiétude et de vous insinuer leurs erreurs, après vous avoir attirés par cet artifice ; lorsque vous les voyez défendre opiniâtrement ce qu'ils disaient auparavant qu'il fallait encore chercher, déclarez-leur que vous êtes déterminés à renoncer à eux plutôt qu'à Jésus-Christ. Car puisqu'ils cherchent encore, ils n'ont donc pas trouvé : ils ne croient pas, ils ne sont pas Chrétiens. Mais lorsqu'ils croient, et qu'ils disent qu'il faut encore chercher, pour défendre leur sentiment ; avant de le défendre, ils le désavouent donc, puisqu'ils confessent qu'ils ne croient pas encore, tandis qu'ils cherchent. Ils ne sont donc pas Chrétiens de leur propre aveu. Le seraient-ils pour nous ? avec tant de fausseté, quelle foi peuvent-ils avoir ? employent-ils le mensonge pour faire recevoir la vérité ?

XV. Mais, dit-on, ils ne s'appuient que sur les Écritures; ils ne prétendent nous convaincre que par les Écritures : comme si on ne pouvait rien prouver sur les matières de foi que par les livres de la foi. Nous voici arrivés à ce qui est proprement l'objet de cet ouvrage : c'est à quoi tendait le préambule qu'on vient de lire. Nous allons attaquer nos adversaires dans le poste même, d'où ils nous défient. Leur audace à s'armer des Écritures en impose d'abord à quelques personnes : dans le combat ils fatiguent les plus forts;

ils triomphent des faibles; ils ébranlent les autres. C'est pourquoi nous les arrêtons dès le premier pas, en soutenant qu'ils ne sont point du tout recevables à disputer sur les Écritures. C'est-là leur arsenal : mais avant qu'ils puissent en tirer des armes, il faut examiner à qui appartiennent les Écritures, pour ne pas les laisser usurper à ceux qui n'y ont aucun droit.

XVI. On pourrait croire que je parle de la sorte
par défiance de ma cause, ou dans la crainte d'en-
gager le combat, si je n'avais pour moi de fortes
raisons, et sur-tout l'autorité de l'Apôtre, qui doit
être notre règle en ce qui regarde la foi. Il nous re-
commande d'éviter les questions inutiles, les nou- *I. Tim.* 6.
veautés profanes, et de fuir l'hérétique, *après une* *II. Tim.* 2.
réprimande, et non *après la dispute*. Il inter- *Tit.* 3.
dit tellement la dispute, qu'il ne permet d'aller trouver l'hérétique que pour le réprimander, et cela, une seule fois (1); sans doute parce qu'il

---

(1) L'Apôtre ordonne de fuir l'hérétique, mais seulement
après des réprimandes réitérées, *après une première et une
seconde réprimande*. On peut même remarquer que le terme
original, le terme grec νουθεσίαν, plus doux que celui de la *Tit.* 3.
Vulgate, ne signifie qu'*avertissement, conseil, persuasion*. Les versions syriaque et arabe sont conformes au grec, l'éthiopienne l'est à la Vulgate. Toutes les versions, ainsi que le texte original, s'accordent à n'ordonner de fuir l'hérétique qu'après plusieurs avertissemens ou réprimandes. Voyez

n'est pas Chrétien, et qu'on ne doit pas lui faire plusieurs réprimandes, ni en présence de deux ou trois témoins comme à un Chrétien. C'est par la raison même qu'on ne doit pas disputer avec lui, qu'il est ordonné de le réprimander. D'ailleurs, la dispute sur les Ecritures n'est bonne qu'à épuiser la tête et les poumons.

XVII. L'hérésie rejette certains livres des Ecritures, et ceux qu'elle reçoit comme canoniques, elle ne les reçoit pas entiers : elle les altère, et par ce qu'elle en retranche, et par ce qu'elle y ajoute, pour les plier à son système. Ceux qu'elle reçoit entiers, elle les pervertit encore par les interprétations qu'elle imagine : car il est également contraire à la vérité d'altérer le sens ou le texte. L'audacieux novateur n'a garde de reconnaître ce qui le confond; mais il cite avec affectation tout ce qu'il a falsifié, et les passages obscurs dont il abuse. Tout versé que vous soyez dans la science de l'Ecriture, qu'espérez-vous gagner par

---

Polyglot. tom. 5, *Londini* 1657. En général la charité, de concert avec la prudence, inspire d'épuiser les voies de douceur, conseils, exhortations, monitions, réprimandes, avant d'en venir à la rigueur et à l'anathème, et cela pour tous, sans acception de personnes. C'est l'esprit de l'Evangile, c'est l'esprit de son divin Auteur, qui ne cesse de préconiser et de recommander à ses apôtres la douceur, la patience, la miséricorde. On ne sait que trop que ce n'était point là l'esprit de Tertullien.

la dispute ? Tout ce que vous avancerez, il le niera opiniâtrement, tandis qu'il soutiendra tout ce que vous nierez; d'une pareille conférence vous ne remporterez que beaucoup de fatigue et d'indignation.

XVIII. Celui pour qui vous vous étiez engagé dans cette discussion des Ecritures, et dont vous prétendiez dissiper les doutes, se tournera-t-il du côté de l'erreur ou de la vérité ? Surpris que vous n'ayez eu aucun avantage marqué; que de part et d'autre on ait nié et affirmé également, et qu'on soit resté au même point où on en était, il vous quittera peut-être encore plus indécis qu'auparavant, sans pouvoir juger où est l'hérésie. Rien de plus aisé que de rétorquer tout ce que nous avons dit. L'hérétique ne se fera pas scrupule d'assurer que c'est nous qui corrompons l'Ecriture et l'interprétons mal, et que lui seul défend la cause de la vérité.

XIX. Il ne faut donc pas en appeler aux Ecritures, ni hasarder un combat, où la victoire sera toujours incertaine, du moins le paraîtra. Mais quand même ce ne serait point là l'issue de toutes les disputes sur l'Écriture, l'ordre des choses demanderait encore qu'on commençât par examiner ce qui va nous occuper; à qui appartiennent les Écritures et la foi, de qui est-elle émanée, par qui, quand, et à qui a été donnée la doc-

trine qui fait les Chrétiens. Car où nous verrons la vraie foi, la vraie doctrine du Christianisme, là indubitablement se trouvent aussi les vraies Écritures, les vraies interprétations, les vraies traditions chrétiennes.

XX. Quel que puisse être notre Seigneur Jésus-Christ (qu'il me permette de parler ainsi dans ce moment); quel que soit le Dieu dont il est le Fils; quelle que soit la nature du Dieu-Homme, la foi, dont il est l'auteur, la récompense qu'il promet; lui-même, tandis qu'il était sur la terre, soit dans ses discours au peuple, soit dans ses instructions particulières à ses disciples, il a enseigné ce qu'il était, ce qu'il avait été, les volontés de son Père, dont il était chargé, et ce qu'il exigeait des hommes. Parmi ses disciples, il en choisit douze pour l'accompagner, et pour devenir dans la suite les docteurs des nations. L'un d'entr'eux ayant été retranché de ce nombre, il commanda aux onze autres, lorsqu'il retourna à son Père après sa résurrection, d'aller enseigner toutes les nations, et de les baptiser au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Aussitôt après, les apôtres (ce nom signifie *envoyés*) ayant choisi Matthias, sur qui tomba le sort, pour remplacer le traître Judas, selon
Ps. 10. la prophétie de David, et ayant reçu avec le Saint-Esprit qui leur avait été promis, le don des langues et des miracles, ils prêchèrent la foi en Jésus-Christ,

et ils établirent des Églises, d'abord dans la Judée; ensuite s'étant partagé l'univers, ils annoncèrent la même foi et la même doctrine aux nations, et fondèrent des Eglises dans les villes.

C'est de ces Eglises que les autres ont emprunté la semence de la doctrine, et qu'elles l'empruntent encore tous les jours, à mesure qu'elles se forment. Par cette raison on les compte aussi parmi les Eglises apostoliques, dont elles sont les filles. Tout se rapporte nécessairement à son origine : c'est pourquoi un si grand nombre d'Eglises, si considérables, sont censées la même Eglise, la première de toutes, fondée par les apôtres, et la mère de toutes les autres. Toutes sont apostoliques, toutes ensemble ne font qu'une seule Eglise, par la communication de la paix, la dénomination de frères, et les liens de l'hospitalité qui unissent tous les fidèles. Tout ce que nous venons de dire a pour base l'unité de la foi et de l'enseignement, que prouvent toutes ces Eglises.

XXI. Voici comme nous tirons de là notre seconde prescription. Si notre Seigneur Jésus-Christ a envoyé ses apôtres pour prêcher, il ne faut donc point recevoir d'autres prédicateurs; parce que personne ne connaît le père que le fils, et ceux à qui le fils l'a révélé, et parce que le fils n'a révélé qu'aux apôtres, envoyés pour prêcher ce qu'il leur a révélé.

Mais qu'ont prêché les apôtres, c'est-à-dire,

que leur a révélé Jésus-Christ? Je prétends, fondé sur la même prescription, qu'on ne peut le savoir que par les Eglises que les apôtres ont fondées, et qu'ils ont instruites de vive voix, et ensuite par leurs lettres. Si cela est, il est incontestable que toute doctrine qui s'accorde avec la doctrine de ces Eglises apostoliques et matrices, aussi anciennes que la foi, est la véritable, puisque c'est celle que les Eglises ont reçue des apôtres, les apôtres de Jésus-Christ, Jésus-Christ de Dieu; et que toute autre doctrine par conséquent ne peut être que fausse, puisqu'elle est opposée à la vérité des Eglises, des apôtres, de Jésus-Christ et de Dieu.

Il ne nous reste qu'à démontrer que notre doctrine, dont nous avons présenté plus haut l'abrégé, vient des apôtres, et que par une conséquence nécessaire, toutes les autres sont fausses. Nous communiquons avec les Eglises apostoliques, parce que notre doctrine ne diffère en rien de la leur : voilà notre démonstration.

XXII. Mais comme elle est si claire et si précise qu'elle ne laisse rien à répliquer, quand elle a été mise dans tout son jour; avant de le faire, écoutons ce que peuvent opposer nos adversaires, pour affaiblir cette prescription. Ils ont coutume de faire deux objections contradictoires, mais tout aussi extravagantes l'une que l'autre. « Les apôtres » n'ont pas tout su. Les apôtres ont tout su,

» sans doute, mais ils n'ont pas pour cela tout » enseigné à tous. »

C'est donc Jésus-Christ même qu'ils accusent d'avoir choisi des disciples ou peu instruits, ou peu fidèles. Mais quel est l'homme sensé qui pourra soupçonner d'ignorance les disciples du Seigneur, qu'il avait donnés pour maîtres à l'univers, qu'il avait eus dans sa compagnie tous les jours de sa vie mortelle, à qui il expliquait en particulier tout ce qui avait besoin d'éclaircissement, leur disant qu'il leur était accordé de pénétrer des secrets inaccessibles à la multitude? Qu'est-ce qui a pu être caché à Pierre, ainsi appelé, parce que sur lui, comme sur la pierre fondamentale, fut bâtie l'Eglise; à Pierre qui avait reçu, avec les clefs du royaume des cieux, le pouvoir de lier et de délier, tant dans les cieux que sur la terre? Qu'est-ce qui a pu être caché à Jean, le disciple bien-aimé, sur le sein de qui le Sauveur se reposait, à qui seul il montra le traître Judas, qu'enfin il se substitua à lui-même, pour tenir lieu de fils à Marie? Qu'aurait voulu cacher Jésus-Christ aux trois apôtres, à qui il avait fait voir sa gloire, Moïse et Elie, à qui il avait fait entendre du ciel la voix de son père; non pas qu'il rejettât les autres, mais parce que *le témoignage de trois personnes suffit pour constater un fait?* Enfin ceux à qui il avait daigné expliquer toutes les Ecritures, dans le chemin même, après sa résurrection, ont-ils pu rien ignorer? *Mat.* 18.

Il est vrai que le Sauveur avait dit auparavant
Joan. 16. à ses apôtres : *j'aurais encore à vous parler de bien de choses : mais vous ne pouvez pas les porter à présent.* Mais aussi il ajouta : *Lorsque l'Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera lui-même toute vérité.* Il marquait clairement par-là qu'ils n'ignoreraient plus rien, lorsqu'ils seraient remplis de l'Esprit-Saint qu'il leur promettait. Il ne manqua pas d'accomplir sa promesse. Les actes des apôtres nous apprennent la
Act. Apost. 2. descente du Saint-Esprit sur les apôtres. Ceux qui ne reçoivent pas ce livre ne peuvent se vanter d'avoir été instruits par le Saint-Esprit, puisqu'ils ne reconnaissent point que le Saint-Esprit ait été envoyé aux fidèles. Ils sont même hors d'état de défendre l'Eglise, puisqu'ils ne sauraient prouver quand, ni comment elle fut établie. Mais ils aiment mieux s'ôter à eux-mêmes les preuves des vérités qu'ils conservent, que d'en fournir d'invincibles contre les erreurs qu'ils y ont mêlées.

XXIII. Ils objectent, pour prouver cette prétendue ignorance des apôtres, que Pierre et tous ceux qui l'accompagnaient furent repris par Paul. « C'est une preuve sans réplique, disent-ils, et » que les premiers ignoraient quelque chose, et » que d'autres dans la suite eurent des connais- » sances plus étendues, tel que Paul, qui en » conséquence reprit ses anciens. »

Nous pourrions leur répondre : puisque vous

rejetez les actes des apôtres, il vous faudrait d'abord montrer qui est ce Paul, ce qu'il était avant son apostolat, et comment il y est parvenu, d'autant plus que vous vous prévalez de son autorité pour bien d'autres choses. Que Paul atteste que de persécuteur il est devenu apôtre, cela ne suffit point pour quiconque ne croit qu'après un mûr examen. Le Sauveur lui-même n'a pas voulu en être cru sur son témoignage.

Mais qu'ils croïent, j'y consens, sans l'autorité des Ecritures, pour croire contre les Ecritures : il ne leur servira de rien d'alléguer que Pierre a été repris par Paul, s'ils ne prouvent en même-temps que Paul a introduit un Evangile différent de celui de Pierre et des autres apôtres. Bien loin *Gal.* 1.
de là, Paul, de persécuteur changé en apôtre, est conduit et présenté aux frères, comme un d'entr'eux, par les freres mêmes qui avaient reçu la doctrine et la foi des apôtres : ensuite il va à Jérusalem, comme il le raconte lui-même, pour voir Pierre : c'était à-la-fois son droit et son devoir, *Gal.* 2.
comme collégue de Pierre dans le ministère de la prédication du même Evangile. Car les fidèles sans doute n'auraient pas vu avec tant d'étonnement le persécuteur devenu prédicateur, s'il eût prêché un Evangile contraire au leur. Ils n'auraient pas non plus glorifié Dieu de ce que son ennemi Paul était venu parmi eux. Ils ne lui auraient pas donné la main en signe d'amitié, d'union et de conformité de sentimens. Et s'ils

partagèrent les fonctions du ministère entre Pierre et Paul ; ce n'était pas que les deux apôtres dûssent prêcher deux Evangiles différens, mais pour qu'ils prêchassent le même à différens peuples, Pierre aux Juifs (1), Paul aux Gentils.

Au reste, si Pierre a été repris de ce qu'après avoir vécu avec les Gentils, il s'en séparait par respect humain, c'était une faute de conduite, et non pas une erreur dans la doctrine. Aussi n'annonçait-il pas un autre Dieu que le Créateur, un autre Christ que le fils de Marie, une autre espérance que la résurrection.

XXIV. Je n'aspire pas assurément à la gloire, pour parler plus juste, je n'aurai pas la témérité de faire combattre ensemble deux apôtres. Mais comme nos adversaires ne nous objectent cette réprimande de Paul, que pour rendre suspecte la doctrine de Pierre, je répondrai pour celui-ci,
I. Cor. 9. que Paul lui-même a dit qu'il s'était fait tout à tous, Juif pour les Juifs, Gentil pour les Gentils, afin de les gagner tous. Ainsi les apôtres, eu égard aux motifs, aux circonstances des temps et des personnes, blâmaient certaines choses, qu'ils

---

(1) L'apôtre des Juifs et l'apôtre des Gentils avaient sans doute pour ces deux peuples une mission spéciale, mais nullement exclusive. Saint Pierre était aussi le chef et l'apôtre de l'Eglise universelle; et saint Paul *se fit tout à tous, Juifs et Gentils, pour les gagner tous à Jésus-Christ.*

faisaient eux-mêmes dans des circonstances différentes. Pierre aurait pu reprendre à son tour Paul, de ce que défendant la circoncision, il avait cependant fait circoncire Timothée. C'est à ceux qui jugent les apôtres à peser toutes ces considérations. Du moins on accordera que Pierre et Paul furent réunis dans le martyre.

Quoique Paul, ravi au troisième ciel, y ait *II. Cor.* 12.
appris de grands mystères, cela n'a pu apporter de changement dans sa prédication, puisqu'ils étaient de nature à n'être révélés à personne. Si cependant ils sont venus à la connaissance de quelqu'un, et que des hérétiques se vantent de les soutenir; il faut aussi qu'ils conviennent que Paul a violé le secret, ou qu'ils nous fassent voir quelqu'autre ravi au ciel depuis, qui ait eu permission de publier ce qu'il était ordonné à Paul de taire.

XXV. Mais, comme nous l'avons dit, c'est une égale folie, en avouant que les apôtres n'ont rien ignoré, et qu'ils n'ont pas prêché de doctrines opposées, de prétendre cependant qu'ils n'ont point communiqué à tous tout ce qu'ils savaient; mais qu'ils ont enseigné certaines choses publiquement et à tout le monde, et d'autres en secret et à un petit nombre de personnes seulement. On se fonde sur ce que Paul dit à Timothée : *Gar-* *I. Tim.* 6.
dez le dépôt; et ailleurs : *Gardez le précieux* *II. Tim.* 1.
dépôt. Mais quel est ce dépôt secret, qu'on prétend renfermer une doctrine nouvelle? Est-ce le pré-

I. Tim. 1. cepte dont il dit : *Je vous recommande ce précepte, mon fils Timothée;* ou cet autre dont
I. Tim. 6. il parle en ces termes : *Je vous recommande devant Dieu, qui donne la vie à tout, et devant Jésus-Christ, qui a rendu sous Ponce-Pilate un témoignage éclatant à la vérité, de garder ce précepte?*

Mais quel est donc ce précepte ? Il est aisé de voir par ce qui précède et ce qui suit, qu'il ne s'agit nullement de je ne sais quelle doctrine cachée; que l'apôtre insiste au contraire sur l'obligation de n'en pas recevoir d'autre que celle qu'il avait apprise à son disciple, et sans doute en pu-
I. Tim. 6. blic : *en présence d'un grand nombre de témoins,* dit-il. Peu nous importe que selon nos adversaires, il n'entende point l'Église par ce grand nombre de témoins : il nous suffit que ce qui se dit devant un grand nombre de témoins n'est rien moins que secret. Et quand Paul recommande à
II. Tim. 2. Timothée *de confier ce qu'il a entendu de lui à des hommes fidèles, et capables d'en enseigner d'autres,* il ne saurait non plus désigner par là un Évangile secret, puisque c'est devant plusieurs témoins qu'il a parlé à son disciple (1).

(1) Voyez la 2e épître à Timothée, c. 2. Nous passons ici quelques mots intraduisibles, qui tiennent à la langue, et qui n'ajoutent rien au sens; et nous nous rapprochons du texte sacré, comme dans quelques autres endroits, où Tertullien ne le suit pas assez exactement, peut-être parce qu'il citait de mémoire.

Du reste, ce n'est pas sans raison qu'il avertit ceux à qui il commet le ministère de l'Évangile, de s'en acquitter avec discernement et avec prudence, pour ne pas, selon la parole de Jésus-Christ, *donner les choses saintes aux chiens, et jeter les perles devant les pourceaux.* *Mat.* 7.

XXVI. Jésus-Christ parlait en public, et n'a jamais demandé qu'on tînt secret aucun article de sa doctrine : il disait au contraire à ses disciples : *Ce que vous entendez en particulier et dans les ténèbres, prêchez-le au grand jour et sur les toits.* *Mat.* 10. Il donnait à entendre la même chose dans une parabole, qu'il ne fallait pas *enfouir une mine* (1), c'est-à-dire, cacher sa parole, au lieu de lui faire porter du fruit. Il remarquait, qu'*on ne mettait point la lumière sous le boisseau, mais sur le chandelier, pour éclairer toute la maison.* Les apôtres n'auraient point entendu tout cela, ou n'en auraient tenu aucun compte, s'il était vrai qu'ils eussent caché une partie de la lumière, c'est-à-dire, de la parole de Dieu et de l'Évangile. Ils ne redoutaient ni la fureur des Juifs, ni celle des Païens. Et comment n'eussent-ils pas parlé librement dans l'Église, tandis qu'ils parlaient avec tant de hardiesse au milieu des synagogues et dans tous les lieux publics? jamais ils

(1) Ancienne monnaie grecque du poids de cent dragmes attiques, selon Pline.

n'auraient converti les Juifs, ni persuadé les Païens s'ils ne leur eussent expliqué avec ordre et avec clarté la Religion qu'ils leur annonçaient. On n'imaginera pas non plus qu'ils aient caché aux Églises qui croyaient déjà les dogmes qu'ils confiaient en secret à un petit nombre de personnes. Quand même ils auraient tenu des conférences particulières sur la foi, il est contre toute vraisemblance qu'on y enseignât un symbole de foi différent de celui qu'ils avaient enseigné publiquement; qu'ils annonçassent un Dieu dans l'Église, et un autre Dieu dans les maisons; un Christ en public, et un autre Christ en secret; une résurrection pour la multitude, et une résurrection particulière pour quelques personnes choisies. Les apôtres, dans leurs épîtres, ne recommandent-ils pas instamment aux fidèles de tenir tous un seul et même langage, sans souffrir jamais de schisme ni de division, parce que tous les ministres de l'Evangile, soit Paul ou tout autre, enseignaient absolument la même doctrine? Ils se souvenaient
Mat. 5. du précepte de leur divin Maître : *Dites, cela est, cela n'est pas, oui ou non : ce que vous ajouteriez de plus vient d'un mauvais principe.* Il voulait qu'il régnât une parfaite uniformité dans leur enseignement.

XXVII. Il n'est donc pas croyable que les apôtres aient ou ignoré, ou caché quelque chose de la doctrine qu'ils étaient chargés de prêcher :

mais peut-être que les Églises ne l'auront pas entendue. Car il n'est point de chicanes auxquelles nous ne soyons exposés de la part des hérétiques. Il est certain, disent-ils, que les Églises ont été reprises par l'Apôtre. *O Galates insensés !* s'é- *Gal.* 3.
crie-t-il, *qui vous a donc aveuglés ?... Vous* 5.
couriez si bien, qui vous a arrêtés ? Et dès le début de l'Epître : *Je m'étonne que vous ayez* *Gal.* 1.
abandonné sitôt celui qui vous a appelés à sa grâce pour suivre un autre Evangile. Il écrit aux Corinthiens, qu'*ils sont encore charnels ;* *I. Cor.* 3.
que c'est pour cela qu'il ne leur donne que du lait, et qu'ils ne sont pas en état de prendre une nourriture solide ; qu'ils se flattent de sa- 8.
voir quelque chose, tandis qu'ils ne savent pas même comment il faut savoir.

Nous convenons que ces Eglises ont été reprises; mais n'y a-t-il pas lieu de présumer qu'elles se sont corrigées ? D'ailleurs, nous les voyons aujourd'hui unies de communion avec les Églises dont l'Apôtre loue la foi, la science et la conduite, et pour lesquelles il rend grâces à Dieu.

XXVIII. Supposons, si vous voulez, que toutes les Églises se soient trompées ; que l'Apôtre lui-même se soit trompé, en leur rendant témoignage ; que le Saint-Esprit n'ait eu soin d'instruire de la vérité aucune des Églises, lui que Jésus-Christ avait envoyé, avait demandé à son Père pour être le docteur de la vérité ; suppo-

sons que le ministre de Dieu, le vicaire de Jésus-Christ, ait oublié totalement les fonctions qu'il avait à remplir, laissant les Églises croire et entendre toute autre chose que ce qu'il avait enseigné lui-même par l'organe des apôtres : est-il vraisemblable que tant, et de si nombreuses Églises, se soient réunies pour la même erreur ? Où doit se rencontrer une diversité prodigieuse, la parfaite uniformité ne saurait régner ; l'erreur aurait nécessairement varié. Non, ce qui se trouve le même parmi un très-grand nombre n'est point erreur, mais tradition. Qui osera faire remonter l'erreur à la source de la tradition ?

XXIX. Mais de quelque part que vienne l'erreur, elle a donc régné jusqu'à ce qu'elle ait été détruite par l'hérèsie. La vérité attendait donc que les Marcionites et les Valentiniens vinssent la délivrer! Cependant on prêchait mal, on croyait mal, tant de milliers de milliers étaient mal baptisés, tant d'œuvres de foi mal faites, tant de prodiges mal opérés, tant de dons surnaturels mal conférés, tant de sacerdoces et de ministères mal exercés, tant de martyrs enfin mal couronnés. Et si ce n'était ni mal, ni en vain; comment donc pouvait-il y avoir une religion, un culte de Dieu, avant que Dieu fût connu des Chrétiens, avant qu'on eût trouvé le Christ ? Comment l'hérésie existait-elle avant la véritable doctrine, puisqu'en toutes choses la vérité précède l'image,

l'ombre suit le corps ? Mais quelle absurdité de prétendre que l'hérésie est antérieure à la véritable doctrine, qui nous a annoncé qu'il y aurait des hérésies, et qui nous avertit de les éviter !

C'est à l'Église, dépositaire de cette doctrine, qu'il est dit, ou plutôt, c'est cette doctrine même qui dit à l'Église : *Si un ange vient du ciel* *Gal.* 1.
vous annoncer un autre Evangile que celui que je vous ai annoncé, qu'il soit anathème.

XXX. Où était alors Marcion, ce pilote du Pont-Euxin, ce Stoïcien zélé? Où était Valentin le Platonicien? Car il est constant qu'ils vivaient il n'y a pas long-temps sous Antonin, et qu'ils professèrent la doctrine catholique dans l'Église Romaine sous le pontificat de S. Eleuthère, jusqu'à ce que leur caractère inquiet et leurs opinions, qui séduisaient les fidèles, les fissent chasser de l'Église par deux fois l'un et l'autre, et Marcion même, avec deux cents sesterces qu'il avait apportés. Depuis ce moment, ils répandirent plus que jamais le venin de leurs hérésies. Enfin Marcion ayant abjuré ses erreurs, on consentit à lui donner la paix, sous la condition, qu'il accepta, de ramener à l'Église ceux qu'il lui avait enlevés : mais la mort ne lui en laissa pas le temps.

Il fallait, nous le répétons, qu'il y eût des hérésies. Ce n'est pas à dire pour cela que l'hérésie soit un bien, comme s'il ne fallait pas qu'il y eût aussi du mal. Eh! *n'a-t-il pas fallu que* *Luc.* 24.

Mat. 26. *Notre-Seigneur fût trahi ? Cependant malheur au traître.* Qu'on n'essaie donc pas de justifier par-là l'hérésie.

Pour en venir à Apelle, il est encore plus moderne que Marcion, qui fut son maître. Ayant eu commerce avec une femme, au mépris de la continence marcionienne, et ne pouvant pas soutenir les regards de son saint maître, il s'enfuit à Alexandrie. De retour quelques années après, sans s'être corrigé, à cela près qu'il n'était plus Marcionite, il se laissa séduire par une autre femme. C'est cette Philumène, dont nous avons déjà parlé, qui devint ensuite une infame prostituée : elle l'obséda à un tel point, qu'il écrivit sous sa dictée des révélations. Il y a encore des gens qui se souviennent d'avoir vu ces personnages : nous voyons même à présent leurs disciples et leurs successeurs ; de sorte qu'il n'est pas possible d'en imposer sur le temps, où ils ont vécu. D'ailleurs, comme dit Notre-Seigneur, ils se font assez connaître par leurs œuvres : puisque Marcion a séparé le nouveau testament de l'ancien, il est postérieur à ce qu'il a séparé, et qui était par conséquent uni avant la séparation, comme avant celui qui l'a faite.

De même Valentin, qui ne se contente pas d'interpréter singulièrement les Ecritures, mais qui prétend les corriger, sous prétexte qu'elles étaient autrefois corrompues, reconnaît donc par-là qu'elles existaient avant lui.

Je ne nomme que ceux-ci, comme les plus insignes faussaires. Quant à un certain Nigidius, à Hermogène et à tant d'autres, dont l'occupation unique est de pervertir, qu'ils produisent les titres de leur mission. S'ils prêchent un autre Dieu que le nôtre, comment peuvent-ils se servir contre celui-ci de son nom et de ses Ecritures? si c'est le même, pourquoi le prêchent-ils autrement? Qu'ils prouvent donc qu'ils sont de nouveaux apôtres; que Jésus-Christ est descendu une seconde fois sur la terre; qu'il a de nouveau enseigné; que de nouveau il a été crucifié, est mort et ressuscité; que de plus, il leur a communiqué le pouvoir d'opérer les mêmes prodiges que lui-même : c'est à ces traits que nous reconnaissons les vrais apôtres de Jésus-Christ. Mais je ne dois pas taire les prodiges de ces nouveaux apôtres, malheureux imitateurs des apôtres de Jésus-Christ : ceux-ci rendaient la vie aux morts, et les autres donnent la mort aux vivans.

XXXI. Revenons à ce principe que la vérité a existé dès le commencement, et que l'erreur n'est venue qu'après. Dieu sème d'abord le bon grain, et le diable, son ennemi, vient ensuite y mêler l'ivraie. Cette parabole désigne manifestement des doctrines opposées. La parole de Dieu dans le même chapitre, est appelée semence. Il suffit donc de faire attention à l'ordre des temps,

Mat. 13.
Marc. 4.

pour conclure que ce qui a été enseigné le premier est vrai et divin, et que ce qui a été ajouté depuis est faux et étranger. Voilà ce qui confondra à jamais toutes les hérésies modernes, dont aucune ne saurait se répondre à elle-même d'avoir la vérité de son côté.

XXXII. Au reste si quelques-unes de ces sectes osent se dire contemporaines des apôtres pour paraître en venir, faites-nous donc voir, leur répondrons-nous, l'origine de vos Églises, l'ordre et la succession de vos évêques ; en sorte que vous remontiez jusqu'aux apôtres, ou jusqu'à l'un de ces hommes apostoliques, qui ont persévéré jusqu'à la fin dans la communion des apôtres. Car c'est ainsi que les Églises vraiment apostoliques justifient qu'elles le sont. Ainsi l'Église de Smyrne montre Polycarpe que Jean lui a donné pour évêque, l'Église de Rome Clément ordonné par Pierre. Toutes nous montrent de même ceux que les apôtres ont établis leurs évêques, et par le canal de qui elles ont reçu la semence de la doctrine apostolique. Que les hérétiques inventent du moins quelque chose de semblable. Après tant de blasphêmes tout leur est permis; mais ils auront beau inventer, ils ne gagneront rien : car leur doctrine, rapprochée de celle des apôtres, prouve assez par son opposition qu'elle n'a pour auteur ni un apôtre, ni un homme apostolique. Les apôtres n'ont pu être opposés les uns

aux autres dans leur enseignement : les hommes apostoliques n'ont pu l'être aux apôtres, si vous exceptez ceux qui les ont abandonnés. Oui, que les hérétiques montrent la conformité de leur doctrine à la doctrine apostolique ; c'est le défi que leur font ces Églises trop modernes, pour avoir pu être fondées par les apôtres et par leurs successeurs immédiats, ou qui même s'établissent tous les jours : mais comme elles professent la même foi, elles n'en sont pas moins regardées comme apostoliques, à cause de la consanguinité de la doctrine.

Toutes les hérésies sont donc sommées par nos Églises de justifier par leur doctrine ou par leur origine, qu'elles sont apostoliques, comme elles le prétendent ; mais elles ne sauraient justifier ce qui n'est point. La différence de leur doctrine démontre au contraire qu'elles ne sont rien moins qu'apostoliques : c'est pourquoi aucune Eglise apostolique ne les reçoit à la paix et à la communion. Je vais à présent passer en revue leur doctrine, qui remonte au temps des apôtres, puisque les apôtres l'avaient découverte et anathématisée. Pourront-elles échapper à leur condamnation, après qu'elles seront convaincues, ou d'avoir existé dès-lors, ou du moins de sortir des hérésies qui existaient dès-lors?

XXXIII. Paul, dans sa premiere Epître aux Corinthiens, condamne les hérétiques qui nient

ou révoquent en doute la résurrection : c'était l'erreur des Saducéens, adoptée en partie par Marcion, Apelle, Valentin, et les autres qui rejettent la résurrection des corps. Dans l'Épître aux Galates, il s'élève contre les observateurs et les partisans de la circoncision et de la loi : c'est l'hérésie d'Ebion. Instruisant Timothée, il censure ceux qui défendent le mariage : Marcion et son disciple Apelle le défendent.

Il reprend aussi les sectaires qui soutiennent que la résurrection est déjà faite : les Valentiniens l'assurent par rapport à eux. Lorsqu'il parle de généalogies sans fin, on reconnaît aussitôt Valentin ; suivant lui, un je ne sais quel *Eon*, à qui il donne un nom bizarre et même plusieurs noms, engendre de *sa grâce le sens et la vérité;* le sens et la vérité produisent *le verbe et la vie*, qui engendrent *l'homme et l'église.* Voilà la première huitaine d'Eons, dont naquirent dix autres Eons, et enfin douze, appelés des noms les plus singuliers, pour compléter la fable des trente Eons. L'Apôtre blâmant ceux qui rendent un culte aux élémens, désigne Hermogène, qui imagine une matière éternelle, qu'il met en parallèle avec le Dieu éternel, et qu'il fait la mère et la Déesse des élémens : il n'est pas étonnant après cela, qu'il lui rende aussi un culte.

Apoc. 2. Jean, dans l'Apocalypse, menace ceux qui mangent des viandes offertes aux idoles, et qui s'aban-

donnent à l'impureté : il y a actuellement encore d'autres Nicolaïtes, qu'on appelle Caïniens. Et dans ses épîtres il traite d'Anté-Christ quiconque nie que Jésus se soit incarné, et ne le reconnaît pas pour le Fils de Dieu. Marcion soutient la première erreur, Ebion la seconde. L'apôtre Pierre regardait comme une espèce d'idolâtrie, et condamna dans Simon la magie qui rend un culte aux anges.

I. Joan. 2. 4.

II. Joan.

XXXIV. Voilà, ce me semble, les différentes sortes de fausses doctrines, qui étaient déjà connues du temps des apôtres, comme les apôtres eux-mêmes nous l'apprennent. Cependant parmi tant de sectes perverses, il n'en est pas une qui ait osé s'attaquer au Dieu Créateur de l'univers. Personne n'avait osé soupçonner même un autre Dieu : c'était plutôt sur le Fils que sur le Père qu'on se permettait des doutes; jusqu'à ce que Marcion, outre le Créateur, imaginât un autre Dieu, qui est le bon principe; jusqu'à ce qu'Apelle soutînt que le Créateur était un ange du souverain Dieu, d'une substance ignée, le Dieu de la loi et des Juifs; jusqu'à ce que Valentin semât, pour ainsi dire, ses Eons, et fit naître le Dieu créateur de la substance défectueuse d'un d'entr'eux.

C'est à eux, et à eux seuls qu'ont été révélés les mystères de la Divinité. Le diable, ce superbe rival de Dieu, les a éclairés au point que contre la parole du Sauveur, il a rendu les disciples

plus savans que le maître dans ces sciences empoisonnées. Que les hérésies choisissent donc les temps auxquels elles voudront rapporter leur origine, il n'importe, puisque jamais elles ne prouveront qu'elles viennent de la vérité. D'abord celles dont les apôtres n'ont point parlé n'étaient pas de leur temps, autrement ils n'eussent pas manqué d'en faire mention, pour les condamner; et celles qui étaient de leur temps, ils les ont en effet condamnées. Soit que les hérésies de nos jours soient les mêmes pour le fond, mais seulement plus polies et plus raffinées, elles se voient dès les temps apostoliques, frappées d'anathème, soit qu'elles n'aient fait qu'emprunter quelques dogmes de ces anciennes sectes, dès qu'elles partagent leur doctrine, elles doivent aussi partager leur condamnation.

Quant aux hérésies, qui n'auraient rien de commun avec celles qui ont été déjà proscrites, leur nouveauté seule fait leur condamnation. C'est ici qu'a lieu l'argument invincible de prescription. Dès que les apôtres n'en ont point parlé, elles sont indubitablement fausses, et du nombre des erreurs que les apôtres ont prédites.

XXXV. Par cet argument nous écartons, nous confondons toutes les hérésies, soit postérieures aux apôtres, soit contemporaines même des apôtres; dès-là qu'elles ne s'accordent pas avec la doctrine des apôtres, dès-là que les apôtres les

ont désignées et condamnées, ou nommément, ou autrement : qu'elles répondent enfin, qu'elles opposent aussi la prescription à notre doctrine. Si elles nient que notre doctrine soit la véritable, qu'elles le prouvent comme nous l'avons prouvé de la leur; qu'elles nous apprennent donc où il faut chercher la vérité, puisqu'il est constant qu'elle ne se trouve pas chez elles.

Notre doctrine est la plus ancienne de toutes; elle est donc la véritable : la vérité est la première par-tout. Les apôtres, loin de condamner notre doctrine, la soutiennent : car ne la condamnant point, après avoir condamné toute doctrine étrangère, ils témoignent assez qu'ils la soutiennent, parce qu'ils la regardent comme leur propre doctrine.

XXXVI. Mais voulez-vous satisfaire une louable curiosité, qui a pour objet le salut? Parcourez les Eglises apostoliques, où président encore, et dans les mêmes places les chaires des apôtres; où lorsque vous entendrez la lecture de leurs lettres originales, vous croirez les voir eux-mêmes, entendre le son de leur voix. Êtes-vous près de l'Achaïe? vous avez Corinthe : de la Macédoine? vous avez Philippes et Thessalonique. Passez-vous en Asie? vous avez Ephèse : êtes-vous sur les frontières de l'Italie? vous avez Rome à l'autorité de qui nous sommes aussi à portée de recourir. Heureuse Église, dans le sein de qui

les apôtres ont répandu et leur doctrine, et leur sang ! où Pierre est crucifié comme son Maître, où Paul est couronné comme Jean-Baptiste, d'où Jean l'évangéliste sorti de l'huile bouillante sain et sauf est relégué dans une île.

Voyons donc ce qu'a appris et ce qu'enseigne Rome, et en quoi elle communique particulièrement avec les Églises d'Afrique. Elle croit en un seul Dieu Créateur de l'univers, en Jésus-Christ son fils né de la Vierge Marie : elle confesse la résurrection de la chair : elle reçoit avec la loi et les prophètes les Évangiles et les lettres des apôtres. Voilà les sources où elle puise sa foi : elle fait renaître ses enfans dans l'eau ; elle les revêt du Saint-Esprit ; elle les nourrit de l'Eucharistie, les exhorte au martyre, et rejette quiconque ne professe pas cette doctrine. C'est cette doctrine, je ne dis plus qui nous annonçait des hérésies pour les temps à venir, mais de qui elles sont sorties : il est vrai que du moment qu'elles se sont élevées contre elle, elles ne lui appartiennent plus. Du noyau d'un fruit doux et nécessaire, de l'olive, des grains de la figue la plus exquise viennent des plantes trompeuses, et stériles, des oliviers et des figuiers sauvages. De même les hérésies, quoique nées dans notre fond, nous sont absolument étrangères : la semence de la vérité a dégénéré chez elles, et le mensonge en a fait comme autant de plantes sauvages.

XXXVII. S'il est certain que la vérité ne peut se trouver que du côté de ceux qui suivent religieusement la règle de foi donnée à l'Église par les apôtres, aux apôtres par Jésus-Christ, à Jésus-Christ par Dieu même; nous sommes donc fondés à soutenir que les hérétiques ne doivent pas être admis à disputer sur les Écritures, puisque nous prouvons sans le secours des Écritures, qu'ils sont absolument étrangers aux Écritures. Car ils ne sauraient être Chrétiens dès-là qu'ils sont hérétiques, et qu'ils ne tiennent pas de Jésus-Christ ce qu'ils ont choisi de leur autorité privée, et comme hérétiques. Or n'étant pas Chrétiens, ils n'ont aucun droit aux Ecritures des Chrétiens.

Qui êtes-vous, peut leur dire l'Église ? Depuis quand et d'où êtes-vous venus ? Que faites-vous chez moi n'étant pas des miens ? A quel titre, Marcion, coupez-vous ma forêt ? Qui vous a permis, Valentin, de détourner mes canaux ? Qui vous autorise, Apelle, à ébranler mes bornes ? Comment osez-vous semer et vivre ici à discrétion ? C'est mon bien. Je suis en possession depuis long-temps, je suis en possession la première ; je descends des anciens possesseurs, et je prouve ma descendance par des titres authentiques : je suis héritière des apôtres, et je jouis conformément aux dispositions de leur testament, aux charges du fidéi-commis, au serment que j'ai prêté. Pour vous ils vous ont renoncés et déshérités, comme étrangers et comme ennemis.

Mais pourquoi les hérétiques sont-ils étrangers et ennemis des apôtres? parce que la doctrine que chacun d'eux a inventée ou adoptée suivant son caprice, est directement opposée à la doctrine des apôtres.

XXXVIII. Mais où l'on remarque cette opposition, doit se trouver sans doute l'altération des Ecritures. Ceux qui ont formé le projet de changer l'enseignement, se sont vus forcés d'en changer aussi les sources. Eh! comment introduire une nouvelle doctrine, sans avoir de quoi la fonder!

Mais comme la corruption de la doctrine supposait déjà celle des livres dépositaires de la doctrine, nous ne pouvions non plus la conserver pure et saine, sans conserver ces livres dans toute leur intégrité. Nos Ecritures auraient-elles donc contenu quelque chose qui nous fût contraire? Aurions-nous eu besoin, pour nous en débarrasser, pour établir des systèmes qu'elles renversaient, de changer, de tronquer, d'interpoler? Ce que nous sommes, les Ecritures le sont, et dès leur origine. Nous sommes Chrétiens par elles, avant qu'il y eût rien qui nous fût contraire, avant que vous eussiez pu les altérer.

Toute altération a pour principe la haine et l'envie, nécessairement postérieures et étrangères à l'objet altéré. Ainsi un homme sensé ne pourra jamais se persuader, que nous qui sommes nés

avec les Ecritures, nous les ayons corrompues plutôt que leurs ennemis, qui sont venus après elles. L'un en effet a corrompu le texte, l'autre le sens. Et bien que Valentin semble recevoir l'ancien Testament tout entier, dans le fond il n'est pas moins ennemi de la vérité que Marcion; il est plus artificieux. Marcion, le fer à la main au lieu de crayon, a mis en pièces toutes les Ecritures, pour donner du poids à son système. Valentin a eu l'air de les épargner, et de chercher moins à les accommoder à ses erreurs, qu'à concilier ses erreurs avec elles; et cependant il a plus retranché, plus interpolé que Marcion, en ôtant à tous les mots leur énergie et leur signification naturelle, pour leur donner des sens forcés, et en imaginant tous ces êtres invisibles et fantastiques.

XXXIX. Ce sont là les esprits pervers avec qui nous avons à combattre, que nous devons par conséquent connaître : ils sont nécessaires à la foi, pour faire le discernement des élus et des réprouvés. C'est pour cette raison qu'ils ont tant de talent et de facilité pour imaginer et construire l'édifice de leurs hérésies. Au reste il n'y a rien là d'étonnant et de singulier; puisque nous voyons qu'on tire des livres profanes à-peu-près le même parti qu'ils tirent de nos Ecritures. Ne vient-on pas de trouver dans la fable de Virgile une autre fable, en adaptant le sujet aux vers, les vers au sujet? Osidius Géta n'a-t-il pas emprunté de Vir-

gile la tragédie de Médée tout entière? J'ai un parent qui s'est amusé à chercher dans le même poète l'explication du tableau de Cebès (1). Les Centons d'Homère ne sont autre chose que des poèmes composés des vers d'Homère pris de différens endroits, qu'on a su réunir en un corps.

Les Ecritures divines offrent un champ bien plus vaste pour toute sorte de sujets. Aussi je ne crains pas d'avancer que c'est par une permission particulière de Dieu, qu'elles ont été composées de manière que les hérétiques pussent y trouver la matière de toutes leurs erreurs. Nous y lisons qu'il faut qu'il y ait des hérésies; et il ne peut y avoir d'hérésies sans les Ecritures.

XL. Si l'on demande, qui inspire les hérésiarques; je répondrai que c'est le diable, dont l'office est de dérober aux hommes la vérité, et qui prend à tâche d'imiter dans les mystères des faux Dieux les saintes cérémonies de la Religion chrétienne. Il plonge aussi dans l'eau ses adorateurs, et leur fait accroire qu'ils trouveront dans ce bain l'expiation de leurs crimes. Il marque au front les soldats de Mithra lorsqu'on les initie, il célèbre l'oblation du pain, il offre une image de la résurrection, et présente à la fois la couronne et le glaive (2);

---

(1) Philosophe de Thèbes en Béotie, à qui on a attribué un ouvrage intitulé, *le Tableau de la vie humaine.*

(2) Tertullien lui-même explique ce passage, à la fin du

il défend au souverain Pontife les secondes nôces : il a même ses vierges.

Au reste si nous examinons les superstitions que Numa a instituées, les fonctions des prêtres, leurs ornemens, leurs priviléges, les cérémonies, les vases, et généralement tout ce qui est nécessaire pour les sacrifices, ce qui regarde les expiations et les vœux ; nous ne pourrons douter que le diable n'ait voulu copier les rites de la loi mosaïque. Or celui qui a affecté d'appliquer au culte des idoles tout ce que nous pratiquons dans la célébration de nos mystères, n'a pas manqué de faire aussi servir nos livres saints à établir une doctrine sacrilége et ennemie de la nôtre : il a pour cela altéré et le sens, et les termes, et les figures. Il est donc certain que c'est le diable qui a inspiré tous les hérésiarques, et que l'hérésie ne diffère pas au fond de l'idolâtrie, puisqu'elles ont le même auteur, qui les a formées toutes les deux sur le même dessein.

Si toutes les hérésies ne supposent pas un Dieu ennemi du Créateur, du moins elles représen-

---

livre *de la Couronne. Mithra miles, cum initiatur in spelæo... coronam interposito gladio sibi oblatam.... de hinc capiti suo accommodatam monetur obviâ manu à capite pellere... Dicens Mithram esse coronam suam, atque exinde nunquam coronatur. Idque in signum habet ad probationem suî, sicubi tentatus fuerit de sacramento : statimque creditur Mithræ miles si dejecerit coronam, si eam in Deo suo esse dixerit.*

tent celui-ci tout autre qu'il n'est. Or tout mensonge, toute fausseté qui a pour objet la Divinité, est une espèce d'idolâtrie.

XLI. Je ne dois pas omettre de décrire ici la conduite des hérétiques, combien elle est frivole, terrestre, humaine, sans gravité, sans autorité, sans discipline, parfaitement assortie à leur foi. On ne sait qui est catéchumène, qui est fidèle. Ils entrent, ils écoutent, ils prient pêle-mêle, et même avec des Païens, s'il s'en présente. Ils ne se font pas scrupule de donner les choses saintes aux chiens, et de semer des perles (fausses à la vérité) devant les pourceaux. *Matt. 7.* Le renversement de toute discipline ils l'appellent simplicité, droiture; et notre attachement à la discipline, ils le traitent d'affectation. Ils donnent la paix à tout le monde indifféremment. Opposés les uns aux autres dans leur croyance, tout leur est égal, pourvu qu'on se réunisse pour triompher de la vérité. Tous sont enflés d'orgueil, tous promettent la science. Les catéchumènes sont parfaits avant que d'être instruits. Et leurs femmes que ne se permettent-elles pas? Elles osent dogmatiser, disputer, exorciser, promettre des guérisons, peut-être baptiser.

Leurs ordinations se font au hasard, par caprice et sans suite. Tantôt ils élèvent des néophytes, tantôt des hommes engagés dans le siècle, tantôt même nos apostats, pour s'attacher par

l'ambition ceux qu'ils ne peuvent retenir par la vérité. Nulle part on n'avance, comme dans le camp des rebelles, où la rebellion tient lieu de mérite. Aussi ont-ils aujourd'hui un évêque, et demain un autre : celui qui est diacre aujourd'hui sera demain lecteur, le prêtre redeviendra laïc : car ils chargent les laïcs des fonctions sacerdotales.

XLII. Que pourrais-je dire de leur prédication ? ils n'ont point à cœur de convertir les Païens, mais de pervertir les nôtres. Ils mettent leur gloire à renverser ceux qui sont debout, au lieu de relever ceux qui sont tombés. Je ne m'en étonne pas : ils ne peuvent s'élever eux-mêmes que sur les débris de la vérité : c'est pourquoi ils s'efforcent de faire écrouler notre Église pour bâtir la leur. Otez-leur la loi de Moïse, les prophètes, le Dieu créateur, et vous leur fermez la bouche : ils n'entendent rien à édifier, leur unique talent est de détruire : ce n'est que dans cette vue qu'ils sont flatteurs, humbles et soumis.

Du reste ils ne connaissent pas le respect même pour leurs prélats; et c'est par cette raison qu'il n'y a guère de schismes parmi eux. On ne les remarque point; mais leur union même est un schisme perpétuel : sans cesse ils varient, s'écartent de leurs propres règles : chacun tourne à sa fantaisie la doctrine qu'on lui a enseignée, comme celui de

qui il l'a reçue l'avait inventée à sa fantaisie. L'hérésie dans ses progrès ne dément point sa nature et son origine. Les Valentiniens et les Marcionites ont autant de droit d'innover à leur gré dans la religion, que Valentin et Marcion. Toutes les hérésies, si on les examine à fond, s'éloignent en bien des points des sentimens de leurs auteurs. La plupart des hérétiques n'ont pas même d'églises : ils sont errans et vagabonds, sans mère sans foi, sans feu ni lieu.

XLIII. Ils sont encore décriés par le commerce qu'ils ont avec les magiciens, les charlatans, les astrologues, les philosophes, tous gens d'une curiosité effrénée. Ils n'oublient jamais ces paroles : *cherchez et vous trouverez.* Par leurs mœurs on peut juger de leur foi. Ils assurent qu'on ne doit pas craindre Dieu : aussi vivent-ils avec la plus grande licence.

Mais où est-ce qu'on ne craint pas Dieu, sinon où il n'est point? Où Dieu n'est point, la vérité n'est pas non plus : et où la vérité n'est pas, on doit voir de telles sectes. Où est Dieu au contraire, là se trouve la crainte de Dieu, qui est le commencement de la sagesse : où est la crainte de Dieu, se trouvent l'honnête gravité, l'exactitude scrupuleuse, le soin vigilant, le choix éclairé, la communication réfléchie, l'élévation méritée, la soumission religieuse, le service fidèle, la modestie en public, une Église unie et Dieu par-tout.

XLIV. Cette ferme et vertueuse discipline est une dernière preuve de la vérité de notre croyance. On demeurera inviolablement attaché à cette croyance, si l'on se souvient du jugement futur, où nous comparaîtrons tous au pied du tribunal de Jésus-Christ, pour y rendre compte de tout et en particulier de notre foi.

Que répondrez-vous alors, vous qui aurez souillé par le commerce adultère de l'hérésie, cette foi vierge que Jésus-Christ vous avait confiée? Direz-vous, pour vous excuser, que ni lui, ni ses apôtres n'avaient annoncé ces doctrines perverses pour *I. Tim.* 4. les derniers temps, et ne vous avaient ordonné *II. Tim.* 3. de les fuir et de les détester? Reconnaissez de bonne foi que vous ne pouvez vous en prendre qu'à vous-mêmes, et nullement à ceux qui vous avaient prévenus si long-temps auparavant.

Mais vous ne manquerez pas de prétextes pour relever l'autorité des docteurs de l'hérésie. Ils avaient donné, direz-vous, les plus éclatantes preuves de leur mission; ils avaient guéri les malades, ressuscité les morts, prédit l'avenir; en sorte qu'on ne pouvait douter que ce ne fussent de vrais apôtres (1) : comme s'il n'était pas écrit

---

(1) Tertullien sans doute ne parle ici que de faux miracles, de prestiges ou de fourberies. Il reconnaît dans ce même ouvrage, C. XXX, que les vrais miracles sont une preuve certaine de la mission divine, en portant aux hérésiarques ce défi qui les confondra à jamais, soit qu'ils l'acceptent, soit

qu'il viendrait plusieurs séducteurs, qui feraient des prodiges, pour prouver une doctrine fausse et pernicieuse.

Mat. 24. Apparemment que vous obtiendrez grâce, tandis que ceux qui se seront souvenus des oracles du Seigneur et de ses apôtres, et qui auront persévéré dans la foi orthodoxe, courront risque de leur salut.

J'avais annoncé, il est vrai, leur dira le Seigneur, qu'il viendrait des maîtres du mensonge, en mon nom, au nom de mes prophètes et de mes apôtres. J'avais ordonné à mes disciples de répéter les mêmes prédictions. J'avais confié à mes apôtres mon Evangile et le symbole de la foi. Mais comme vous refusiez de croire, il m'a plu ensuite d'y faire des changemens. J'avais promis la résurrection de la chair, mais j'ai craint de ne pouvoir pas accomplir ma promesse. J'avais montré que j'étais né d'une Vierge, mais j'ai rougi d'une pareille naissance. J'avais assuré que le Créateur du monde était mon père, mais un meilleur père m'a adopté. Je vous avais défendu de prêter l'oreille aux hérétiques, mais j'étais moi-même dans l'erreur.

Voilà les absurdités que sont forcés de dévorer ceux qui s'écartent de la règle, et qui ne sont point en garde contre le danger de perdre la foi.

---

qu'ils le refusent. « Qu'ils prouvent donc qu'ils sont de nou- » veaux apôtres, que Jésus-Christ leur a communiqué le pou- » voir d'opérer des miracles, etc. »

Nous venons de donner des armes pour combattre généralement toutes les hérésies. Nous leur avons opposé des prescriptions certaines, fondées, invincibles, qui les empêcheront à jamais d'être reçues à disputer sur les Ecritures. Dans la suite, si Dieu nous en fait la grâce, nous répondrons à quelques hérésies en particulier. Que la paix et la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soient avec ceux qui liront ceci dans la foi de la véritable Religion.

Fin des Prescriptions contre les hérétiques.

Suit un catalogue des principales hérésies des deux premiers siècles de l'Eglise. Plusieurs savans prétendent qu'il n'est pas de Tertullien. Il ne se trouve point non plus dans l'ancien manuscrit d'Agobard; et la formule de souhait que nous venons de voir n'a coutume de se mettre qu'à la fin d'un ouvrage.

ANALYSE

DU TRAITÉ DES PRESCRIPTIONS.

Le Traité des Prescriptions peut se diviser en deux parties. La première, qui est une espèce d'introduction au corps de l'ouvrage, contient cinq propositions, qui préparent aux Prescriptions. La seconde renferme dix Prescriptions contre les hérétiques.

Première partie. Propositions préliminaires.

1e. *Proposition, depuis le chapitre* 1 *jusqu'au* 4e. Nous ne devons pas nous étonner qu'il y ait des hérésies, ni qu'elles aient le pouvoir de pervertir les hommes, et qu'elles en pervertissent en effet de tous les états. . . *pag.* 129 à 133.

2e. *Proposition, depuis le chapitre* 4e. *jusqu'au* 6e. Nous devons fuir les hérésies, qui sont pires que les persécutions et les schismes. 133 à 135.

3e. *Proposition, depuis le chapitre* 6e. *jusqu'au* 7e. L'hérésie consiste à choisir, c'est-à-dire, à inventer ou à adopter de soi-même la doctrine de la foi. . . . . 135 à 136.

4e. *Proposition, depuis le chapitre* 7e. *jusqu'au* 13e. Les deux principales sources des hérésies sont, une philosophie téméraire et une curiosité déréglée. . . . . 136 à 145.

5e. *Proposition, depuis le chapitre* 13e. *jusqu'au* 15e. Quelle est la règle de la foi, qu'il faut la garder inviolablement, sans qu'il soit jamais permis de disputer sur ce qu'elle renferme. 145 à 148.

Seconde Partie. Les Prescriptions contre les hérétiques.

1e. *Prescription, depuis le chapitre* 15e *jusqu'au* 20e. Les hérétiques ne sont pas recevables à disputer sur les Écritures. . . . . . 148 à 152.

2e. *Prescription, depuis le chapitre* 20e. *jusqu'au* 28e. Jésus-Christ a enseigné sa doctrine à ses apôtres, qui l'ont communiquée aux Églises comme ils l'avaient reçue. Il ne faut donc pas écouter d'autres docteurs, que les apôtres et leurs successeurs. . . . . 152 à 163.

3e. *Prescription, depuis le chapitre* 28e. *jusqu'au* 29e. La parfaite uniformité de la doctrine, dans les Églises catholiques, est une preuve de sa vérité, comme la diversité est la marque de l'erreur. . . . . 163 à 164.

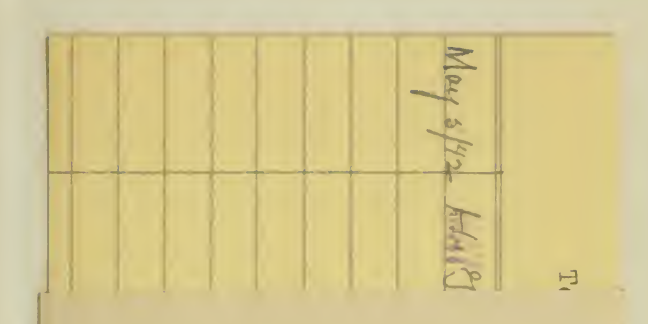
4e. *Prescription, depuis le chapitre* 29e. *jusqu'au* 32e. L'antiquité de notre doctrine est encore une preuve de sa vérité , comme la nouveauté de la doctrine hérétique est une preuve de sa fausseté; autrement il s'ensuivrait une absurdité bien injurieuse pour Jésus-Christ, c'est que tout aurait été faux, vain, sacrilége, dans son Église, jusqu'à la naissance des hérésies. . . . 164 à 168.

5e. *Prescription , chapitre* 32e. La succession

dans l'erreur. Les catholiques, qui l'ont conservée sans altération, enseignent la vérité. 176 à 180.

10e. *Prescription, depuis le chapitre 41e. jusqu'à la fin.* La vérité ne peut se trouver au milieu de la licence et du désordre, qui règnent par-tout dans les Eglises des hérétiques. On peut juger de leur foi par leurs mœurs et leur discipline. Au contraire, l'admirable pureté de mœurs, la sage et vigoureuse discipline qui distinguent l'Eglise catholique, sont une dernière preuve de la vérité de sa croyance . . . . . . 180 à 185.

FIN.


May 3/42

